



Institut des comptes nationaux

**Évolutions des prix dans la chaîne
alimentaire : une analyse du mécanisme
de transmission des prix pour la Belgique
et les pays voisins**

Observatoire des prix



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348

 0800 120 33 (numéro gratuit)

 <https://economie.fgov.be>

Editeur responsable :

Sévérine Waterbley
Président du Comité de direction
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles

Pour de plus amples informations :

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Peter Van Herreweghe
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
Tél. : +32 2 277 83 96
Courriel : Peter.Vanherreweghe@economie.fgov.be

Version internet

Introduction

Ces derniers mois ont vu une très forte hausse des cours des matières premières agricoles. Cette hausse est liée à de nombreux facteurs, mais on peut citer, parmi les principaux, les conséquences de la crise COVID qui a perturbé certains marchés, la hausse des prix des produits énergétiques et la guerre en Ukraine. Ces hausses du prix de la matière première et de l'énergie exercent un impact net sur les prix à la consommation des biens alimentaires.

Ce contexte actuel de forte inflation pose la question de la transmission des prix au sein des différentes filières de l'ensemble de l'agro-alimentaire belge et rend dès lors centrale l'analyse du niveau et de l'évolution des marges des différents secteurs.

La première partie de cette analyse présente l'évolution des prix à la consommation des produits alimentaires depuis 2010. Elle compare aussi ces évolutions avec celles des pays voisins.

Ensuite, la deuxième partie revient sur l'ensemble du secteur agro-alimentaire belge en présentant l'évolution des prix agrégés au niveau de chacun des trois maillons des filières : les cours des matières premières agricoles, les prix de production industrielle (prix de vente, ou PPI), et les prix à la consommation.

La troisième partie donne un aperçu historique de l'évolution des marges des différents secteurs des industries alimentaires et du commerce de détail. Ainsi, elle vise à identifier dans quelle mesure les secteurs étaient déjà fragilisés ou non avant le début de la période actuelle de tensions sur les coûts de production. L'accent sera mis sur la comparaison des situations avant la période du Covid et pendant la crise (2020 et 2021).

La dernière partie s'attache à examiner plus spécifiquement chacune des filières retenues, avec pour chacune de celles-ci, deux types d'analyse. La première est similaire à la deuxième partie de cette étude, c'est-à-dire une comparaison entre l'évolution des cours des matières premières principales pour la filière concernée avec l'indice des prix industriels de la classe d'activité en question et l'indice des prix à la consommation des produits issus de cette activité. Une comparaison est aussi proposée avec l'évolution de ces indices dans les trois pays voisins. La deuxième analyse se focalise sur une estimation de l'évolution des marges récentes aux niveaux de la production industrielle et du commerce de détail pour chacune de ces filières. Un modèle théorique, fondé sur la comparaison de l'évolution des coûts et des prix de vente, est proposé pour dégager les tendances. De cette manière, il est possible d'obtenir une première image de l'évolution des marges en 2022, image qui devra bien évidemment être confirmée quand les bilans comptables pour 2022 seront disponibles. L'exercice est réalisé pour le stade industriel de chaque filière et pour les produits finaux vendus au détail pour le stade de la distribution.

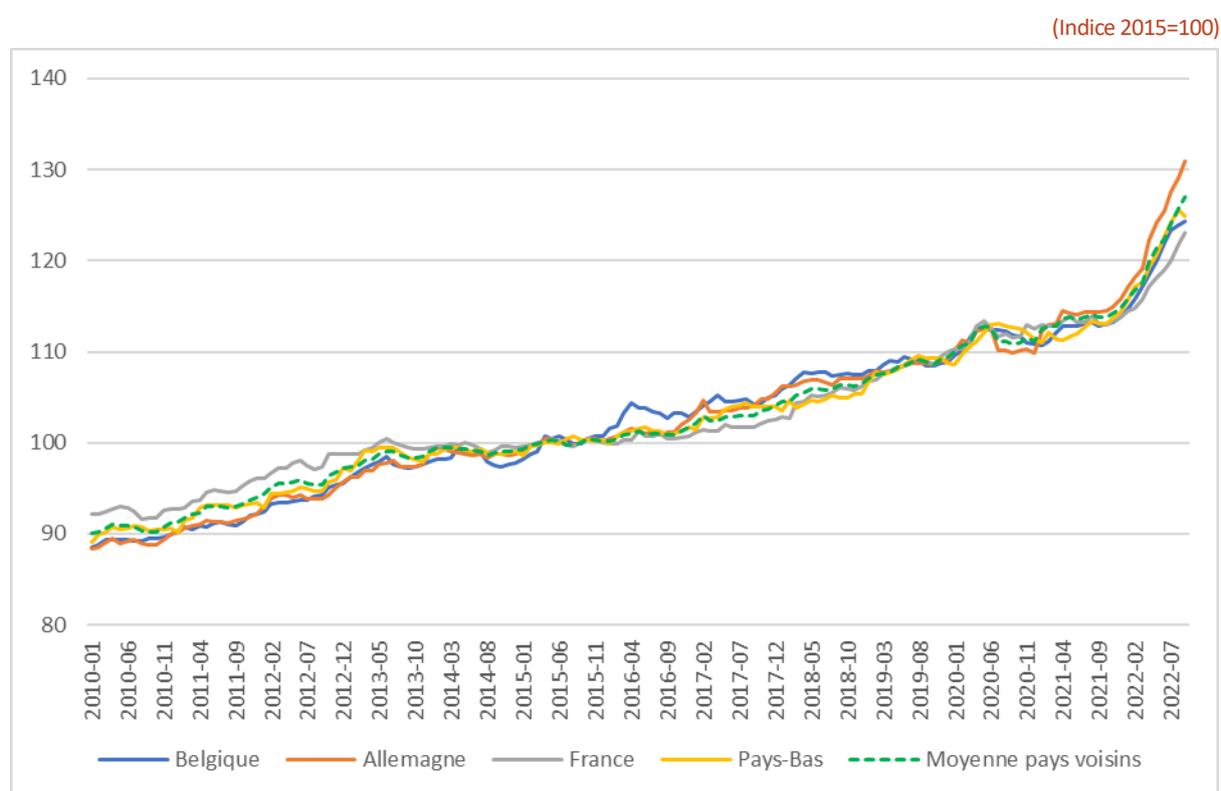
Table des matières

Introduction	3
Table des matières	4
1. Analyse de l'inflation des produits alimentaires en Belgique et dans les pays voisins	5
2. Évolution des prix dans la filière des produits alimentaires transformés en Belgique.....	9
3. Évolution des marges dans les filières agro-alimentaires : aperçu historique	11
3.1. Industries alimentaires et des boissons	12
3.2. Commerce de gros et de détail de produits alimentaires et de boissons	19
3.3. Conclusion.....	25
4. Évolution des prix dans les différentes filières alimentaires	25
4.1. Méthodologie et sélection des filières alimentaires	25
4.2. Évolution des prix dans la filière bovine et dans la filière porcine	31
4.3. Évolution des prix dans la filière des volailles	38
4.4. Évolution des prix dans la filière de la charcuterie	43
4.5. Évolution des prix dans la filière des produits laitier.....	48
4.6. Évolution des prix dans la filière du pain et de la farine	53
4.7. Évolution des prix dans la filière du sucre.....	60
4.8. Évolution des prix dans la filière du chocolat	65
4.9. Évolution des prix dans la filière de la bière blonde	70
5. Conclusion.....	75
6. ANNEXES	77

1. Analyse de l'inflation des produits alimentaires en Belgique et dans les pays voisins

- Les prix à la consommation des produits alimentaires (alcools et tabac inclus) ont fortement augmenté depuis le début de l'année en Belgique et dans les principaux pays voisins. En septembre, l'inflation a été un peu moins forte en Belgique (10,2 %) par rapport à ses trois pays voisins (moyenne de 11,6 %).
- C'est une inflation historique. C'est la première fois que l'inflation mensuelle des produits alimentaires dépasse la barre des 10 %, en Belgique et en moyenne dans les principaux pays voisins.
- En septembre, l'inflation pour les produits alimentaires est particulièrement marquée en Allemagne (14,4 %), tandis qu'elle est sensiblement plus faible en France (8,8 %).

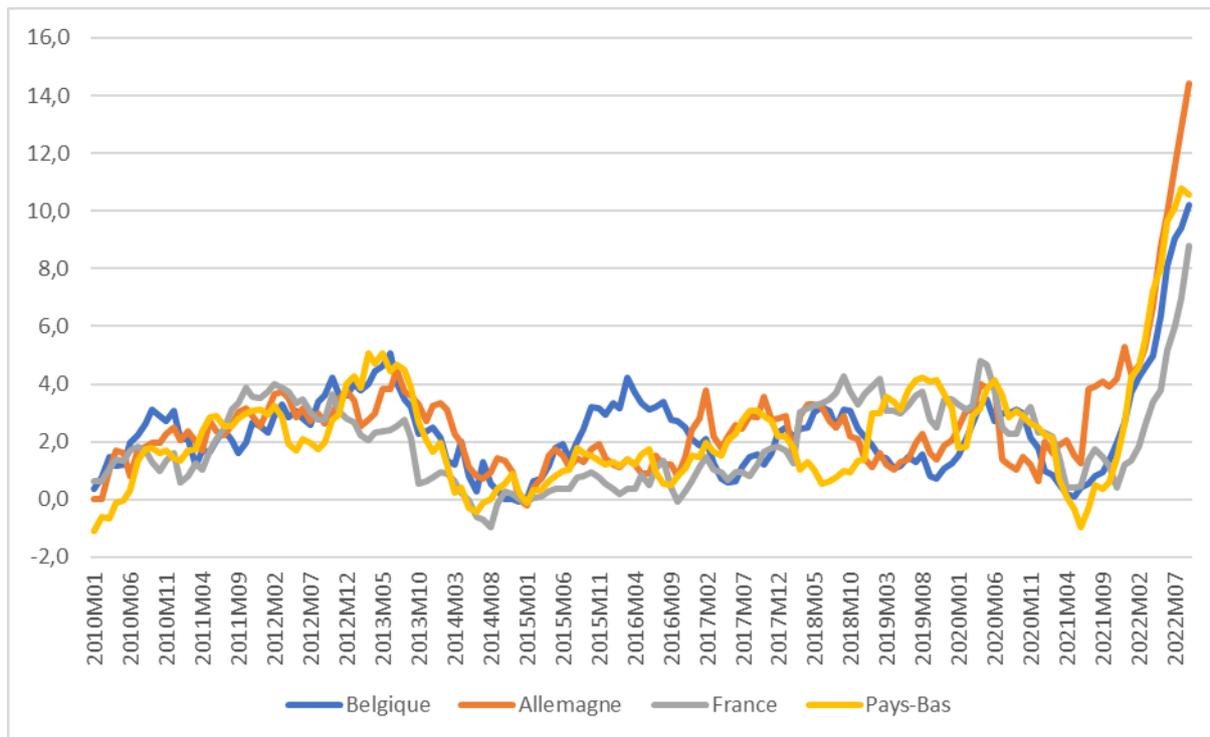
Graphique 1. Évolution mensuelle du prix à la consommation des produits alimentaires en Belgique et dans les pays voisins



Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

Graphique 2. Évolution mensuelle du prix à la consommation des produits alimentaires en Belgique et dans les pays voisins

(Taux de variation à 1 an d'écart)



Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

Tableau 1. Inflation pour les produits alimentaires et principales catégories en Belgique et dans les principaux pays voisins au troisième trimestre 2022

(Taux de variation à 1 an d'écart, sauf indication contraire)

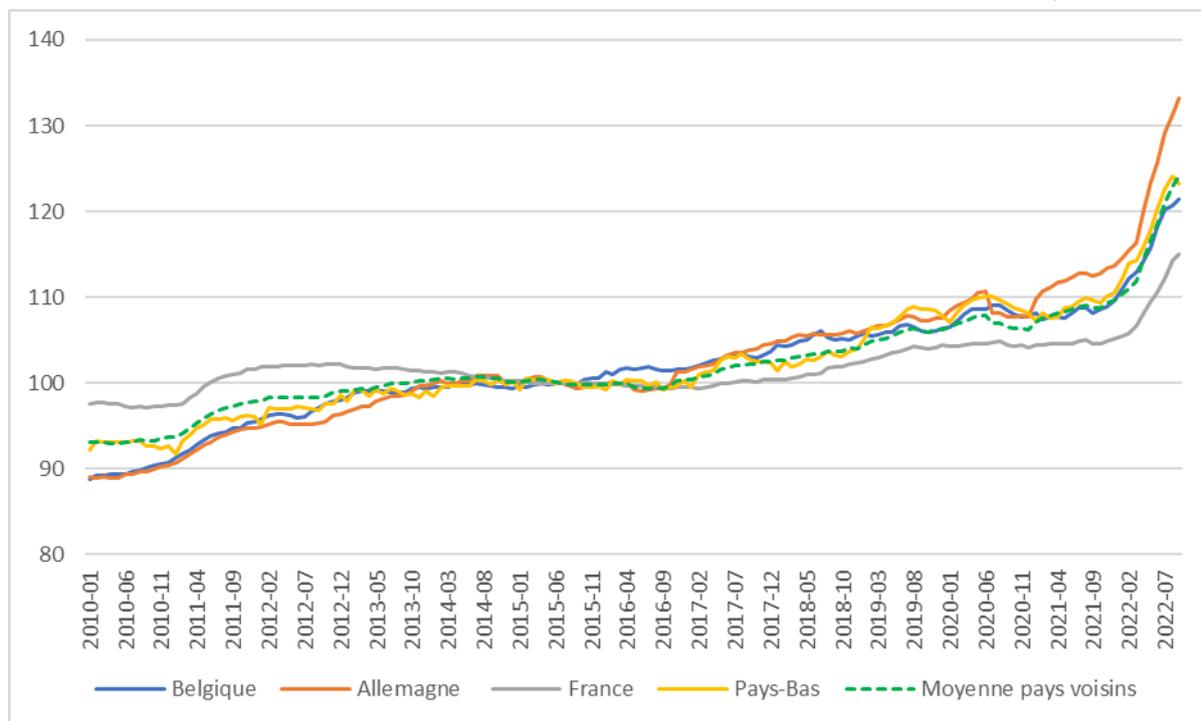
	Belgique	Moyenne des pays voisins	Allemagne	France	Pays-Bas	Poids en 2022 (en %)	
						Belgique	Moyenne des pays voisins
Pain et céréales	12,9	12,4	16,7	8,9	9,9	14,5	12,8
Viande	10,1	14,4	18,8	10,0	16,6	19,7	15,9
Poisson et fruits de mer	11,7	12,6	14,1	11,6	12,7	4,2	3,2
Lait, fromage et œufs	14,0	19,0	26,4	10,5	18,6	9,0	10,5
Huiles et graisses	22,5	35,3	45,8	23,9	32,3	1,6	1,8
Fruits	4,7	4,6	4,6	4,3	6,1	5,3	6,4
Légumes	6,9	8,9	10,6	7,0	9,3	7,3	9,0
Sucre, confitures, chocolat	8,0	6,4	6,7	5,5	9,0	5,3	5,5
Produits alimentaires n.c.a.	9,6	9,9	12,8	6,9	8,9	3,0	3,6
Boissons non alcoolisées	9,3	8,8	9,6	7,1	11,6	6,0	7,8
<i>Café, thé et cacao</i>	16,4	13,5	15,0	9,7	18,3	1,1	2,7
<i>Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus</i>	7,6	6,4	6,8	5,8	6,5	4,9	5,1
Boissons alcoolisées	5,2	5,2	6,5	3,6	4,0	9,4	10,6
<i>Spiritueux</i>	2,7	2,5	3,7	1,7	0,5	0,8	2,8
<i>Vins</i>	4,6	6,0	6,9	5,3	3,7	5,5	4,5
<i>Bière</i>	7,0	6,3	7,7	3,7	6,4	3,2	3,2
Tabac	7,2	2,7	4,9	0,1	0,0	14,6	12,9
Produits alimentaires	9,6	10,3	12,9	7,2	10,5	100,0	100,0
<i>Produits alimentaires transformés</i>	9,8	10,0	12,9	6,7	9,8	80,2	80,3
<i>Produits alimentaires transformés (sans alcool ni tabac)</i>	11,2	12,6	16,4	8,6	12,4	56,1	56,8
<i>Produits alimentaires non transformés</i>	8,6	11,3	13,0	9,1	13,6	19,8	19,7

Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

- Si on ne considère que les produits alimentaires transformés, en excluant les alcools et le tabac, les évolutions globales ont à peu près le même profil que pour l'ensemble des produits alimentaires, mais les différences entre les pays sont plus importantes.
- Pour le mois de septembre, comme pour l'ensemble du troisième trimestre de 2022, l'inflation belge (12,2 %) des produits alimentaires transformés reste légèrement inférieure à celle de ses trois principaux pays voisins en moyenne (14,2 %).
- La différence en termes d'évolution des prix entre l'Allemagne, qui connaît l'inflation la plus forte, et la France, ayant l'inflation la plus faible, est encore plus importante pour les produits alimentaires transformés que pour l'ensemble des produits alimentaires avec pour septembre une inflation de respectivement 18,4 % et 10,0 %.

Graphique 3. Évolution mensuelle du prix à la consommation des aliments transformés excluant l'alcool et le tabac en Belgique et dans les pays voisins

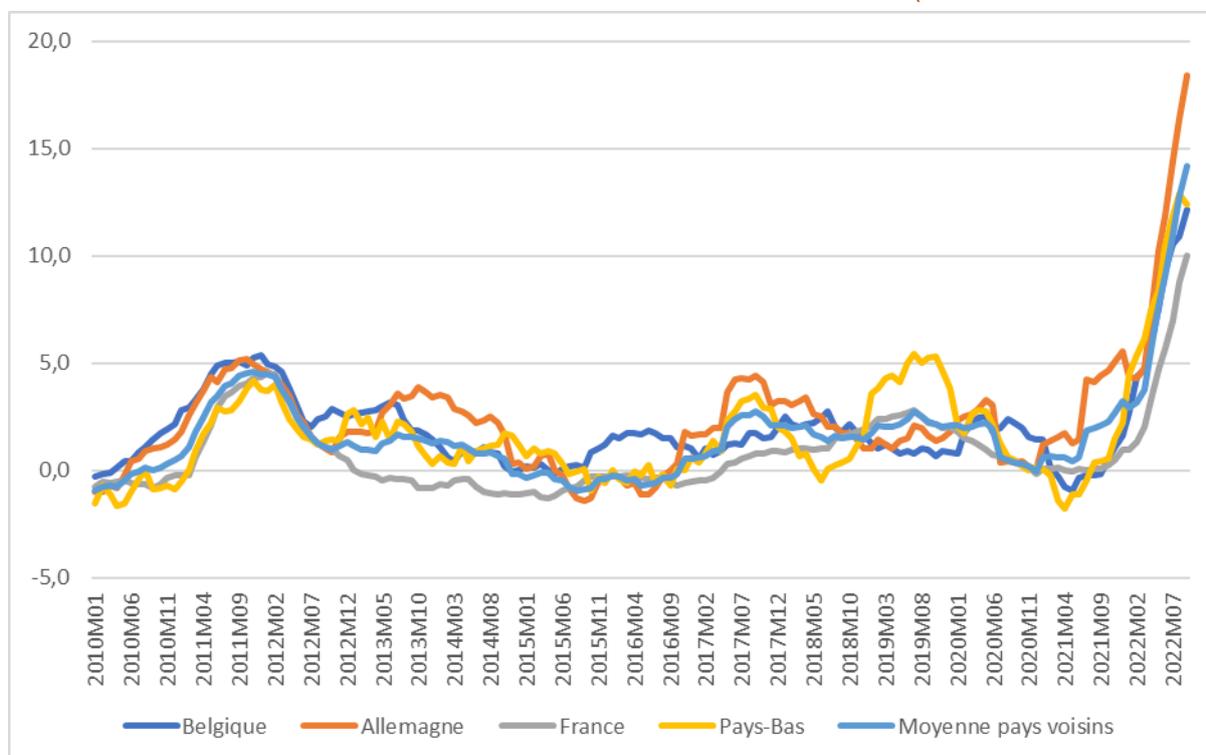
(Indice 2015=100)



Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

Graphique 4. Évolution mensuelle du prix à la consommation des aliments transformés excluant l'alcool et le tabac en Belgique et dans les pays voisins

(Taux de variation à 1 an d'écart)

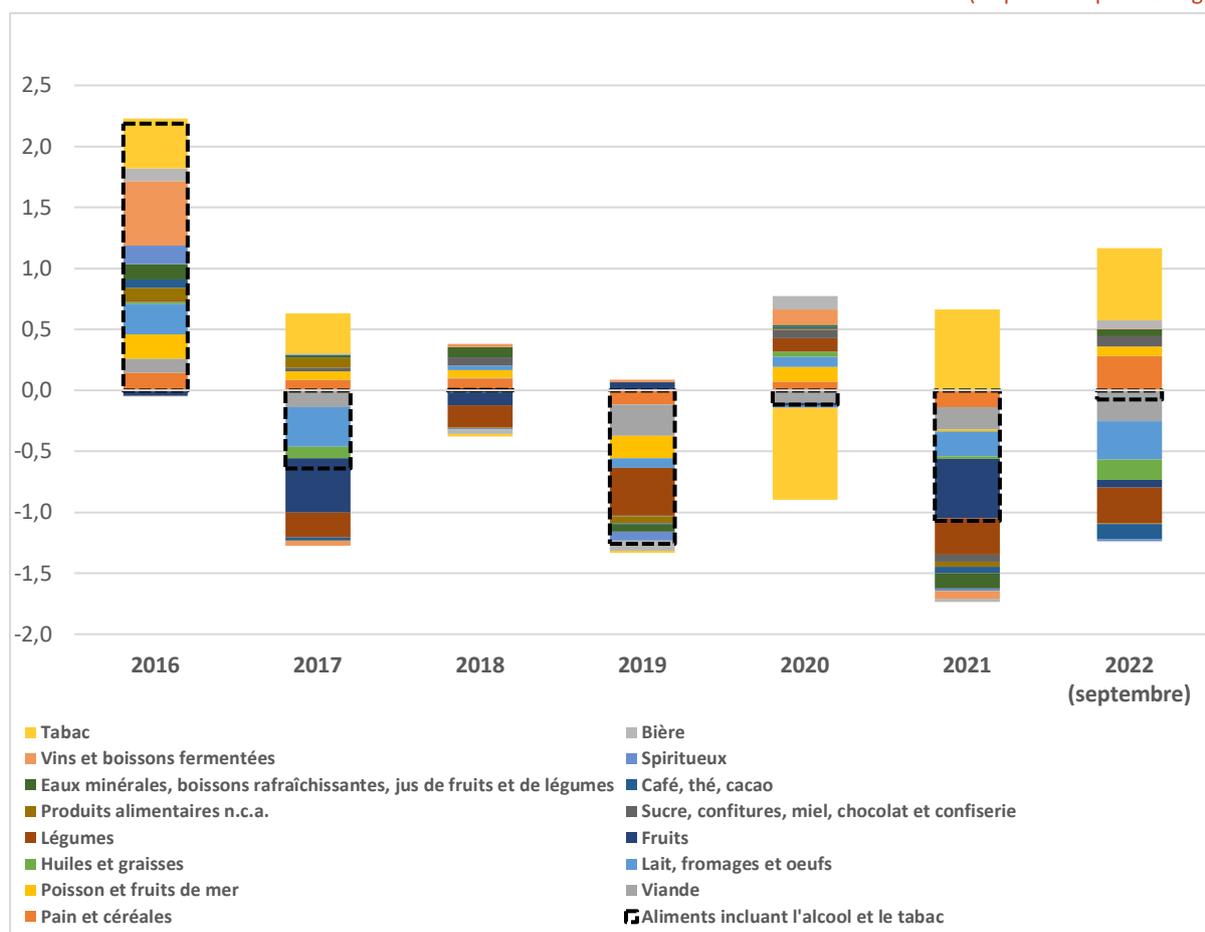


Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

- Pour 2022 (les trois premiers trimestres), par rapport aux trois pays voisins, l'inflation est légèrement plus faible en Belgique pour ce qui concerne l'ensemble des produits alimentaires (-0,08 point de pourcentage).
- Surtout les produits laitiers et les légumes ont contribué à cet écart d'inflation moins élevé en Belgique. Par exemple, au troisième trimestre, l'inflation des produits laitiers a été de 14,0 % en Belgique, contre 19,0 % en moyenne. Par contre, la contribution à l'inflation a été plus importante en Belgique pour le tabac, le pain et céréales et les produits sucrés.
- Par rapport à la France, tous les produits alimentaires (sauf les légumes) ont une contribution à l'inflation plus importante en Belgique.

Graphique 5. Contribution annuelle des différentes catégories à l'écart d'inflation des produits alimentaires transformés entre la Belgique et les principaux pays voisins

(En points de pourcentage)



Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

2. Évolution des prix dans la filière des produits alimentaires transformés en Belgique

L'Observatoire des prix a créé son propre indice pour suivre l'évolution de prix des matières premières agricoles, qui tient compte à la fois de la composition des produits à la consommation des produits alimentaires transformés et des poids. Cet indice agrège l'indice des prix des céréales sur le marché européen, celui de divers produits laitiers également sur le marché européen, celui de plusieurs huiles sur le marché mondial (excepté l'huile d'olive dont le prix est celui du marché européen), celui du café, celui du cacao et celui du sucre brut.

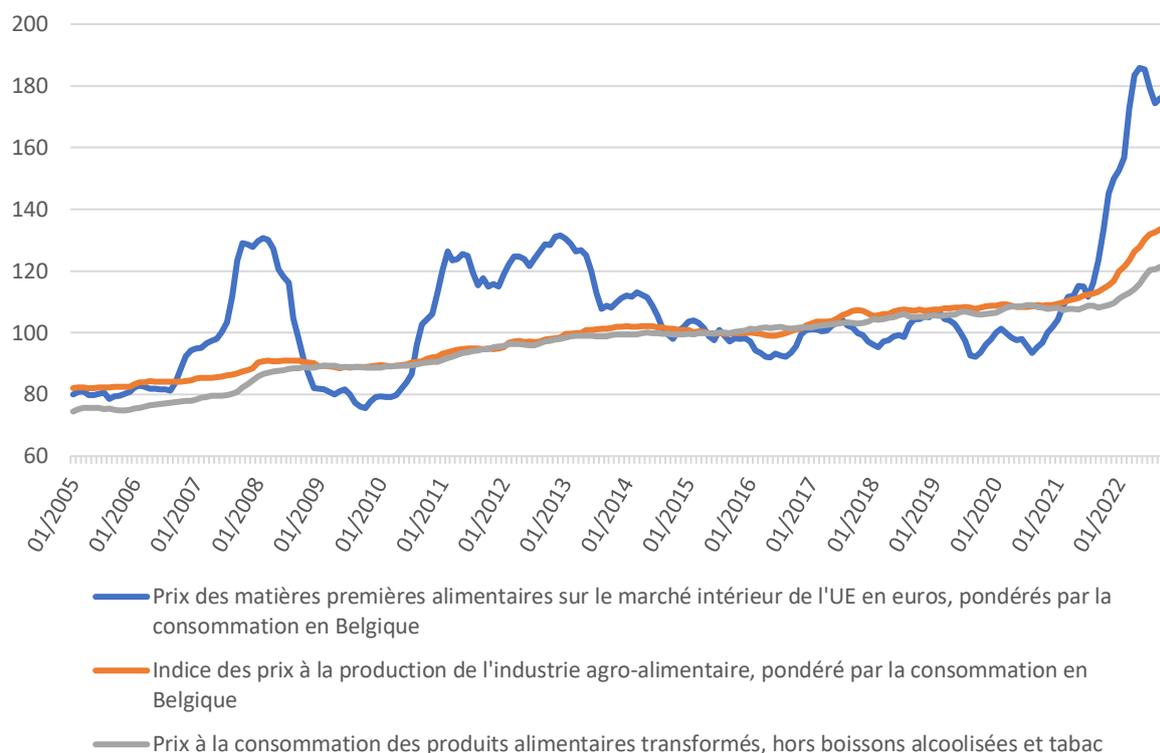
L'Observatoire a aussi créé un indice agrégé des prix industriels pour les produits alimentaires. Cet indice comprend les six secteurs suivants : fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales (classe d'activité NACE 1040), fabrication de produits laitiers (1050), travail des grains et fabrication de produits amylacés (1060), fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (1070), fabrication d'autres produits alimentaires (1080), et fabrication de boissons (1100). La pondération de ces six secteurs s'établit sur base du poids dans le panier des biens de consommation alimentaire. Les données sur les indices pour chacun de ces secteurs proviennent de Statbel. Pour chaque catégorie de produits, l'indice mensuel retenu provient d'une combinaison de l'indice belge sur le marché intérieur et de l'indice observé à l'échelle de la zone euro (UE 19). En effet, les clients des industries agro-alimentaires s'approvisionnent à la fois sur le marché belge et sur le marché européen. La pondération est de 60 % pour l'indice belge et 40 % pour l'indice de la zone euro.

En ce qui concerne la transmission de prix dans la chaîne alimentaire : les constatations suivantes peuvent être faites :

- L'augmentation du prix des matières premières depuis fin 2020 est historique. Même en tenant compte de l'inflation générale, le pic atteint en mai 2022 est un record. Entre août 2020 et mai 2022, les prix ont quasiment doublé. La hausse a aussi été très rapide, et elle a concerné toutes les catégories de matières premières, particulièrement les céréales, les produits laitiers et les huiles.
- Cette hausse s'est traduite par une augmentation marquante de l'indice général des prix industriels pour les six secteurs concernés (prix à la production).
- La transmission de la hausse s'est réalisée avec un décalage de plusieurs mois, les matières premières ayant commencé leur hausse en septembre 2020 tandis que les prix industriels ont commencé à grimper nettement en avril 2021.
- La hausse des prix industriels, même si elle est importante, est toutefois moins forte que celle du prix des principales matières premières agricoles (voir plus loin pour plus de détails).
- L'impact s'est aussi fait sentir sur les prix à la consommation, à nouveau avec un décalage temporel.
- Depuis juillet de cette année, on assiste à un repli du prix des matières premières. L'indice général reste très haut, mais il a baissé de 11 % entre mai et septembre 2022.
- L'effet de cette baisse n'est pas encore visible sur les prix industriels, dont l'indice a continué à augmenter en septembre. Entre avril 2021 et août 2022, les prix dans l'industrie alimentaire ont augmenté de 19,3 %.

Graphique 6. Évolution des prix des produits agricoles, des prix à la production et des prix à la consommation des produits alimentaires transformés

(Indice 2015=100)



Sources : DG Agri, FMI, Statbel.

3. Évolution des marges dans les filières agro-alimentaires : aperçu historique

Les marges dans les différentes filières agro-alimentaires ne peuvent se calculer qu'à partir des données des entreprises. Malheureusement, celles-ci ne sont disponibles qu'avec un certain décalage¹.

Cette partie donne un aperçu historique de l'évolution des marges des différents secteurs des industries et du commerce alimentaire². Ainsi, elle vise à identifier dans quelle mesure les secteurs étaient déjà fragilisés ou non avant le début de la période actuelle de tensions sur les coûts de production.

Le premier point porte sur le maillon industriel, le second sur la distribution et la vente de détail de produits alimentaires. Dans chacun de ceux-ci, l'analyse se fait en deux temps : premièrement un aperçu de l'évolution des marges dans la décennie qui a précédé la crise du COVID, avec un accent mis sur la comparaison internationale ; deuxièmement, une analyse de l'impact de la crise du COVID sur les marges des entreprises.

¹ Par exemple, les comptes annuels de l'année 2022 seront progressivement déposés à la Centrale des bilans à partir du printemps 2023.

² Le maillon « agriculture et élevage » n'est pas analysé dans cette partie, étant donné l'indisponibilité de données financières comparables aux autres maillons, comme les comptes annuels et les déclarations TVA.

3.1. Industries alimentaires et des boissons

Évolution des marges dans la décennie pré-COVID

L'enquête sur la structure des entreprises³ permet une comparaison internationale du niveau et de l'évolution de la rentabilité des différents secteurs. Pour ce faire, l'indicateur du taux brut d'exploitation (ci-après « la marge brute d'exploitation ») est calculé comme le ratio de l'excédent brut d'exploitation sur le chiffre d'affaires. Il mesure dès lors la rentabilité brute d'un secteur, à savoir ce qu'il reste après le paiement des achats, des services et biens divers et des dépenses du personnel.

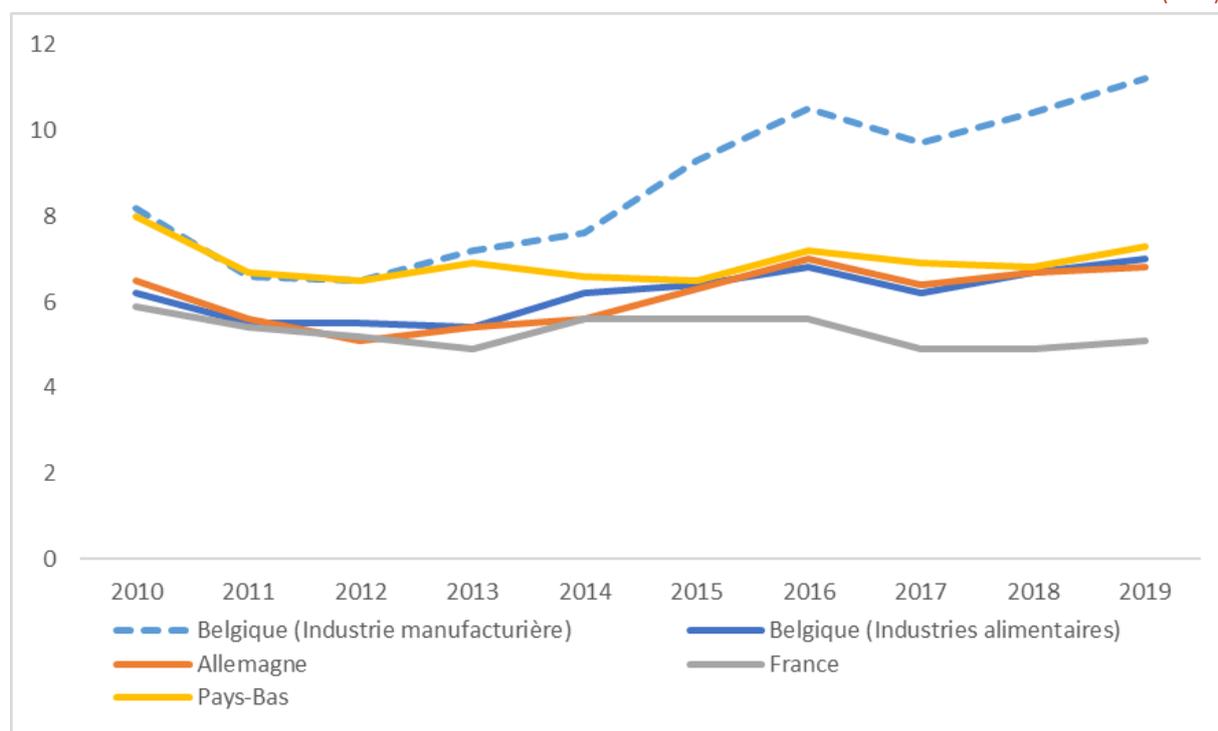
Au cours de la décennie précédant la crise du COVID, le secteur belge des industries alimentaires a légèrement renforcé sa marge brute d'exploitation, suivant une évolution parallèle à l'Allemagne (voir graphique 7). En fin de période, les niveaux de la Belgique, de l'Allemagne et des Pays-Bas étaient proches, tandis que la France présentait un niveau plus faible. Toutefois, la marge du secteur en Belgique demeure fortement inférieure à la moyenne de l'industrie manufacturière et la hausse y a été moindre au cours de cette période.

En ce qui concerne les différents secteurs, certains affichaient en fin de période un niveau plus élevé en Belgique que dans la moyenne des pays voisins, tout en ayant connu une évolution plus soutenue en Belgique au cours de la période analysée. Il s'agit de la fabrication d'huiles et de graisses (104), du travail des grains et des produits amylacés (106) et de la fabrication de boissons (110) (voir tableau 2). Le secteur de la viande (101) et de la transformation de fruits et légumes (103) affichaient également des marges plus élevées que la moyenne des pays voisins. Toutefois, cette moyenne peut cacher des écarts entre les différents pays voisins. En fin de période, seuls les secteurs de la fabrication de boissons (110) et de la transformation de fruits et légumes (103) affichaient une marge brute en Belgique plus élevée que l'ensemble des pays voisins (graphique 8). En revanche, la Belgique présentait un retard de marge dans la fabrication d'aliments pour animaux (109). Dans les autres secteurs, avant la crise du COVID, le niveau de la marge en Belgique était donc semblable à celui dans les pays voisins, voire plus élevé.

³ Les données de l'enquête sur la structure des entreprises des différents pays membres sont rassemblées au niveau d'Eurostat et disponibles sur [son site internet](#).

Graphique 7. Évolution de la marge brute d'exploitation dans la décennie pré-COVID, industries alimentaires (NACE 10), Belgique et pays voisins, 2010-2019

(En %)



Sources : CE, Eurostat (Enquête SBS).

Tableau 2. Évolution de la marge brute d'exploitation, Industries alimentaires et des boissons, Belgique et pays voisins, moyenne 2010-2011 vs moyenne 2018-2019

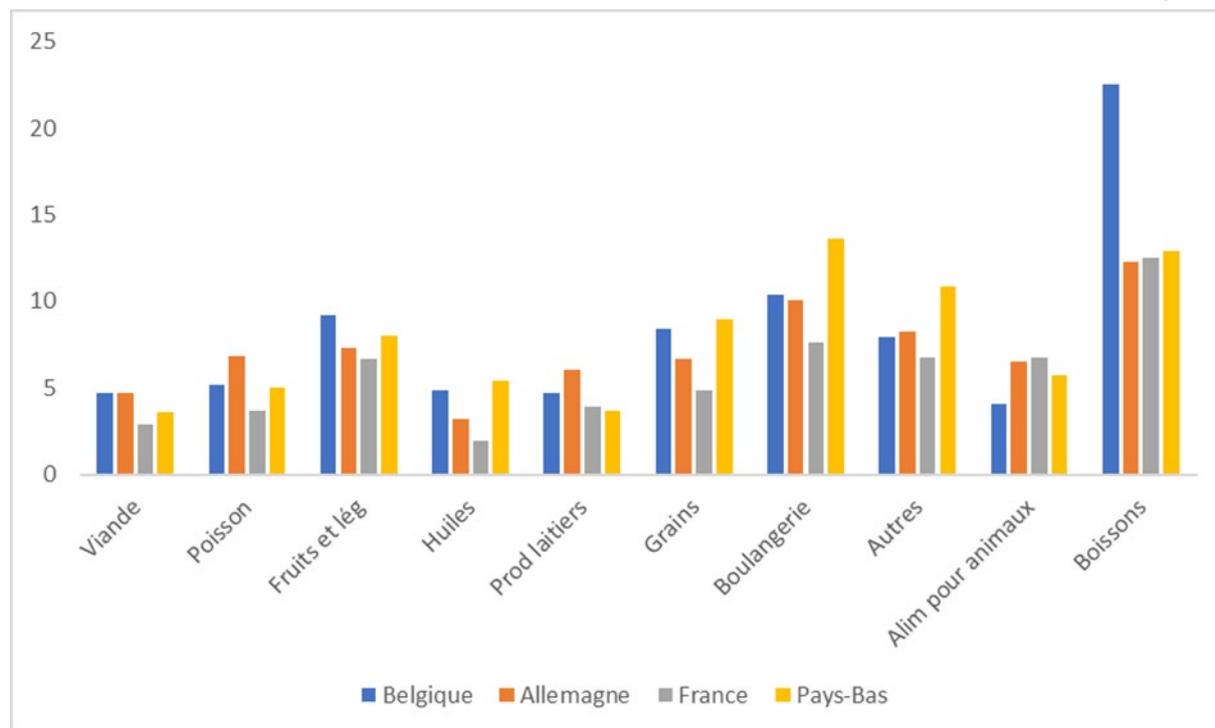
(En %)

NACE	SECTEUR	Belgique		Pays voisins	
		Moyenne 10-11	Moyenne 18-19	Moyenne 10-11	Moyenne 18-19
101	Viande	4,60	4,75	4,05	3,75
102	Poisson	5,90	5,20	5,38	5,55
103	Fruits et légumes	8,50	9,20	6,53	7,58
104	Huiles et graisses	3,00	4,90	3,48	3,80
105	Produits laitiers	3,60	4,70	4,48	4,57
106	Travail des grains et produits amylacés	6,00	8,40	6,57	6,82
107	Boulangerie et pâtes alimentaires	11,20	10,35	10,88	10,45
108	Autres produits alimentaires	6,90	7,95	9,23	8,65
109	Aliments pour animaux	2,90	4,05	5,48	6,22
110	Boissons	16,10	22,50	12,52	12,58

Sources : CE, Eurostat (Enquête SBS).

Graphique 8. Marge brute d'exploitation, secteurs des industries alimentaires et des boissons, Belgique et pays voisins, moyenne 2018-2019

(En %)



Sources : CE, Eurostat (Enquête SBS).

Évolution des marges pendant la période COVID

Les données internationales ne permettent pas de couvrir l'ensemble de la période COVID. C'est pourquoi, l'analyse de cette période porte uniquement sur la Belgique, mais à un niveau sectoriel plus détaillé. Elle se base sur les comptes annuels d'un échantillon constant d'entreprises⁴ afin de comparer les années 2020 et 2021 (« période COVID ») avec les trois années précédentes (2017-2019, « période pré-COVID »). L'accent est mis ici sur le taux de marge nette d'exploitation⁵, prenant en compte l'ensemble des coûts d'exploitation auxquels sont confrontées les entreprises.

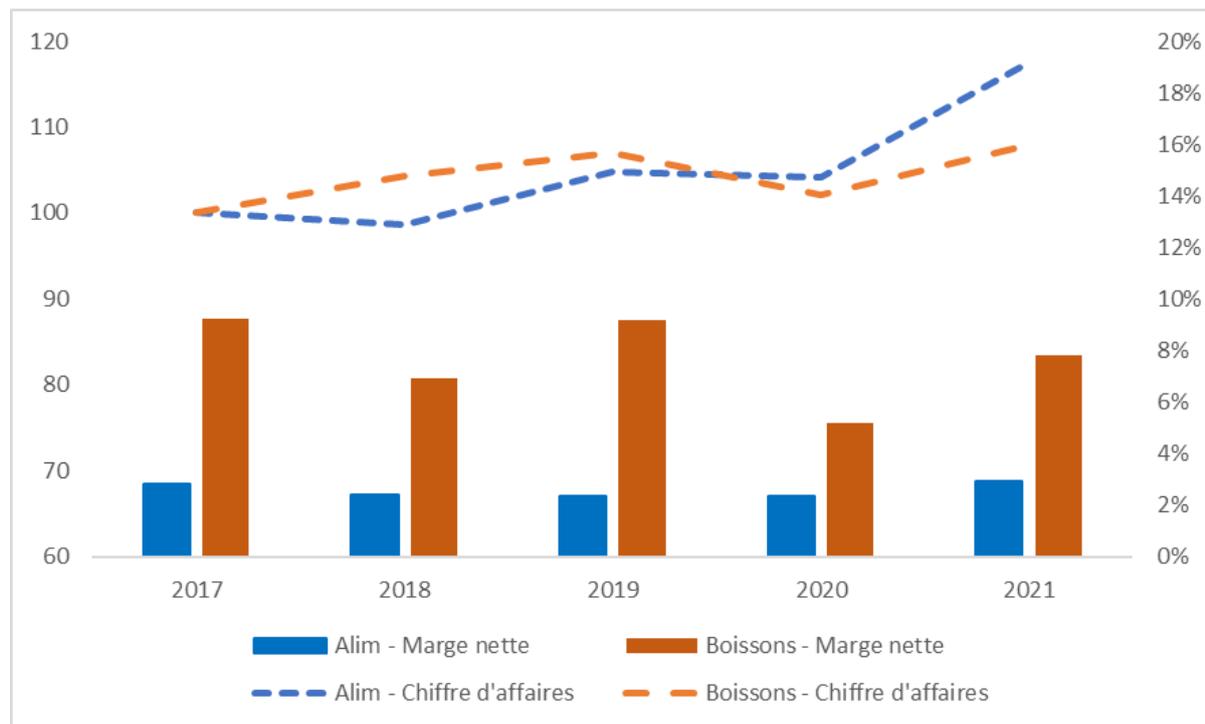
Tout au long de la période analysée (2017-2021), la marge nette d'exploitation était plus élevée dans la fabrication de boissons que dans les industries alimentaires (graphique 9). En 2020, la branche des boissons a connu une contraction de son chiffre d'affaires et de sa marge nette, tandis que ces indicateurs demeuraient stables pour les industries alimentaires. En revanche, les deux branches d'activités ont connu une hausse de leur marge nette en 2021. Il convient toutefois d'être prudent

⁴ Soit les entreprises déposant des comptes annuels et disposant au moins d'un emploi salarié déclaré à l'ONSS sur la période 2017-2021. Au moment de la rédaction, les données 2021 des comptes annuels n'étaient malheureusement pas encore disponibles pour l'ensemble des entreprises. Seuls les secteurs dont l'échantillon est suffisamment représentatif sont repris dans les résultats ci-dessous. Par exemple, le secteur de la fabrication de produits amylacés (1062) n'est pas repris.

⁵ Le taux de marge nette d'exploitation est ici calculé comme le ratio entre le bénéfice d'exploitation (9901) et le chiffre d'affaires. Lorsque ce dernier n'est pas disponible dans les comptes annuels, le chiffre d'affaires déclaré à l'administration TVA est utilisé. Il s'agit donc d'un taux de marge et non d'une marge en valeur. Par simplicité, le taux de marge nette d'exploitation est appelé « marge nette » dans la suite de l'étude. Contrairement à la marge brute, la marge nette prend également en compte les amortissements des entreprises, leurs frais financiers récurrents et leurs autres coûts d'exploitation.

dans l'interprétation des ratios financiers lors de la période COVID⁶. En effet, dès le début de la crise, des mesures instaurées par les gouvernements fédéral et régionaux ont visé à soutenir la liquidité des entreprises et permis d'alléger certaines de leurs charges, comme le recours plus aisé au chômage temporaire, le moratoire sur les dettes, le report des paiements de cotisations, les compensations directes ou les différentes exonérations fiscales. Le prolongement de certaines mesures semble avoir contribué à améliorer la situation globale des entreprises en 2021.

Graphique 9. Évolution de la marge nette d'exploitation (en %) et du chiffre d'affaires (base 2017=100), industries alimentaires et des boissons, 2017-2021



Sources : Comptes annuels des entreprises (BNB – Centrale des bilans), Statistiques TVA (Statbel).

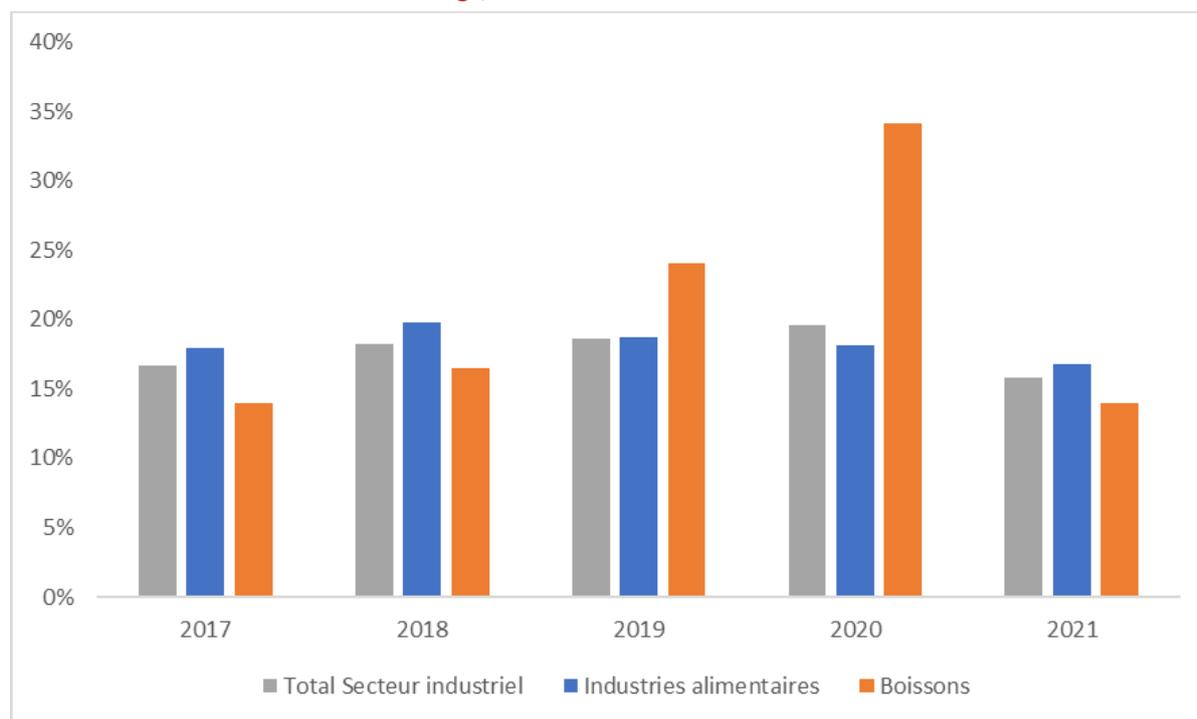
Ce constat agrégé peut cacher des différences entre les entreprises de ces deux branches d'activités. C'est pourquoi, il est important de regarder également la proportion d'entreprises en difficultés. Ainsi, le contraste entre les deux branches s'observe également dans la part des entreprises affichant une perte d'exploitation en 2020, avec une hausse sensible dans la fabrication de boissons et une stabilité dans les industries alimentaires (graphique 10). En revanche, l'année 2021 constitue un point bas pour les deux branches au regard de cet indicateur.

Par ailleurs, au niveau des industries alimentaires, il y avait relativement peu d'écart de résultats selon la taille des entreprises. La proportion d'entreprises affichant une diminution de leur bénéfice d'exploitation par rapport à la période pré-COVID était relativement stable d'un quartile du chiffre d'affaires⁷ à l'autre (voir graphique 11), avec une proportion légèrement plus élevée pour les entreprises de grande taille. Pour chaque quartile, cette proportion a peu évolué entre 2020 et 2021. De plus, la proportion d'entreprises affichant une diminution du bénéfice d'exploitation était plus faible dans les industries alimentaires que dans l'ensemble du secteur industriel, contrairement à la fabrication de boissons.

⁶ L'échantillon constant ne prend pas en considération les entreprises entrantes ou sortantes lors de la période analysée, dont les performances peuvent différer des entreprises bien implantées dans un secteur.

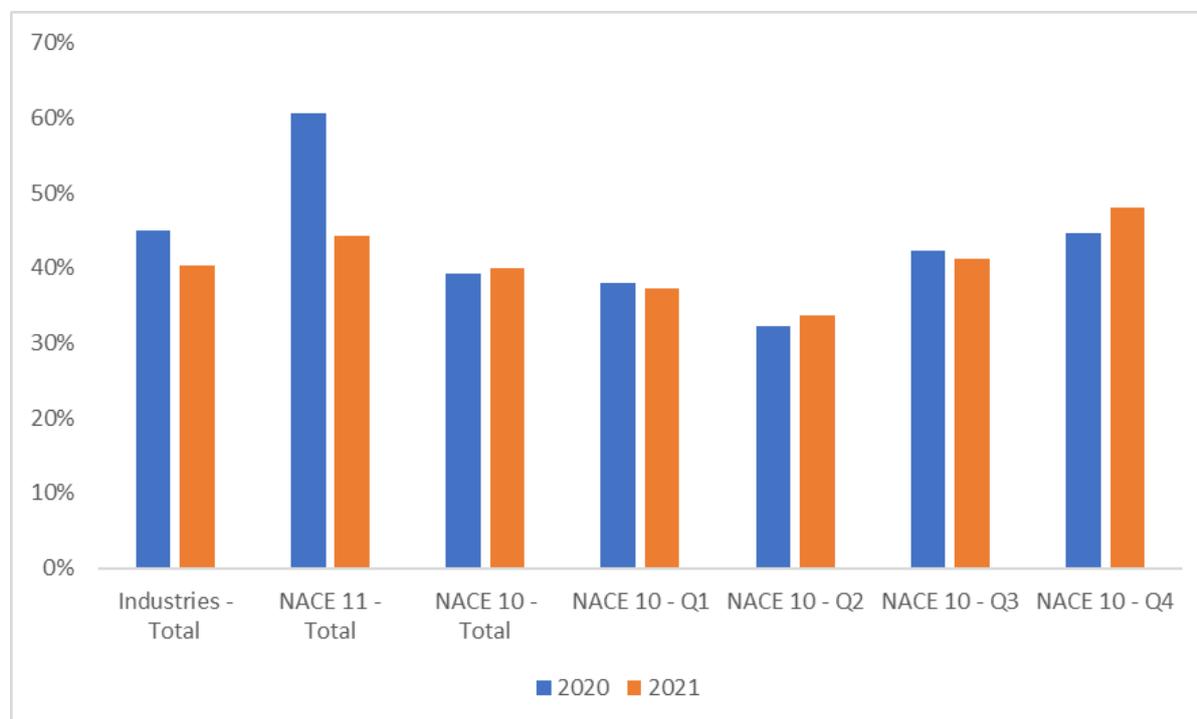
⁷ Les quartiles sont définis selon le chiffre d'affaires moyen sur la période 2017-2021.

Graphique 10. Proportion d'entreprises affichant une perte d'exploitation (rub. 9901), industries alimentaires et des boissons vs total secteur industriel belge, 2017-2021



Sources : Comptes annuels des entreprises (BNB – Centrale des bilans).

Graphique 11. Proportion d'entreprises affichant une diminution du bénéfice d'exploitation (rub. 9901) par rapport à la moyenne de la période pré-COVID (2017-2019), Industries alimentaires (NACE 10) et fabrication de boissons (NACE 11) vs total secteur industriel, ventilation par quartile du chiffre d'affaires pour les industries alimentaires, 2020 et 2021



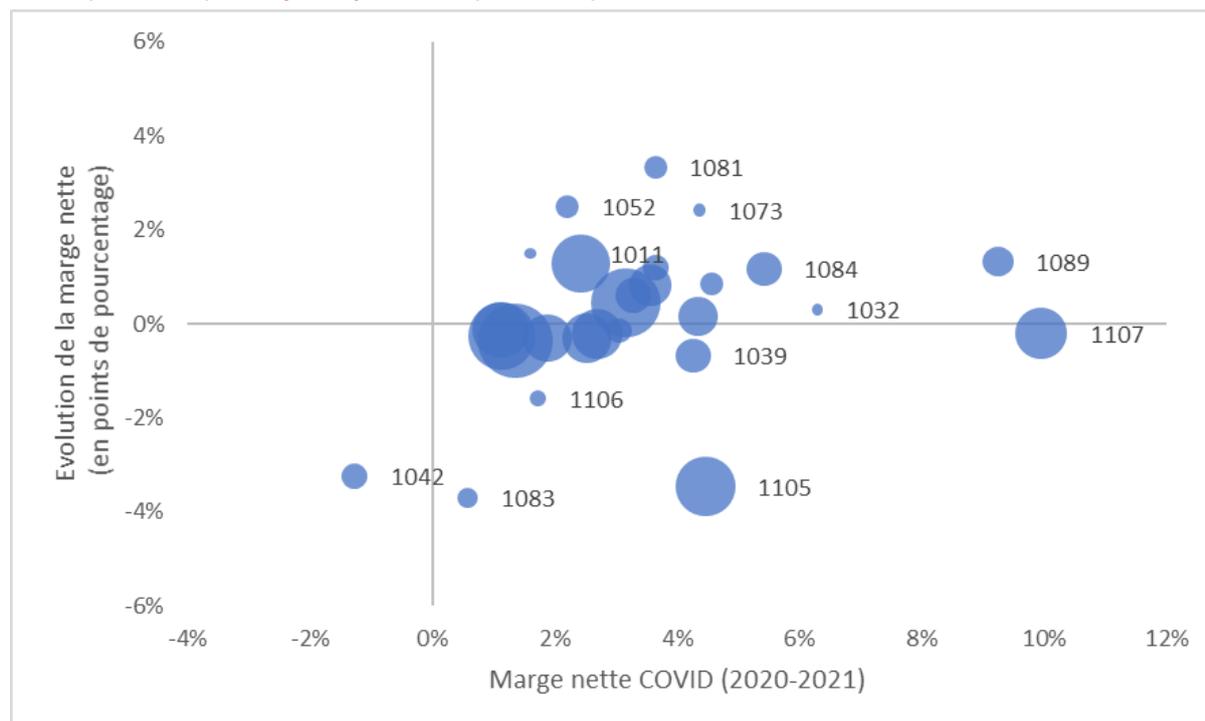
Sources : Comptes annuels des entreprises (BNB – Centrale des bilans).

Lecture : parmi le Xème quartile des entreprises du NACE 10 selon le chiffre d'affaires moyen 2017-2021, X % des entreprises présentaient un bénéfice d'exploitation moins élevé en 2020 (2021) que le bénéfice annuel moyen pré-COVID.

Autre nuance importante : les différents secteurs des industries alimentaires et des boissons n'ont pas traversé la crise du COVID de manière uniforme. En moyenne sur la période 2020 et 2021, le secteur de la fabrication de bière (1105) a connu une forte diminution de sa marge nette par rapport à la période pré-COVID (graphique 12). Celle-ci a également baissé dans les secteurs de la transformation du thé et du café (1083), de la fabrication de margarine (1042) et de malt (1106). Toutefois, pour la fabrication de bière (1105) et de malt (1106), la diminution a eu lieu en 2020, suivie d'un rebond en 2021, alors que la marge a continué de baisser en 2021 pour les deux autres secteurs. Par ailleurs, la marge du travail des grains (1061) s'est également contractée en 2020, tout comme celle de la transformation de pommes de terre (1031) en 2021 (voir annexe 1).

À l'inverse, d'autres secteurs ont vu leur marge nette s'améliorer, comme la fabrication de sucre (1081), de glace (1052), de pâtes alimentaires (1073), de condiments et assaisonnements (1084) et de viande de boucherie (1011). Toutefois, ces hausses ont surtout concerné des secteurs présentant des marges initiales faibles ou modérées, bien que le secteur du sucre ait fini par atteindre une marge de 8,32 % en 2021 (voir annexe 1). Parmi ceux affichant des marges plus élevées que les autres, la fabrication d'autres produits alimentaires⁸ (1089) et de boissons rafraîchissantes (1107) ont maintenu des marges élevées au cours de la période COVID. Les autres secteurs ont gardé des marges relativement stables au cours de la période.

Graphique 12. Évolution et niveau de la marge nette, secteurs des industries alimentaires et des boissons, moyenne COVID (2020-2021) vs moyenne pré-COVID (2017-2019)



Sources : Comptes annuels des entreprises (BNB – Centrale des bilans), Statistiques TVA (Statbel).

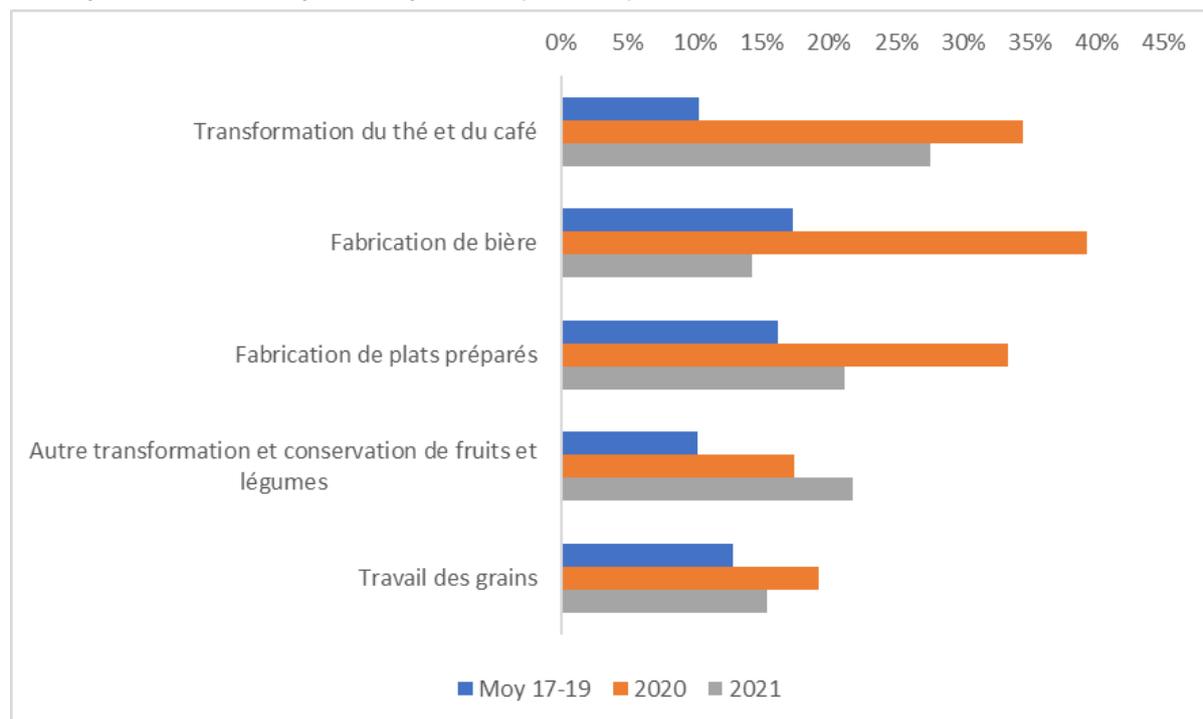
Remarque : La taille des bulles représente le chiffre d'affaires 2021 du secteur.

Toutefois, le résultat global d'un secteur peut être fortement influencé par ses principales entreprises et dès lors masquer de fortes variations en son sein. C'est pourquoi il est important d'analyser l'évolution de la proportion d'entreprises en difficultés dans ces différents secteurs. L'année 2020 a été marquée par une forte hausse de la part des entreprises affichant une perte d'exploitation dans

⁸ Ce secteur NACE 1089 comprend notamment la fabrication de compléments alimentaires et de produits alimentaires enrichis de vitamines, protéines, etc.

les secteurs de la transformation du thé et du café (1083) et de la fabrication de bière (1105) (graphique 13), ce qui est conforme à l'analyse des marges. D'autres secteurs ont également connu une hausse de cette proportion, sans que cela se ressente sensiblement au niveau des marges, comme la fabrication de plats préparés (1085), les autres transformations de fruits et légumes (1039) et le travail des grains (1061). En revanche, moins d'entreprises affichant une perte d'exploitation ont été observées en 2020 par rapport à la période pré-COVID dans la préparation de jus de fruits et légumes (1032), de produits à base de viande (1013) et dans la fabrication d'autres produits alimentaires (1089), de pain et pâtisserie (1071) et de condiments (1084) (graphique 14).

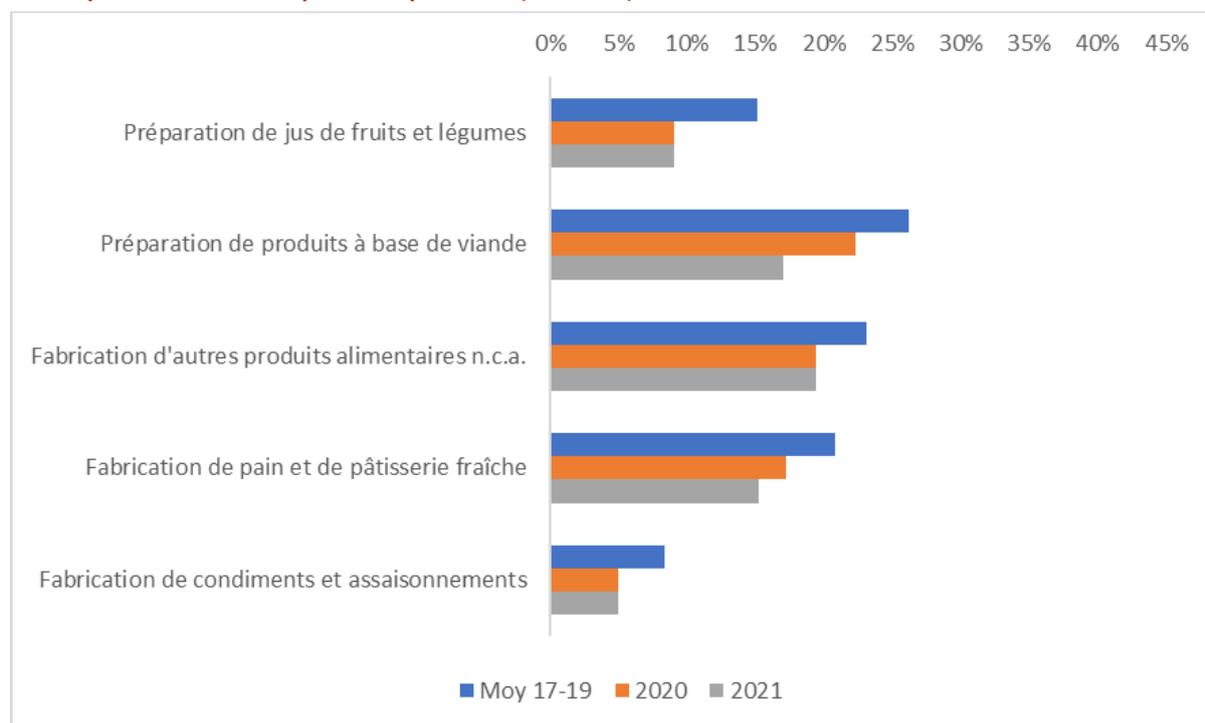
Graphique 13. Secteurs des industries alimentaires et des boissons avec une forte hausse de la proportion d'entreprises affichant une perte d'exploitation (rub. 9901) en 2020



Sources : Comptes annuels des entreprises (BNB – Centrale des bilans).

Remarque : Les secteurs sont classés selon l'écart entre la proportion 2020 et la proportion pré-COVID (2017-2019).

Graphique 14. Secteurs des industries alimentaires et des boissons avec une diminution de la proportion d'entreprises affichant une perte d'exploitation (rub. 9901) en 2020



Sources : Comptes annuels des entreprises (BNB – Centrale des bilans).

Remarque : Les secteurs sont classés selon l'écart entre la proportion 2020 et la proportion pré-COVID (2017-2019).

3.2. Commerce de gros et de détail de produits alimentaires et de boissons

Évolution des marges dans la décennie pré-COVID

Au cours de la décennie précédant la crise du COVID, les trois secteurs du commerce de produits alimentaires ont renforcé leur marge brute d'exploitation en Belgique (voir tableau 3). En fin de période, le commerce de détail non spécialisé (471) et spécialisé (472) affichaient une marge brute plus élevée en Belgique que dans la moyenne des pays voisins, contrairement au commerce de gros (463). Toutefois, pour le commerce de détail non spécialisé (471), la marge avait diminué en Belgique entre 2012 et 2016, avant de retrouver une tendance à la hausse (graphique 15). Pour le commerce de détail spécialisé (472), la marge a été plus stable, avec une hausse lors des dernières années (graphique 16). En fin de période, la marge brute de ces deux secteurs était inférieure à celle des Pays-Bas mais plus élevée par rapport aux niveaux français et allemand.

Tableau 3. Evolution de la marge brute d'exploitation, Commerce alimentaire et des boissons, Belgique et pays voisins, moyenne 2010-2011 vs 2018-2019

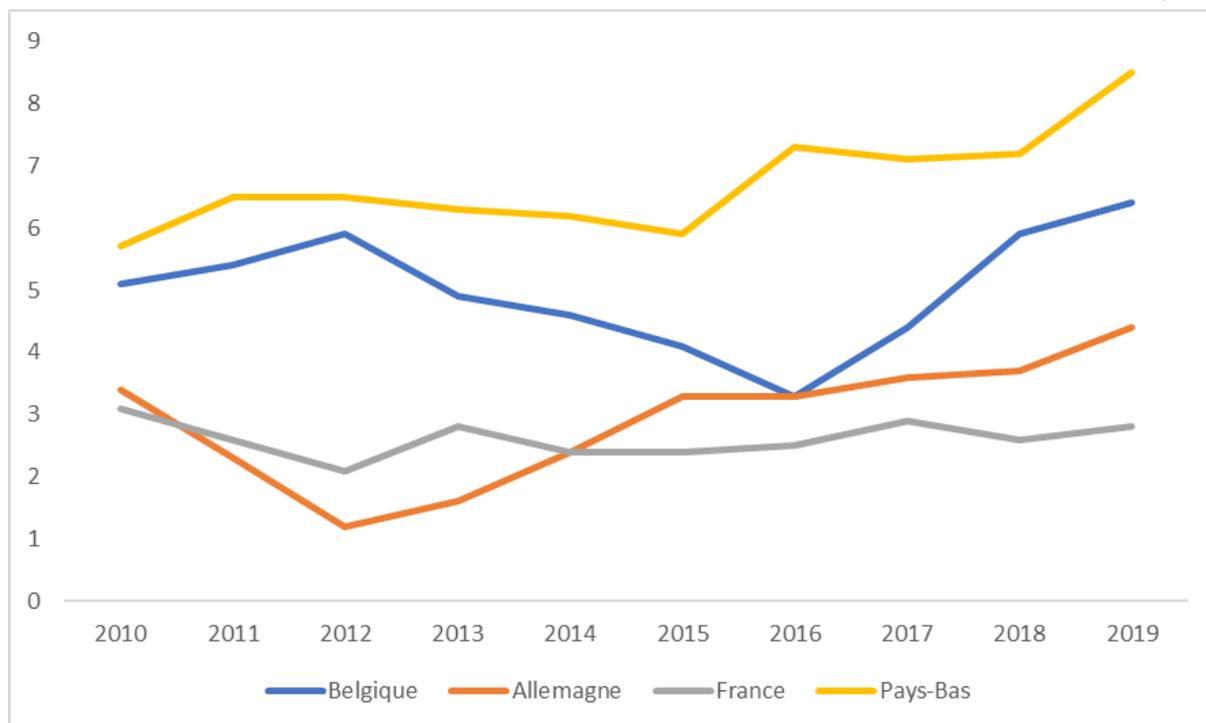
(En %)

NACE	SECTEUR	Belgique		Pays voisins	
		Moyenne 10-11	Moyenne 18-19	Moyenne 10-11	Moyenne 18-19
463	Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac	3,3	3,5	4,10	4,53
471	Commerce de détail en magasin non spécialisé	5,25	6,15	3,93	4,87
472	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	8,65	9,95	9,43	9,18

Sources : CE, Eurostat (Enquête SBS).

Graphique 15. Évolution de la marge brute d'exploitation dans la décennie pré-COVID, commerce de détail non spécialisé (NACE 471), Belgique et pays voisins, 2010-2019

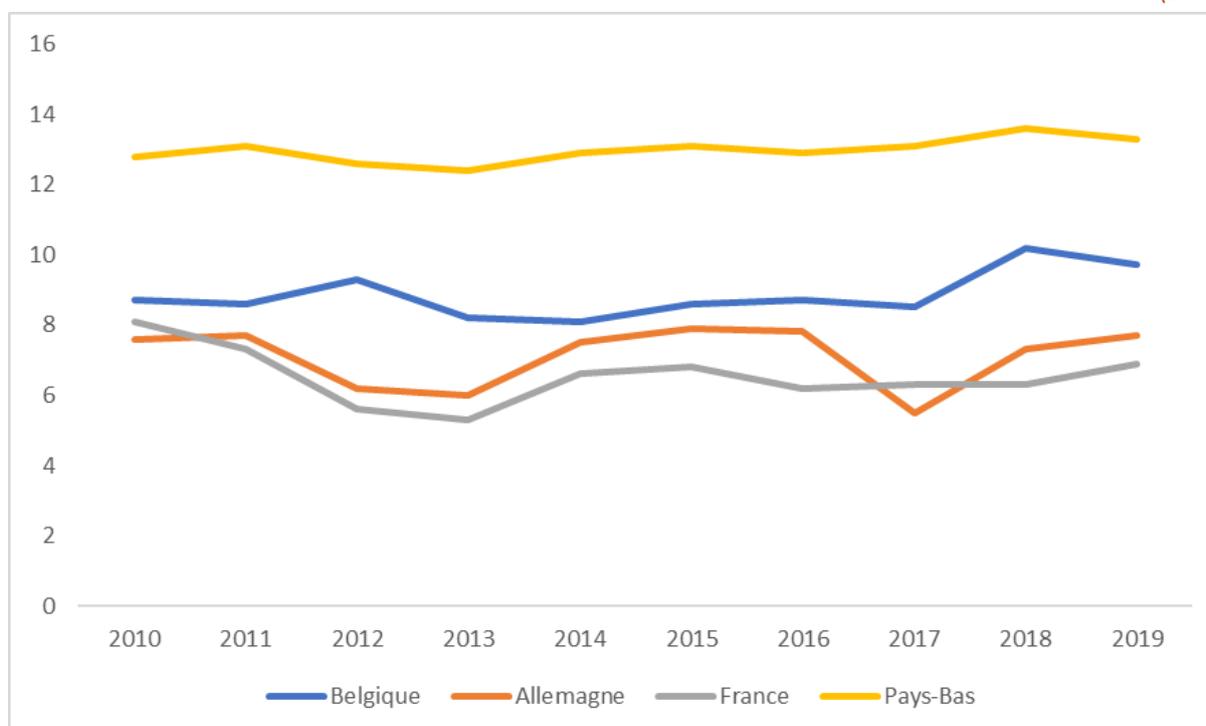
(En %)



Sources : CE, Eurostat (Enquête SBS).

Graphique 16. Évolution de la marge brute d'exploitation dans la décennie pré-COVID, commerce de détail spécialisé (NACE 472), Belgique et pays voisins, 2010-2019

(En %)

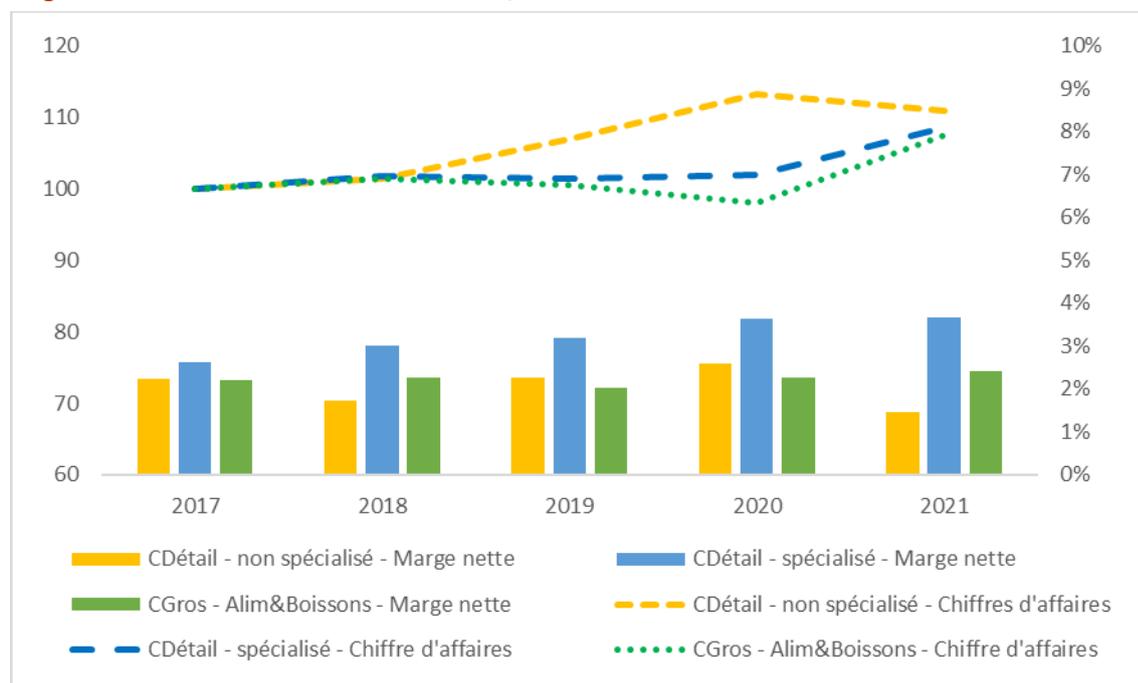


Sources : CE, Eurostat (Enquête SBS).

Évolution des marges pendant la période COVID

Le commerce de détail non spécialisé (471), qui comprend notamment les supermarchés et les hypermarchés, a connu une hausse soutenue de son chiffre d'affaires en 2020, tandis que sa marge nette se renforçait légèrement. En revanche, l'année 2021 a été marquée par une stagnation du chiffre d'affaires et une baisse de la marge nette de ce secteur, atteignant ainsi son point le plus bas de la période (graphique 17). En ce qui concerne le commerce de détail en magasin spécialisé (472), sa marge nette a légèrement augmenté lors de la période COVID. Quant au commerce de gros de produits alimentaires, il a connu une diminution de son chiffre d'affaires en 2020, suivie d'un rebond, mais sa marge est restée stable.

Graphique 17. Évolution de la marge nette d'exploitation (en %) et du chiffre d'affaires (base 2017=100), commerce de gros et de détail alimentaire et des boissons, 2017-2021



Sources : Comptes annuels des entreprises (BNB – Centrale des bilans), Statistiques TVA (Statbel).

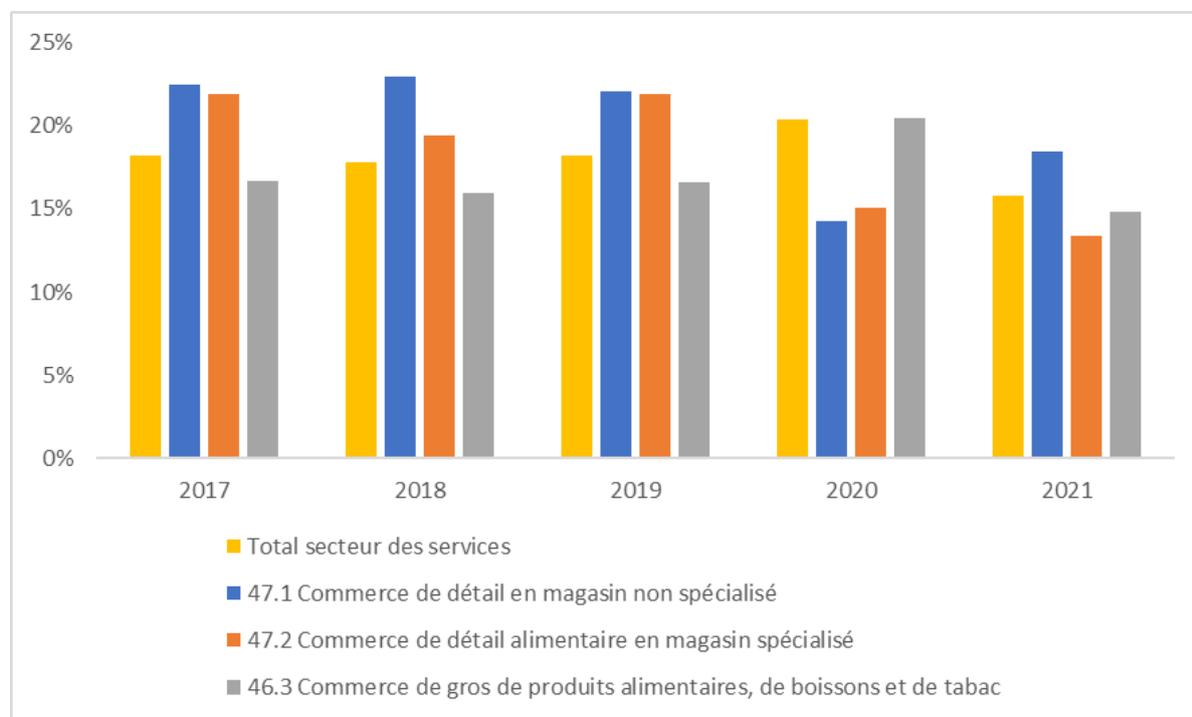
Toutefois, ce constat pourrait cacher des différences entre les entreprises d'un même secteur. Ainsi, en 2020, le commerce de gros de produits alimentaires (463) a connu une hausse de la proportion d'entreprises affichant une perte d'exploitation, suivant ainsi la tendance du secteur des services dans son ensemble (graphique 18). En revanche, pour les deux secteurs du commerce de détail analysés, cette proportion était plus faible pendant la crise COVID que lors des années précédentes, malgré une recrudescence en 2021 dans le commerce de détail en magasin non spécialisé, ce qui est conforme avec l'évolution des marges. Cette recrudescence en 2021 pour ce secteur est contraire à la tendance observée dans l'ensemble du secteur des services.

Au sein du commerce de détail en magasin non spécialisé (471), des différences apparaissent selon la taille des entreprises. En 2020, la proportion d'entreprises affichant une diminution de leur bénéfice d'exploitation par rapport à la période pré-COVID était fortement plus importante dans le premier quartile du chiffre d'affaires⁹ que dans les autres : plus on montait dans les quartiles, plus cette proportion diminuait (graphique 19). En revanche, en 2021, les différents quartiles ont été touchés

⁹ Soit les 25 % d'entreprises affichant le chiffre d'affaires moyen le plus faible sur la période 2017-2021.

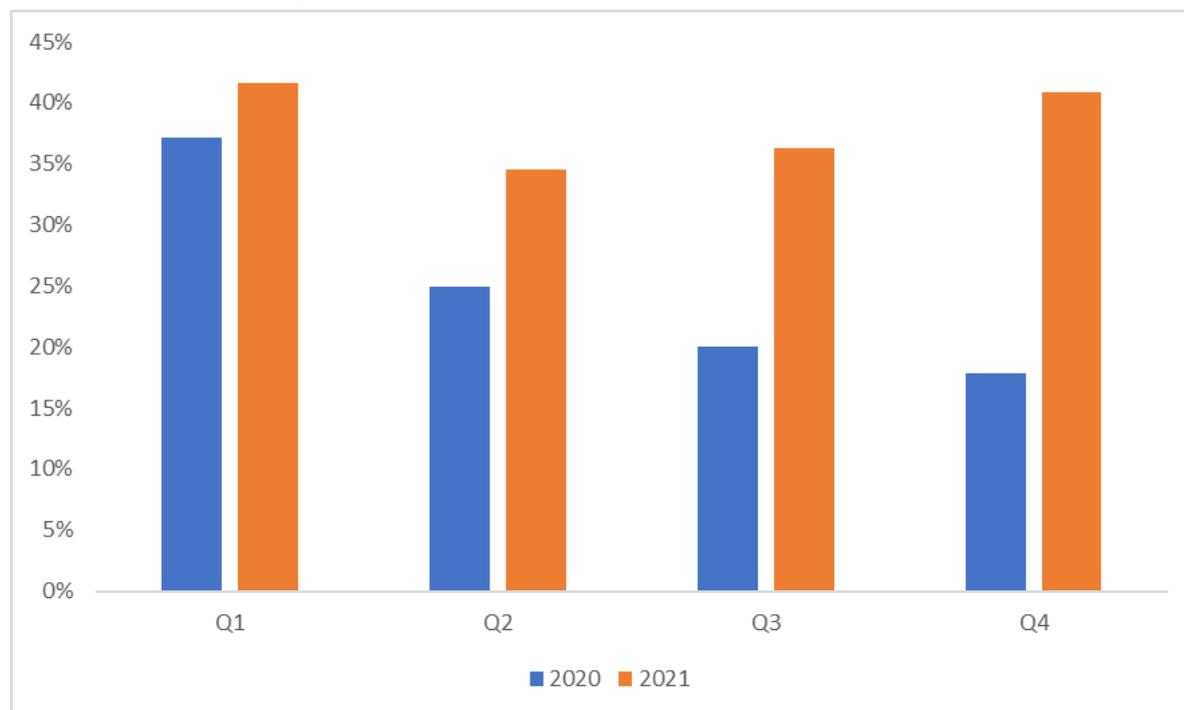
par la dégradation de la situation, avec une forte hausse de la proportion dans le quartile les plus élevés.

Graphique 18. Proportion d'entreprises affichant une perte d'exploitation (rub. 9901), commerce de produits alimentaires et total des secteurs des services, 2017-2021



Sources : Comptes annuels des entreprises (BNB – Centrale des bilans)

Graphique 19. Proportion d'entreprises affichant une diminution du bénéfice d'exploitation (rub. 9901) par rapport à la moyenne de la période pré-COVID (moyenne 2017-2019), ventilation par quartile du chiffre d'affaires, commerce de détail en magasin non spécialisé, 2020 et 2021

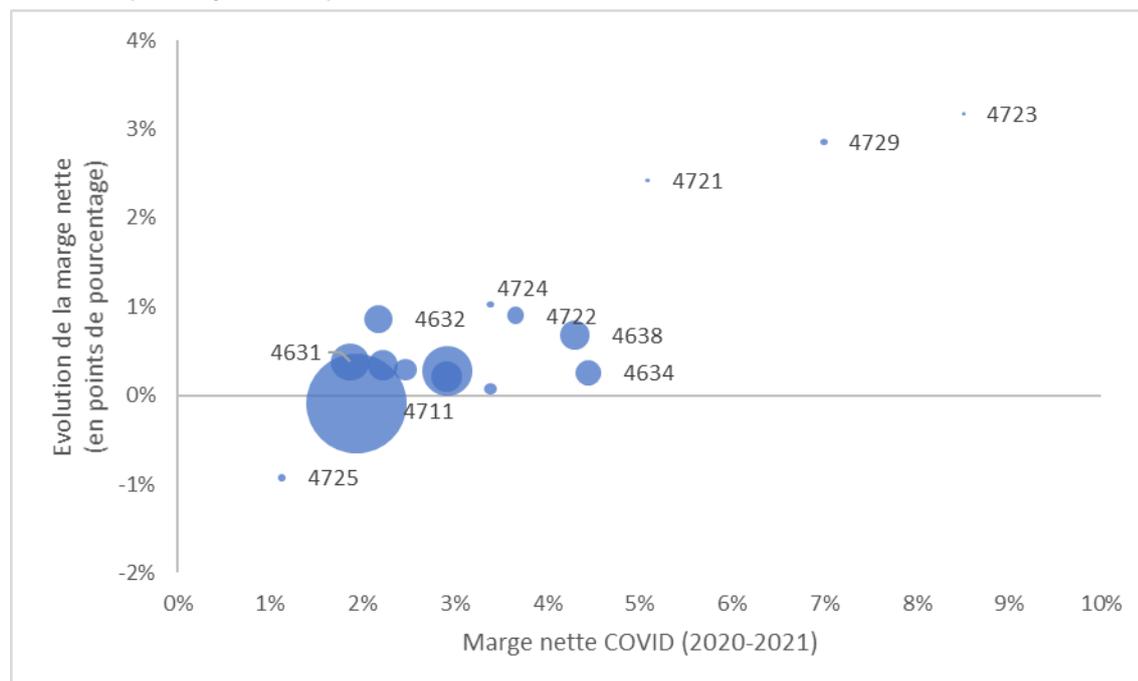


Sources : Comptes annuels des entreprises (BNB – Centrale des bilans).

Lecture : parmi le Xème quartile des entreprises du NACE 471 selon le chiffre d'affaires moyen 2017-2021, X % des entreprises présentaient un bénéfice d'exploitation moins élevé en 2020 (2021) que le bénéfice annuel moyen pré-COVID.

La marge nette de la plupart des secteurs du commerce de gros et de détail de produits alimentaires n'a pas été impactée négativement par la crise du COVID (graphique 20). Seul le commerce de détail de boissons (4725) a connu une contraction de sa marge en 2020, suivie d'un rebond, tandis que le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (4711) a vu sa marge nette diminuer en 2021, après une légère hausse en 2020 (voir annexe 2). Les autres secteurs ont réussi à maintenir ou augmenter leur marge. Certains l'ont sensiblement renforcée, comme le commerce de détail de poissons (4723), de fruits et légumes (4721) et les autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé¹⁰ (4729).

Graphique 20. Évolution et niveau de la marge nette, commerce de gros et de détail alimentaire, 2020 vs moyenne 2017-2019 (niveau pré-COVID)



Sources : Comptes annuels des entreprises (BNB – Centrale des bilans), Statistiques TVA (Statbel).

Remarque : La taille des bulles représente le chiffre d'affaires 2021 du secteur.

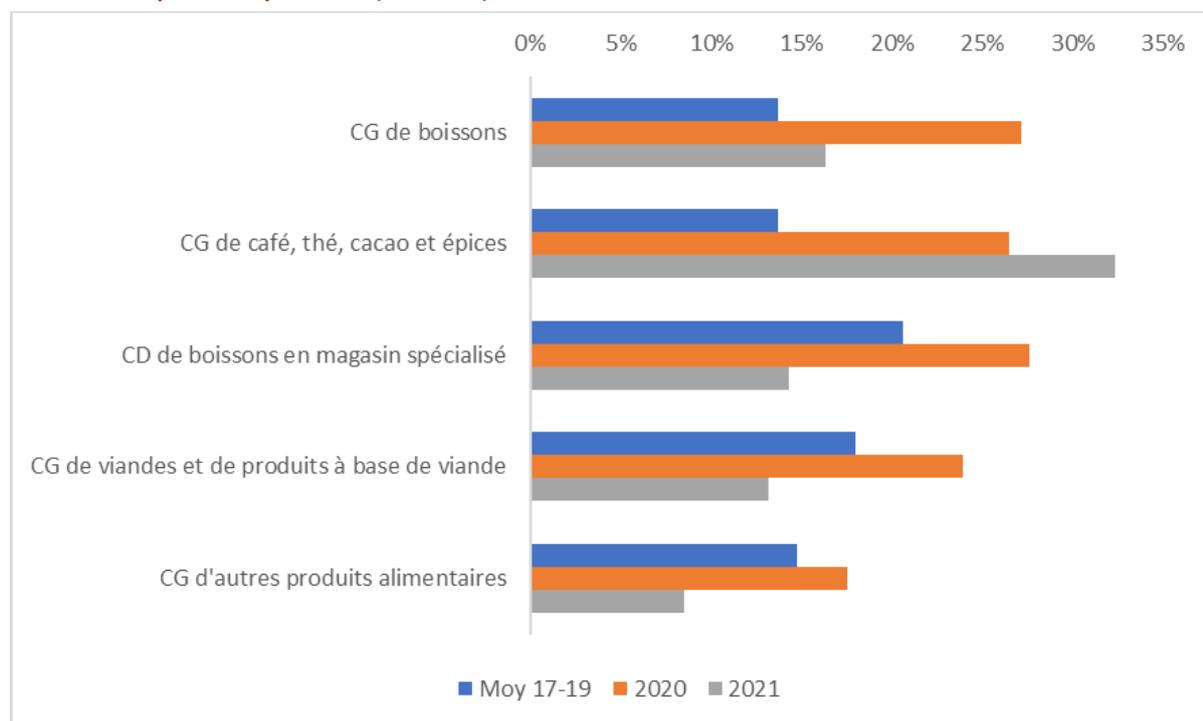
Ce constat peut néanmoins cacher des différences entre les entreprises d'un même secteur. Ainsi la proportion d'entreprises affichant une perte d'exploitation a fortement augmenté en 2020 dans le commerce de gros de boissons (4634), de café et thé (4637), de viandes (4632) et d'autres produits alimentaires¹¹ (4638) (graphique 21). Hormis pour le commerce de gros de café et thé (4637) et dans une moindre mesure de boissons (4634), la situation de ces secteurs en 2021 était toutefois meilleure qu'avant la crise au regard de cet indicateur.

En revanche, plusieurs secteurs du commerce de détail ont vu leur proportion d'entreprises affichant une perte d'exploitation diminuer en 2020. Il s'agit notamment des détaillants de poissons (4723), de viandes (4722), de fruits et légumes (4721) et des autres commerces de détail alimentaires en magasins spécialisé (4729), ce qui est conforme à l'évolution des marges (graphique 22). En ce qui concerne les magasins non spécialisés à prédominance alimentaire (4711), l'amélioration en 2020 a été suivie par une recrudescence de la proportion d'entreprises affichant une perte d'exploitation en 2021.

¹⁰ Ce secteur comprend notamment la vente de détail de produits laitiers et de café.

¹¹ Ce secteur comprend notamment le commerce de gros de poissons, de pommes de terre et d'aliments pour animaux.

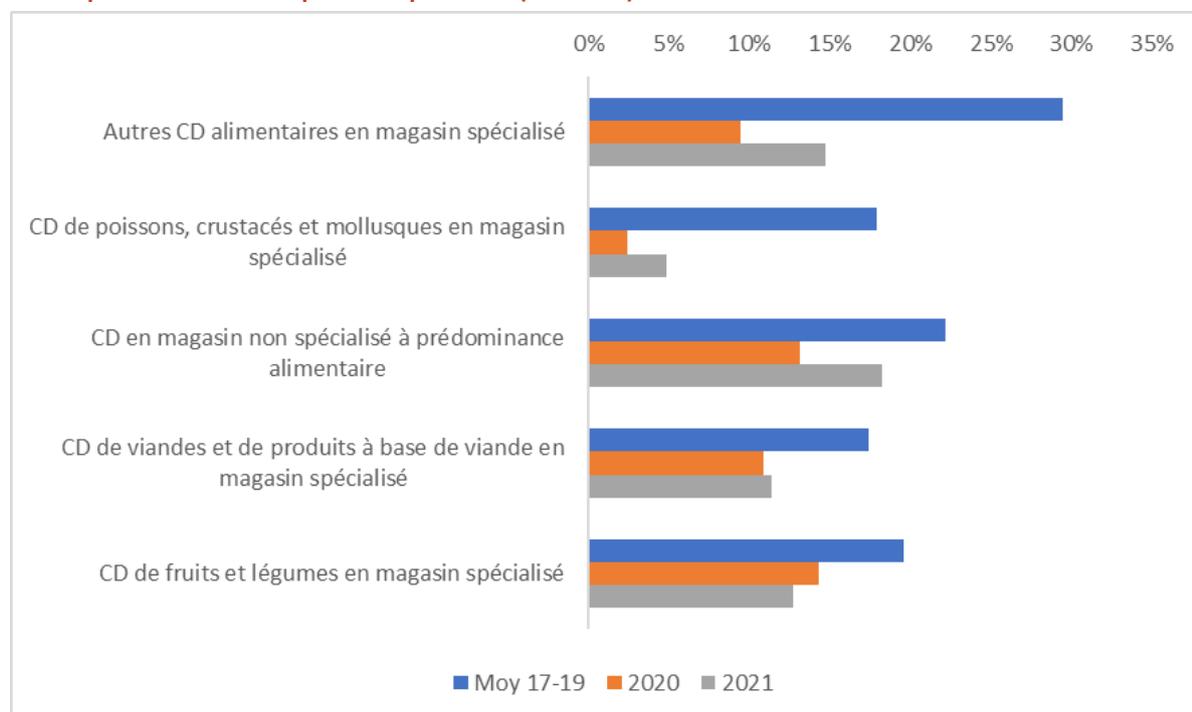
Graphique 21. Secteurs du commerce de produits alimentaires avec une forte hausse de la proportion d'entreprises affichant une perte d'exploitation (rub. 9901) en 2020



Sources : Comptes annuels des entreprises (BNB – Centrale des bilans).

Remarque : les secteurs sont classés selon l'écart entre la proportion 2020 et la proportion pré-COVID (2017-2019).

Graphique 22. Secteurs du commerce de produits alimentaires avec une forte diminution de la proportion d'entreprises affichant une perte d'exploitation (rub. 9901) en 2020



Sources : Comptes annuels des entreprises (BNB – Centrale des bilans).

Remarque : les secteurs sont classés selon l'écart entre la proportion 2020 et la proportion pré-COVID (2017-2019).

3.3. Conclusion

Bien que toute analyse sectorielle puisse cacher de fortes différences entre les entreprises d'un même secteur, les industries et le commerce de produits alimentaires semblent avoir traversé la crise du COVID de manière moins négative que certaines autres branches d'activités.

Avant le début de la crise du COVID, les marges de ces secteurs étaient de même ordre de grandeur, voire plus élevées, que celles des pays voisins. En 2020, la fabrication de boissons fut fortement touchée par la crise, tandis que les industries alimentaires maintenaient des résultats stables et le commerce de détail non spécialisé améliorait sa marge.

En 2021, la grande majorité des secteurs analysés avaient recouvré, voire dépassé pour certains, leur marge d'avant la crise COVID. Toutefois, une dégradation de la situation s'est notamment observée cette année-là dans le commerce de détail non spécialisé.

Par ailleurs, avant la période actuelle de forte hausse des coûts de production, hormis pour la fabrication de boissons, le niveau des marges dans le maillon industriel demeure structurellement faible par rapport à d'autres branches d'activités de l'économie belge. Il en va de même pour le maillon de la grande distribution.

4. Évolution des prix dans les différentes filières alimentaires

Dans cette partie, il est proposé de décrire la transmission des prix dans différentes filières agro-alimentaires et d'estimer l'évolution mensuelle des marges brutes au niveau de la transformation et au niveau du commerce de détail au cours de ces derniers mois, et particulièrement à la suite de la crise ukrainienne et de la hausse très importante du coût des matières premières agricoles et de l'énergie.

Pour l'analyse de l'évolution des marges brutes, il s'agira de comparer, au stade de la transformation, une évolution théorique des coûts de production – pour les grands postes de ces coûts – avec l'évolution de l'indice des prix industriels pour la classe d'activité concernée. De cette manière, on met en parallèle une proxy-variable du chiffre d'affaires du secteur (cette proxy étant l'indice mensuel Statbel des prix industriels) avec les coûts de production supposés. Pour le commerce de détail, la comparaison se réalise entre l'indice des prix à la consommation pour les produits concernés avec l'évolution des coûts de production supposés de la grande distribution.

4.1. Méthodologie et sélection des filières alimentaires

L'évolution d'un coût de production théorique a été calculé au stade industriel et au stade du retail pour les mois des années 2021 et 2022. Elles pourront être comparées à l'évolution du prix à la production (prix industriels¹²) et à l'évolution du prix à la consommation enregistrés par Statbel. La part de chacun des coûts (matières premières, emballage, énergie, charges salariales, transport et autres) dans la structure des coûts des producteurs industriels d'une part, et dans le commerce de détail, d'autre part, a été analysée sur base d'informations provenant de l'enquête sur la structure des entreprises et des cadres d'achat.

Tandis que l'enquête structurelle est faite chaque année, cette annexe est ajoutée tous les 5 ans et doit être remplie par les plus grandes entreprises (voir partie 3 de ce document). Les dernières

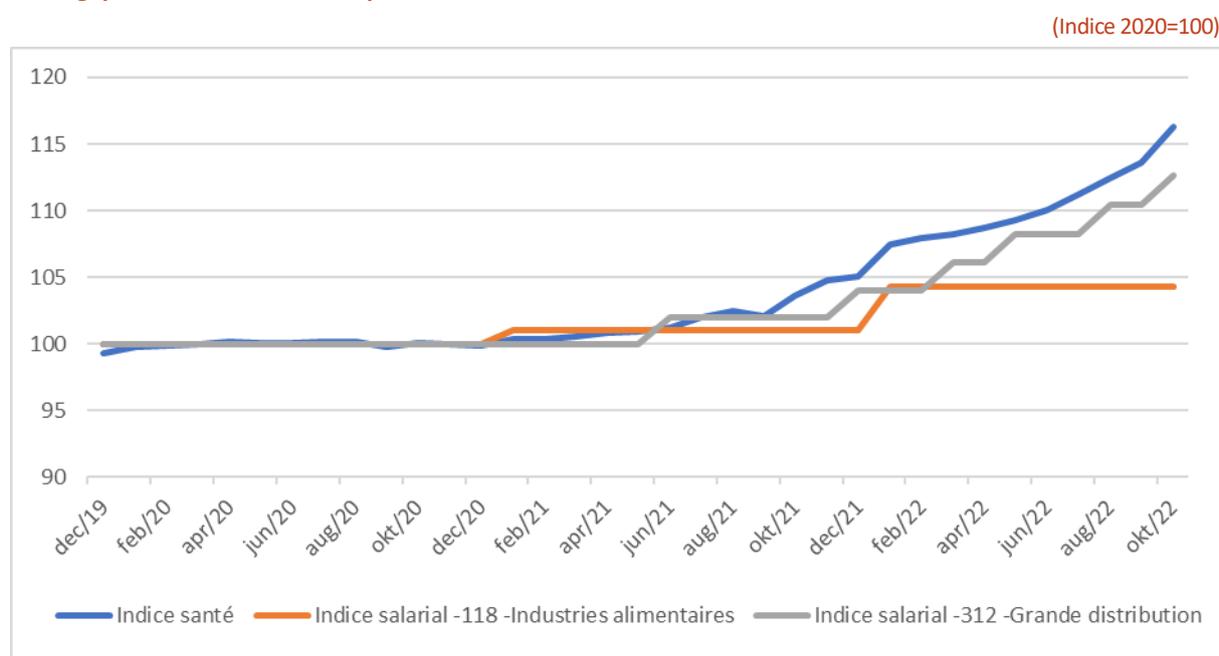
¹² Ce sont les indices des prix à la production (industrie) sur les *marchés globaux* (c'est-à-dire une combinaison des prix intérieurs et extérieurs) qui sont utilisés puisqu'il s'agit d'approcher le chiffre d'affaire.

données disponibles datent de 2020¹³. Pour les estimations pour 2021 et 2022, des coûts théoriques sont calculés.

L'évolution de ces coûts en 2021 et 2022 a ensuite servi à calculer l'évolution théorique du coût de production dans les deux maillons. En comparant l'évolution des coûts de production avec l'évolution des prix de vente, on peut faire une estimation de l'évolution des marges depuis 2020. Par exemple, si les coûts de production évoluent de la même façon que les prix de vente dans la période 2021 et 2022, les marges n'ont pas changé depuis 2020. Les proxys utilisés à cet effet étaient :

- Pour le coût des matières premières dans le calcul du coût de production théorique : l'indice d'évolution des prix de la matière première principale (par exemple, le cours européen du blé panifiable pour les coûts de l'activité 1061-meunerie). Quand la matière première provient de l'industrie agro-alimentaire, ce sont les indices des prix à la production sur le *marché intérieur* qui sont utilisés (par exemple, l'indice des prix industriels des activités de meunerie (NACE 1061) est retenu pour le coût de la farine entrant dans l'activité de production de pain et pâtisserie fraîche (1071));
- Pour les charges salariales : l'évolution de l'indice salarial dans la commission paritaire concernée (données du SPF Emploi). Par rapport à 2020, l'indice salarial dans le secteur de l'agroalimentaire a augmenté de 5 % (l'augmentation annuelle a été de +1 % en 2021, et +3,2 % en 2022). Cette augmentation est encore relativement modérée, mais il faut préciser que dans le secteur des industries alimentaires, l'adaptation des salaires à l'évolution de l'indice santé ne se fait qu'une fois par an, au début de l'année. Il est attendu une forte hausse (plus de 10 %) en janvier 2023. Par contre, dans le secteur du commerce de détail, plusieurs adaptations des salaires ont déjà eu lieu, car elles peuvent se faire plusieurs fois au cours de l'année. Dès lors, depuis 2020, les salaires dans ce secteur ont déjà connu une hausse cumulée de 13% (situation en octobre 2022) ;

Graphique 23. Évolution de l'indice santé et des coûts salariaux dans l'industrie alimentaire et le commerce de détail en Belgique, selon la commission paritaire

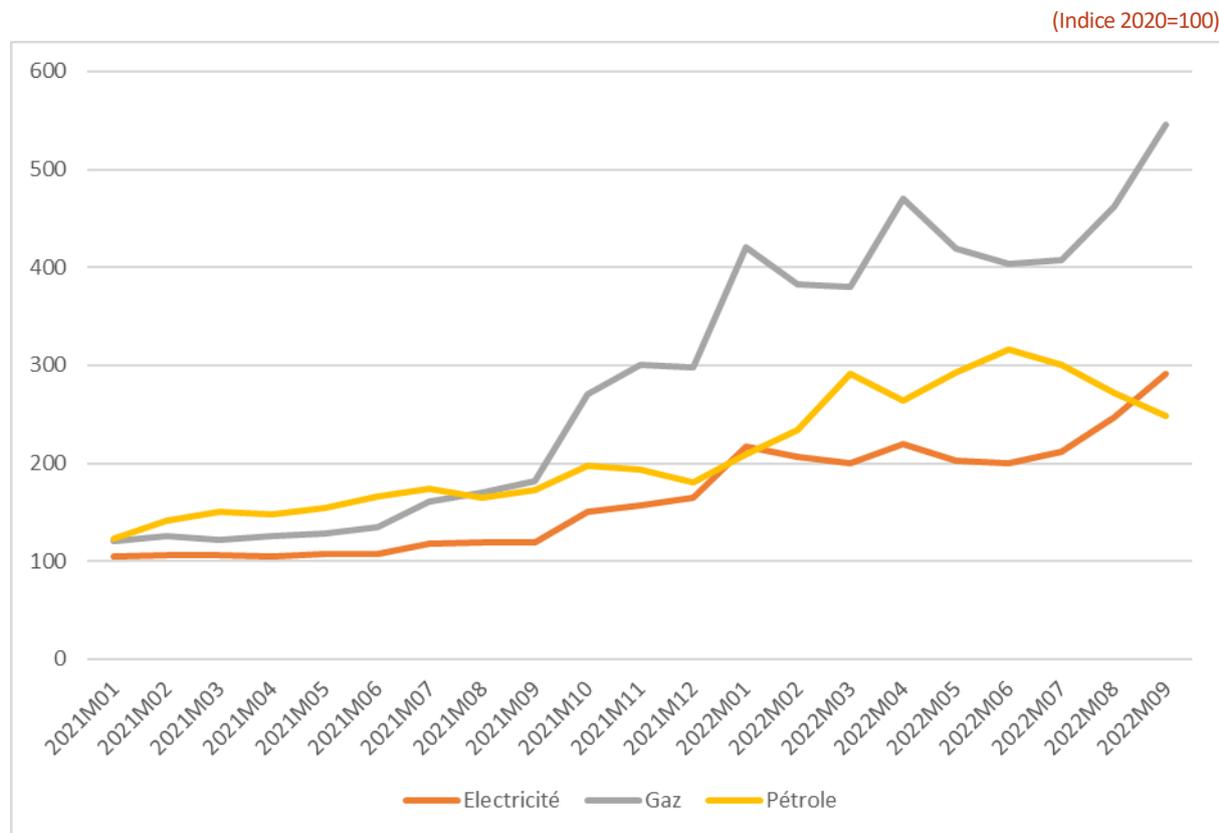


Sources : SPF Emploi, Statbel.

¹³ Bien que 2020 ait été une année atypique en raison de l'éclatement de la crise de Corona, la structure des coûts mesurée de cette manière n'était pas très différente de celle des autres années.

- Pour l'énergie, on tient compte des 4 sources d'énergie qui sont distinguées dans le cadre d'achat de l'enquête structurelle : l'électricité, le pétrole, le gaz et la vapeur. Prix mensuels communiqués par la CREG pour le gaz et l'électricité, et le cours international du Brent (en euro) pour les produits pétroliers.

Graphique 24. Évolution du prix de l'énergie en Belgique



Sources : CREG¹⁴, INSEE.

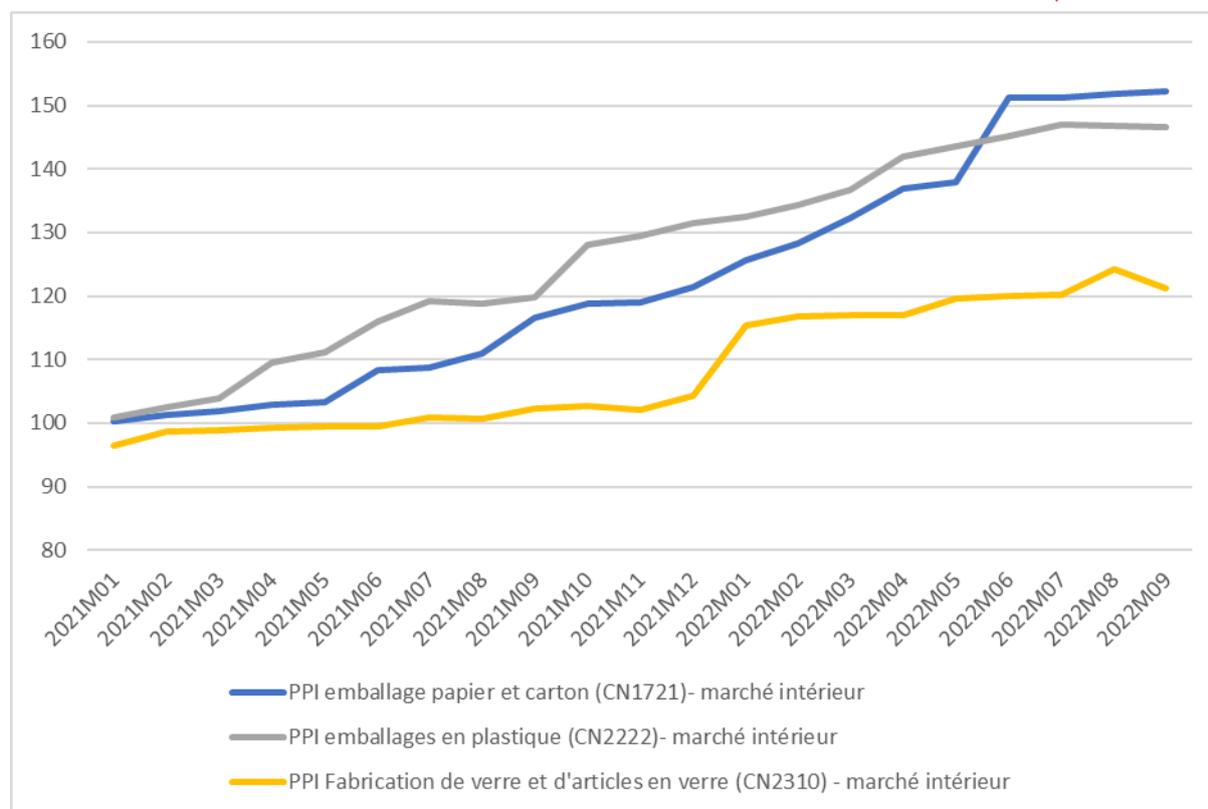
- Le coût d'emballage dans le calcul du coût de production théorique a été approché au moyen de la statistique des prix à la production (marché intérieur) du secteur NACE 1721 Fabrication de papier et de carton ondulés et d'emballages en papier ou en carton, du secteur NACE 2222-Fabrication d'emballages en matières plastiques, et du secteur 2310-Fabrication de verre et d'articles en verre. Seul l'emballage principal a été pris en compte.

Le graphique suivant présente l'évolution mensuelle de l'indice des prix industriels selon ces 3 activités de fabrication d'emballages ces derniers mois.

¹⁴ Basé sur le prix commercial moyen de l'électricité et du gaz (tout compris) pour une consommation de 50.000 kWh d'électricité et de 100.000 kWh de gaz naturel dans les PME.

Graphique 25. Évolution de l'indice des prix industriels pour la fabrication des emballages en Belgique

(Indice 2020=100)



Source : Statbel.

- L'évolution des autres coûts (y compris le transport) a été corrélée à l'indice santé. Par rapport à la période de référence (moyenne 2020), l'indice santé a augmenté de 5,1 % en décembre 2021, et de 14,6 % en septembre 2022.

Pour le commerce de détail, l'exercice consiste également à comparer l'évolution de l'indice du prix de vente des produits concernés (indice HICP), avec l'évolution d'un indice théorique des coûts. Dans le commerce de détail, globalement, la structure des coûts est dominée par les achats de biens destinés à la revente (79,4 % des coûts selon les données de 2020), suivent ensuite les autres coûts incluant le transport (10,5 %), les salaires (9,5 %) et l'énergie (0,6 %).

Pour les achats de biens dans le commerce de détail, l'évolution des coûts est fondée sur l'indice des prix industriels (marché intérieur) pour le secteur d'activité concerné. Le poste de personnel est estimé à partir de l'indice salarial selon le Comité paritaire de la grande distribution. Pour les autres postes de coûts, l'évolution des prix est estimée à partir des indices mentionnés (CREG pour l'énergie et l'indice santé pour les autres coûts).

La structure des coûts pour les secteurs industriels alimentaires est présentée dans le graphique en dessous.

Pour cette analyse de la transmission des prix et de l'estimation de l'évolution des marges dans l'industrie et le commerce, 9 filières agro-alimentaires ont été retenues. Il s'agit des filières suivantes :

- La **viande bovine** (activité NACE 1011-Transformation et conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille)
- La **viande porcine** (activité NACE 1011-Transformation et conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille)

- La **viande de volaille** (activité NACE 1012-Transformation et conservation de la viande de volaille)
- La **charcuterie** (activité NACE 1013-Préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille)
- Le **lait et le fromage** (activité NACE 1051-Exploitation de laiteries et fabrication de fromage)
- Le **pain et la farine** (activités NACE 1061-Travail des grains, et NACE 1071-Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche)
- Le **sucre** (activité NACE 1081-Fabrication de sucre)
- Le **chocolat** (activité NACE 1082-Fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie)
- La **bière** (activité NACE 1105-Fabrication de bière)

Il s'agit de filières pour lesquelles le coût de la matière première agricole a connu ces derniers mois une hausse particulièrement marquée (en plus de la hausse du coût de l'énergie), et donc dans lesquelles une pression sur les marges bénéficiaires s'est faite le plus sentir.

De plus, le choix des filières a aussi tenu compte de la possibilité d'établir un lien relativement clair et interprétable entre le produit ou les produits de consommation finale (c'est-à-dire la statistique HICP) et l'activité de transformation d'où vient ce ou ces produits alimentaires (c'est-à-dire la statistique des indices de prix à la production, PPI). Dans le cas de la viande de volaille, par exemple, on dispose à la fois de l'indice des prix de la volaille à la consommation (CP01124), et l'indice des prix industriels de production de viande de volaille (NACE 1012). La matière première agricole est aussi homogène (largement dominée par les carcasses de volaille pour lesquelles les prix sont disponibles), permettant de donner du sens à la comparaison de l'évolution du prix de ces carcasses avec celle du coût de production industrielle.

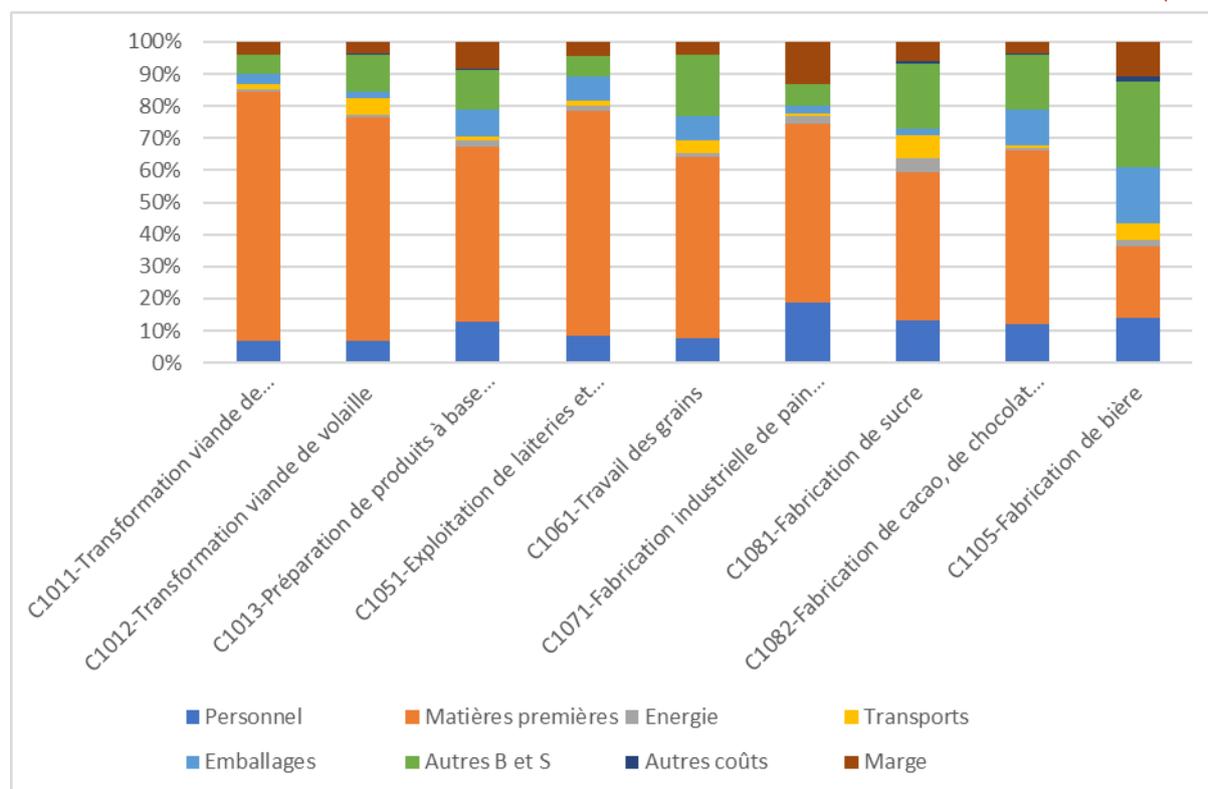
Toutefois, les liens entre les différents maillons de la filière ne sont pas toujours aussi univoques. Dans le cas de la filière viande bovine par exemple, les prix industriels couvrent l'ensemble des activités de production de viande (NACE 1011), sans possibilité de distinction entre la viande bovine, la viande porcine, ou d'autres types de viande. L'interprétation du lien entre l'évolution du prix industriel et celle du produit à la consommation devient dès lors plus délicate et sujette à des précautions. Des limites relatives à la confidentialité doivent être également mentionnées : dans le cas du sucre, les indices de prix relatifs à la production industrielle du sucre belge (NACE 1081) ne sont pas diffusés puisque seules deux entreprises sont concernées. Une combinaison des indices PPI allemand et français est donc retenue puisque le marché ouest-européen du sucre blanc est très intégré. Ces filières ont été néanmoins retenues dans l'analyse car les évolutions des prix aux différents stades des filières sont à la fois très marquées et avec des hausses généralisées. Dans l'estimation de l'évolution des marges dans les différentes filières en 2021 et 2022, d'autres limites liées à des simplifications doivent encore être mentionnées :

- Seule l'évolution des prix est prise en compte. Les changements de volume, par exemple dans l'achat des moyens de production, ne sont pas intégrés (hypothèse de volumes constants). On peut penser par exemple que les entreprises essaient de réaliser des économies d'énergie, dans quel cas l'analyse fondée uniquement sur l'évolution des prix conduit à une surestimation des coûts de production. De même, des effets de substitution entre moyens de production ne sont évidemment pas pris en considération.
- De même, pour l'industrie, l'évolution du chiffre d'affaires est seulement estimée à partir de l'évolution du prix du produit principal écoulé par le secteur d'activité concerné. Les effets de volume et les revenus ou pertes liés à d'autres produits ou services issus de ce secteur ne sont pas non plus pris en compte.

- Le décalage dans le temps entre l'achat des matières premières (ou d'autres biens et services) et la vente des produits ne sont pas non plus pris en compte. Dans le commerce de détail, les prix dans les contrats d'achat sont souvent renégociés à des moments prédéfinis et le timing de la hausse des coûts d'achat n'est donc pas concomitante avec le timing de la hausse des prix de vente dans les maillons en amont.
- Pour l'estimation des marges dans la grande distribution, l'évolution des coûts concernant l'achat de produits destinés à la revente est établie à partir des prix industriels pour les productions concernées (par exemple, pour le pain, c'est le prix industriel de la branche d'activité 1071 - Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche qui est utilisé). Pour ces prix industriels, la statistique retenue est bien sûr celle des prix sur le marché intérieur puisque les produits sont destinés au commerce belge. Mais la grande distribution s'approvisionne aussi auprès de fournisseurs étrangers. Idéalement, il faudrait donc également tenir compte des prix industriels étrangers, en particulier ceux observés dans les pays voisins. Mais, faute de connaître la proportion, pour tous les produits retenus, des biens qui proviennent de l'industrie belge et de ceux qui proviennent des pays voisins, le calcul ne tient compte que des prix industriels belges.
- Comme il a été dit, l'évolution de certains coûts (comme les transports ou les autres achats de biens et services) a été approchée par l'évolution de l'indice santé. Cet indice ayant augmenté parfois nettement moins fort que d'autres types de coûts (en particulier l'énergie), il est probable que des sous-estimations soient faites pour ces postes de coûts.
- La vue qui est présentée ici décrit une situation moyenne pour un secteur et c'est une situation moyenne établie à partir d'un groupe d'entreprises de ce secteur. L'hétérogénéité des situations économiques au sein de chaque secteur doit toutefois être gardée à l'esprit. Certainement les résultats pour le commerce de détail doivent être interprétés avec prudence. En effet, l'évolution des prix à la consommation couvre à la fois la grande distribution et le petit commerce spécialisé (boucheries, boulangeries, ...). En plus la structure des coûts peut être très différente d'un produit à l'autre.

Graphique 26. Structure des coûts par activité

(En %)



Source : Statbel.

4.2. Évolution des prix dans la filière bovine et dans la filière porcine

Évolution des prix de vente dans les différents maillons de la filière bovine et porcine en Belgique et dans les pays voisins

- Pour la viande bovine, les prix des carcasses, tant mâles (AS2) que femelles (DE2) ont commencé un très important mouvement de hausse à partir de juin 2020. Le déclencheur est la réouverture de l'horeca, après la première période de confinement suite à la crise sanitaire. Ce mouvement de hausse des prix de carcasses s'est largement poursuivi tout au long de l'année 2021 et ces trois premiers trimestres de 2022 (avec une petite pause pour les carcasses AS2 au cours de la deuxième moitié de 2021). Entre juin 2020 et septembre 2022, le prix des carcasses bovines a augmenté de 21 %.
- Les prix de la carcasse porcine payée aux éleveurs présentent des variations inter- et intra-annuelles très importantes. Néanmoins, ils connaissent un fort mouvement de hausse depuis le début de cette année. En septembre, ils ont atteint un niveau historiquement haut. Le prix moyen de 2021 est globalement proche du prix de 2020. Pour 2022 par contre, le prix en septembre est supérieur de 57 % par rapport à la moyenne de 2021.

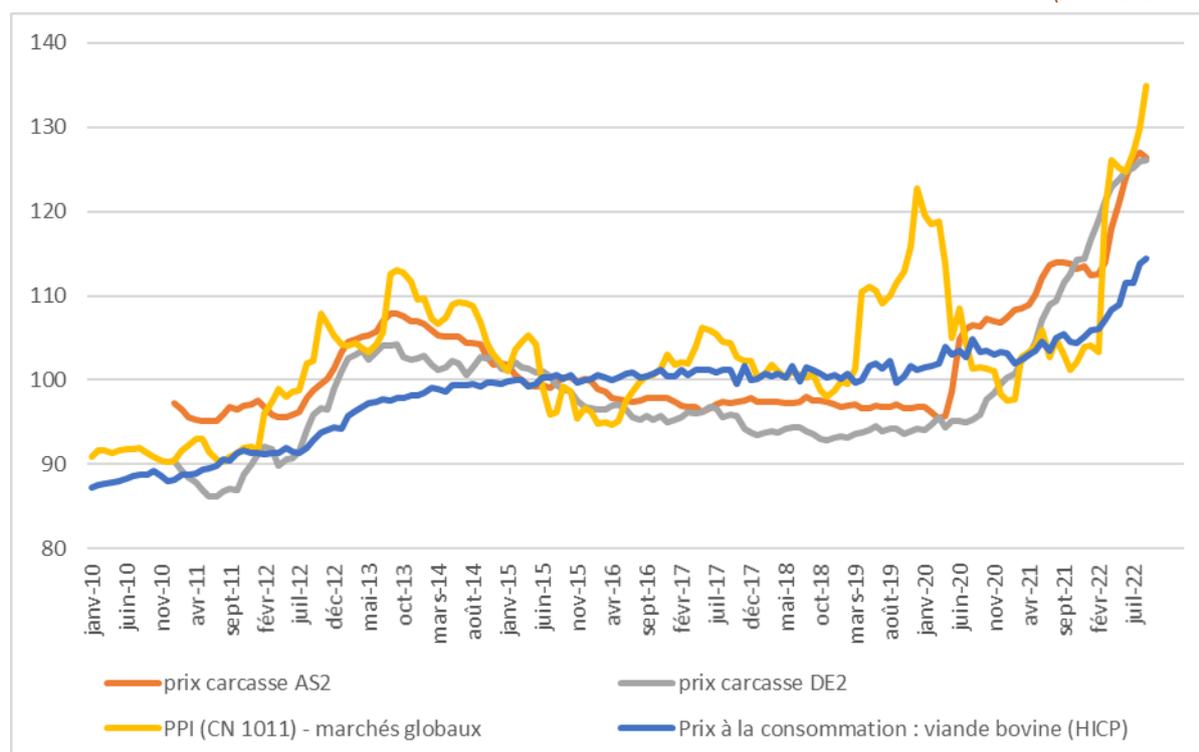
Le prix industriel pour l'activité de production de viande de boucherie (NACE 1011) est surtout lié à l'évolution du prix des carcasses de la viande porcine. En effet selon les cadres d'achat de 2020, la part des matières premières bovines ne représente que 7 % du coût relatif aux matières premières animales, tandis que cette part est de 93 % pour le porc. L'indice des prix industriels pour le secteur de la fabrication de viande (NACE 1011) suit relativement bien l'évolution des prix des carcasses des porcs, avec des amplitudes moins fortes. Depuis le début

de cette année, le prix des carcasses de porcs a progressé de 72 %, contre 43 % pour le prix industriel.

- Au niveau de la consommation, pour la viande bovine, on peut dire par contre que le commerce de détail a répercuté en partie la hausse du coût des carcasses bovines, avec un décalage temporel. La hausse du prix au détail pour la viande bovine et de veau se manifeste en effet à partir d'environ le mois de mai 2021, donc près d'un an après le démarrage du mouvement de hausse du prix des carcasses. A partir de cette période, la hausse est relativement importante (+10,5 % entre mai 2021 et septembre 2022).

Graphique 27. Évolution des prix dans la filière bovine en Belgique

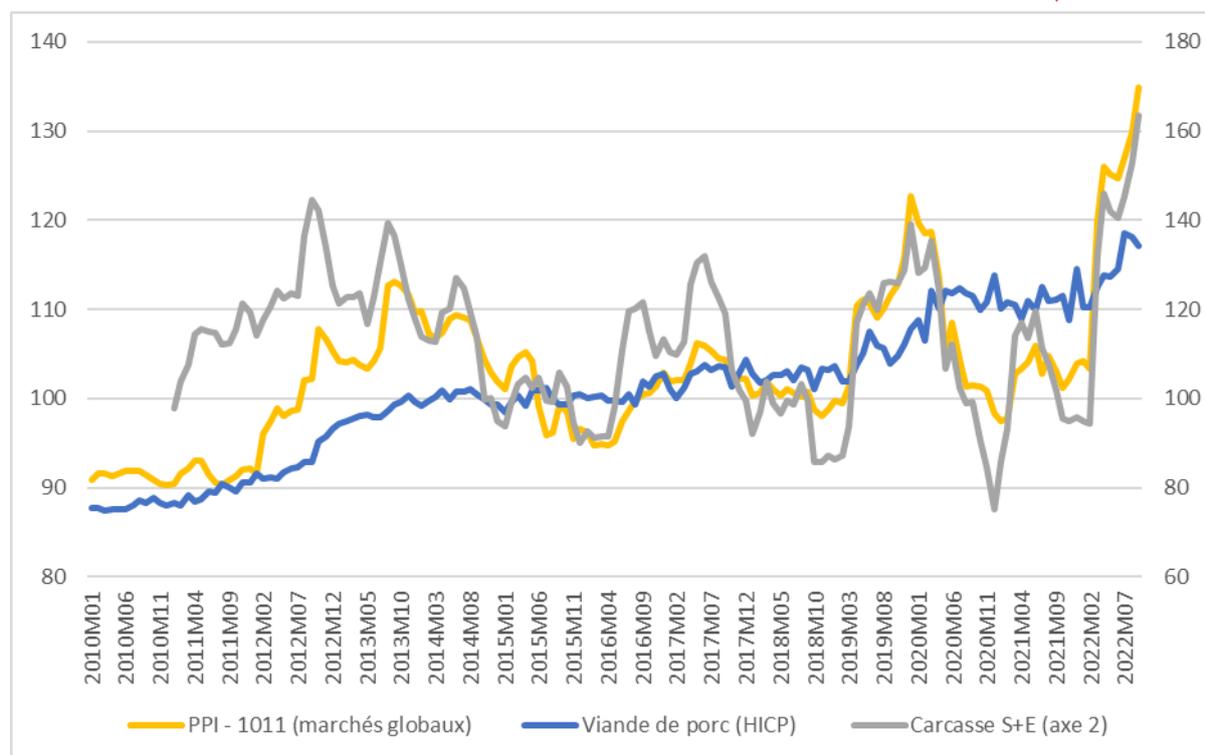
(Indice 2015=100)



Sources : Vlaamse overheid, Statbel.

Graphique 28. Évolutions des prix dans la filière porcine en Belgique

(Indice 2015=100)

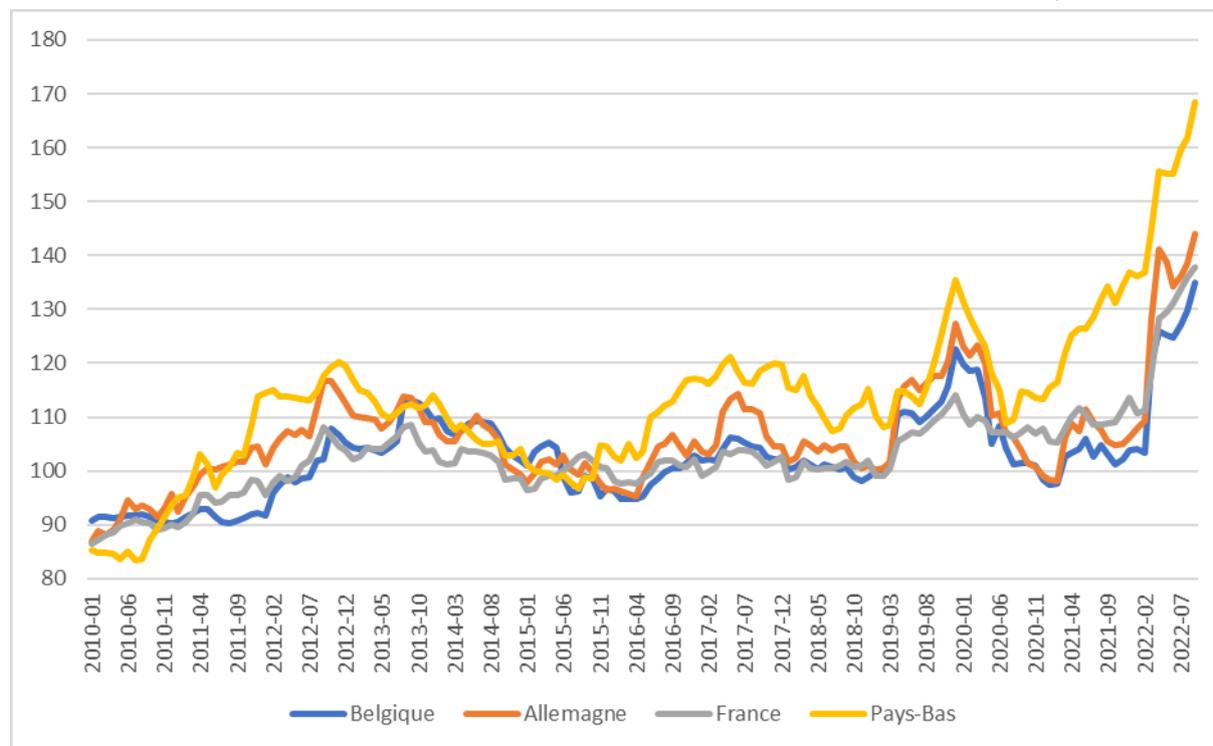


Sources : Vlaamse overheid, Statbel.

- Pour la viande porcine, le prix à la consommation montre aussi une répercussion de la hausse des prix industriels. L'inflation, en septembre 2022, est de 5,3%.
- Comparativement aux pays voisins, l'évolution du prix industriel en Belgique a été, ces derniers mois, relativement semblable à celles en Allemagne et en France. Par contre, aux Pays-Bas, on constate un mouvement de hausse qui a commencé un an plus tôt, au début 2021. Depuis 2015, l'indice néerlandais a connu une progression à la hausse deux fois plus élevée que celle de l'indice belge.

Graphique 29. Évolution de prix à la production pour la transformation et conservation de la viande de boucherie (NACE 1011) en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2015=100)

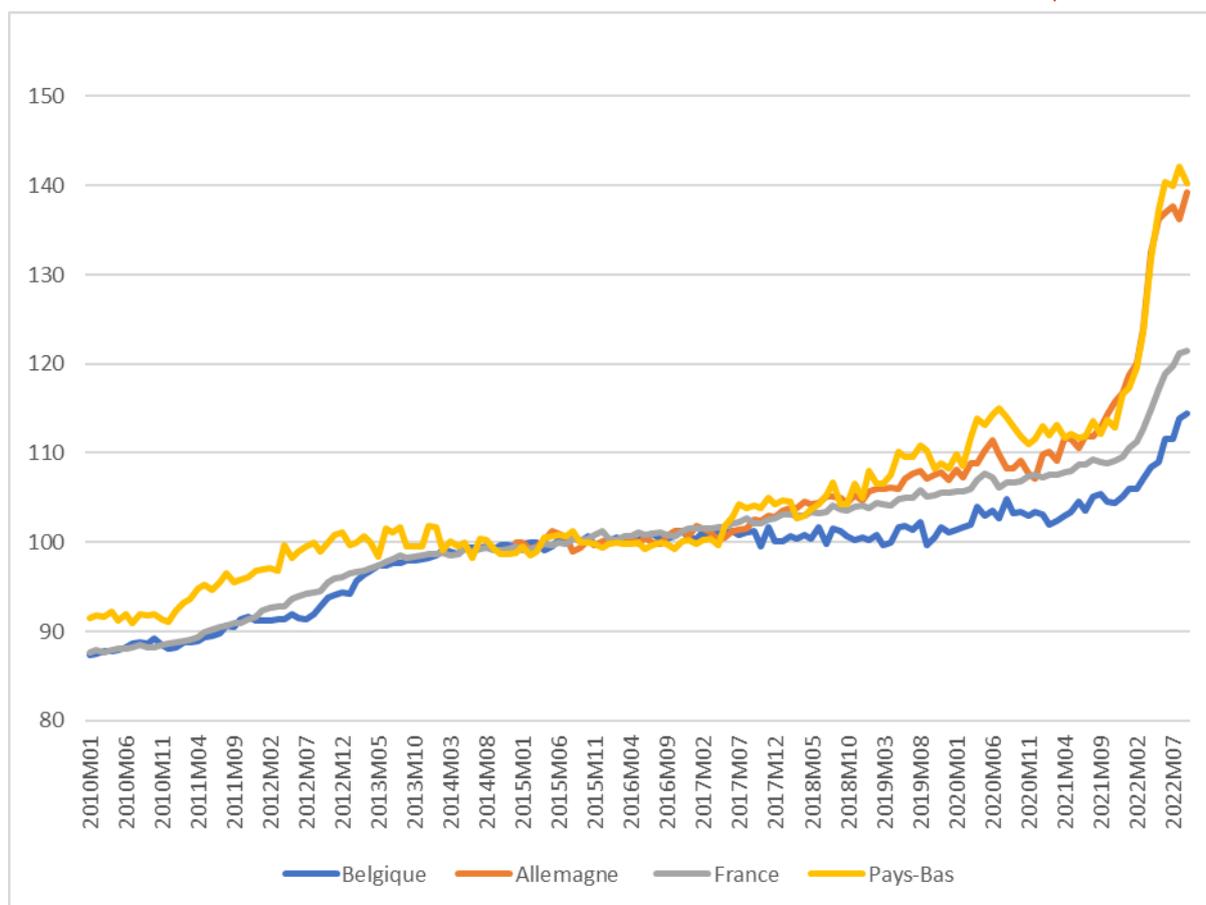


Source : CE.

- Du côté du commerce de détail, c'est en Belgique que la hausse récente du prix à la consommation de la viande bovine et du veau a été, jusqu'à ce jour, la moins forte.

Graphique 30. Évolution des prix à la consommation de la viande bovine en Belgique et dans les pays voisins

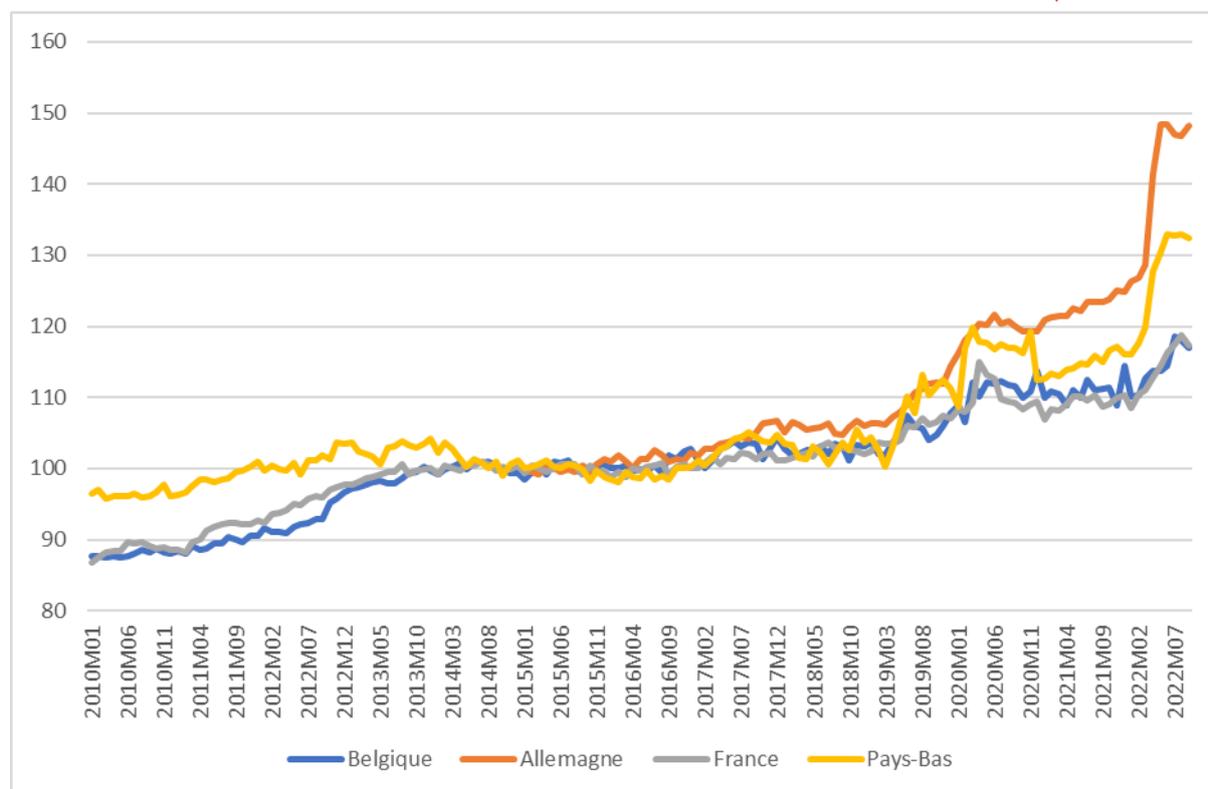
(Indice 2015=100)



Sources : CE, Statbel.

Graphique 31. Évolution des prix à la consommation de la viande de porc en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2015=100)



Sources : CE, Statbel.

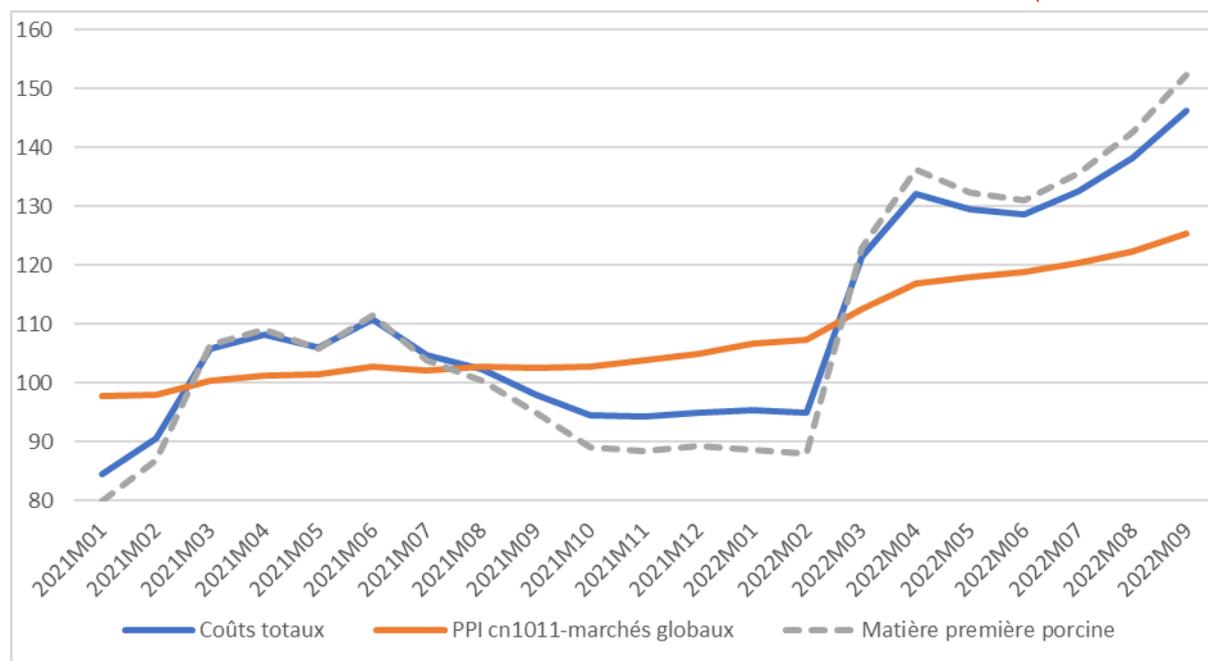
- Un constat similaire peut être établi pour le prix à la consommation de la viande porcine. C'est en Belgique et en France que l'augmentation du prix au cours de 2022 a été la plus faible.

Estimation indicative de l'évolution des marges brutes des différents maillons de la colonne production de viande bovine et porcine en Belgique en 2022

- Pour cette estimation, la filière de la viande bovine et celle de la viande porcine vont être traitées ensemble car les statistiques disponibles sur les prix industriels (activité 1011) ne font pas la distinction entre ces produits.
- Au niveau des coûts de production dans l'activité 1011, la matière première porcine représente 75 % des coûts totaux, et comme le montre le graphique suivant, l'évolution des coûts théoriques totaux en 2021 et 2022 est très liée à l'évolution du prix des carcasses de porc.

Graphique 32. Évolution d'un prix à la production théorique (coût total de production) et du prix à la production réel de la viande (NACE 1011)

(Indice 2020=100)



Sources : CREG, CE, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

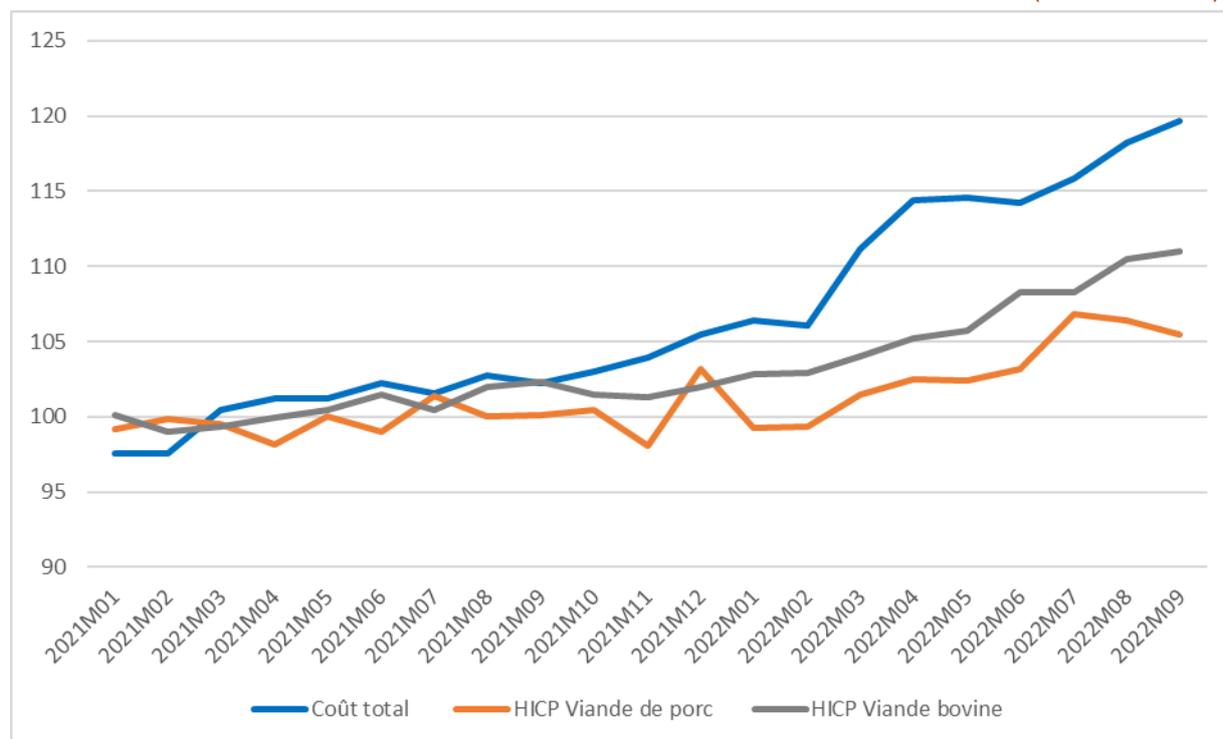
- Sur l'ensemble de la période considérée, les coûts totaux ont augmenté de 46 % tandis que les prix industriels ont progressé de 22 %. On peut donc suggérer que globalement, au cours de cette période, les marges ont été comprimées. Mais cette évolution n'a pas été uniforme et progressive. Durant la seconde moitié de 2021 et le début de 2022, les coûts estimés ont diminué alors que le prix industriel moyen augmentait.^{15 16}
- Le même exercice d'estimation de l'évolution des marges au cours des mois de 2021 et 2022 peut être réalisé pour l'échelon de la commercialisation en grande distribution. Pour la matière première, l'évolution de l'indice des coûts est fondée sur l'indice des prix industriels pour la transformation et conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (NACE 1011).

¹⁵ Il faut toutefois rappeler la très grande hétérogénéité de cette classe d'activité qui rassemble des entreprises qui opèrent à des stades différents des filières concernées (certaines filières sont fortement intégrées verticalement tandis que d'autres sont composées de multiples catégories d'opérateurs).

¹⁶ Sur base de l'analyse dans le chapitre 3, il apparaît que le secteur de la transformation de viande de boucherie (bovine et porcine) a connu une hausse de sa marge nette en 2020 et en 2021. Dans l'année 2021 la marge nette était de 2,6 % (contre 0,9 % en 2019).

Graphique 33. Évolution d'un prix à la consommation théorique (coût total) et du prix à la consommation réel de la viande

(Indice 2020=100)



Sources : CREG, CE, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

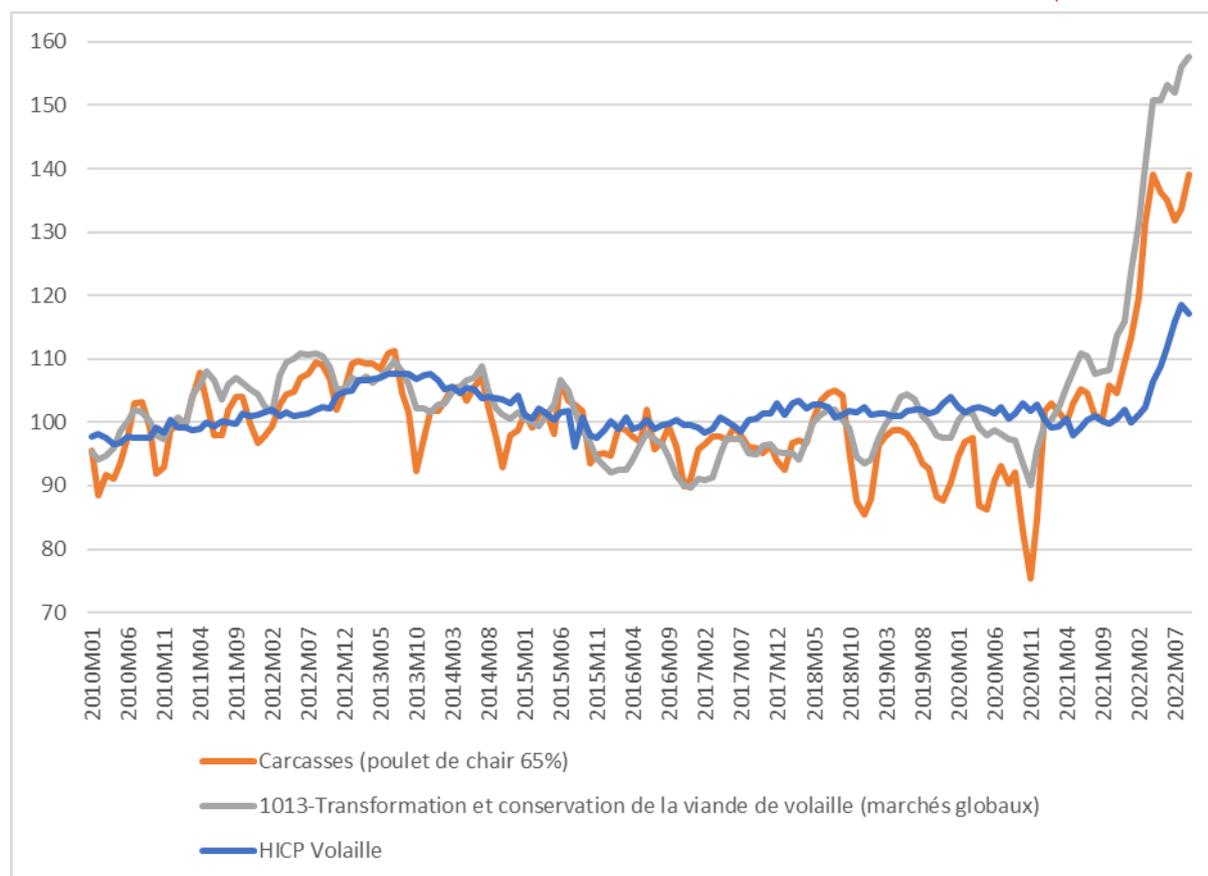
- À partir de la fin de l'année 2021, les coûts ont commencé à progresser davantage que le prix à la consommation de la viande bovine et surtout de la viande porcine. En août et septembre 2022, le prix à la consommation de la viande porcine a diminué alors que les coûts continuaient d'augmenter.

4.3. Évolution des prix dans la filière des volailles

- Comme plusieurs autres prix agricoles, ceux des poulets de chair connaissent une forte augmentation depuis plusieurs mois. Entre novembre 2020 et avril 2022, les prix ont progressé de 84 %. Sur un an et demi, les prix ont donc presque doublé. Et depuis avril, ils restent à des niveaux très hauts.
- Avec un léger décalage temporel, le prix industriel de la classe d'activité de transformation et conservation de la viande de volaille (NACE 1012), a largement suivi le mouvement de hausse. Sur la même période (entre novembre 2020 et avril 2022), le prix a augmenté de 63 %.
- Le prix à la consommation de la volaille a aussi fortement augmenté, de manière aussi rapide et avec presque la même amplitude que le prix industriel, mais un décalage dans le temps de presque 1 an.

Graphique 34. Évolution des prix dans la filière de la volaille en Belgique

(Indice 2015=100)

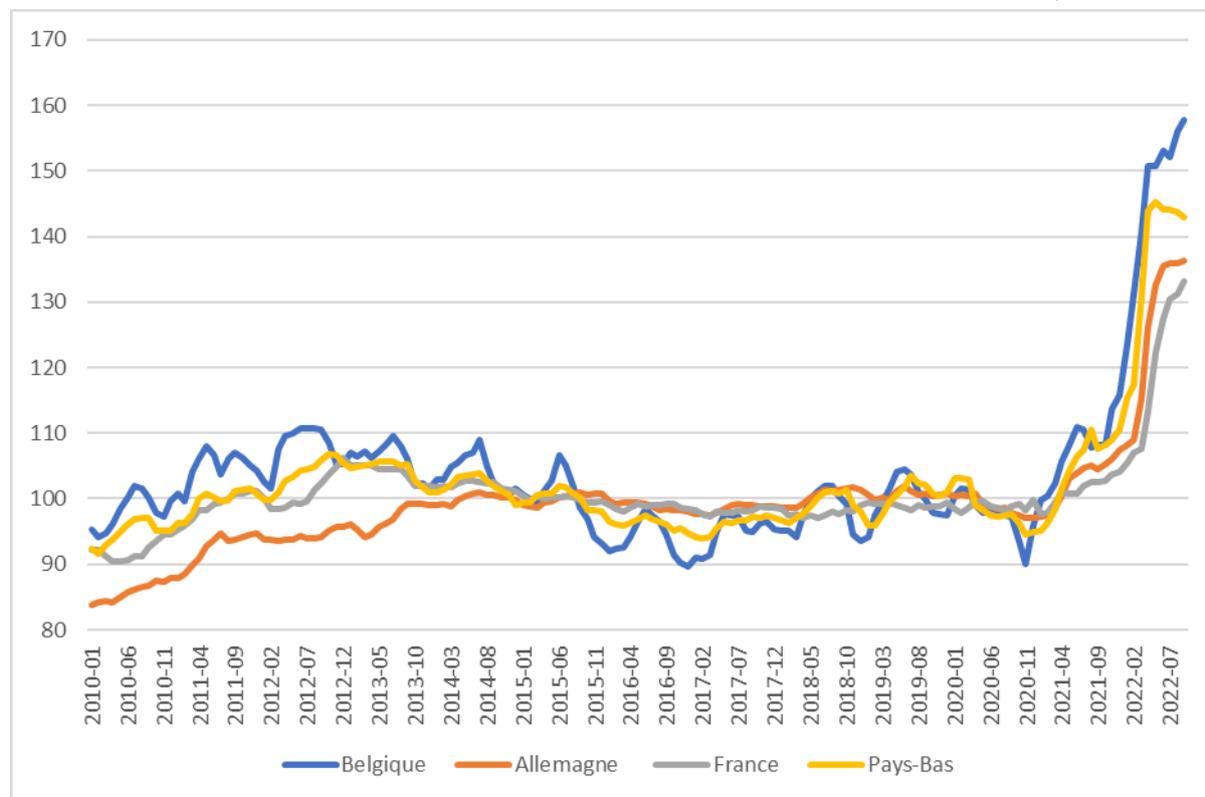


Sources : Vlaamse overheid, Statbel.

- Dans les 3 pays voisins, la hausse du prix industriel (NACE 1012 a été également très importante et rapide. Tandis qu'en Belgique et en France les prix ont continué à progresser jusqu'en septembre 2022, le pic semble avoir été atteint en juillet aux Pays-Bas et en Allemagne.

Graphique 35. Évolution des prix à la production pour la transformation et conservation de la viande de volaille (NACE 1012) en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2015=100)

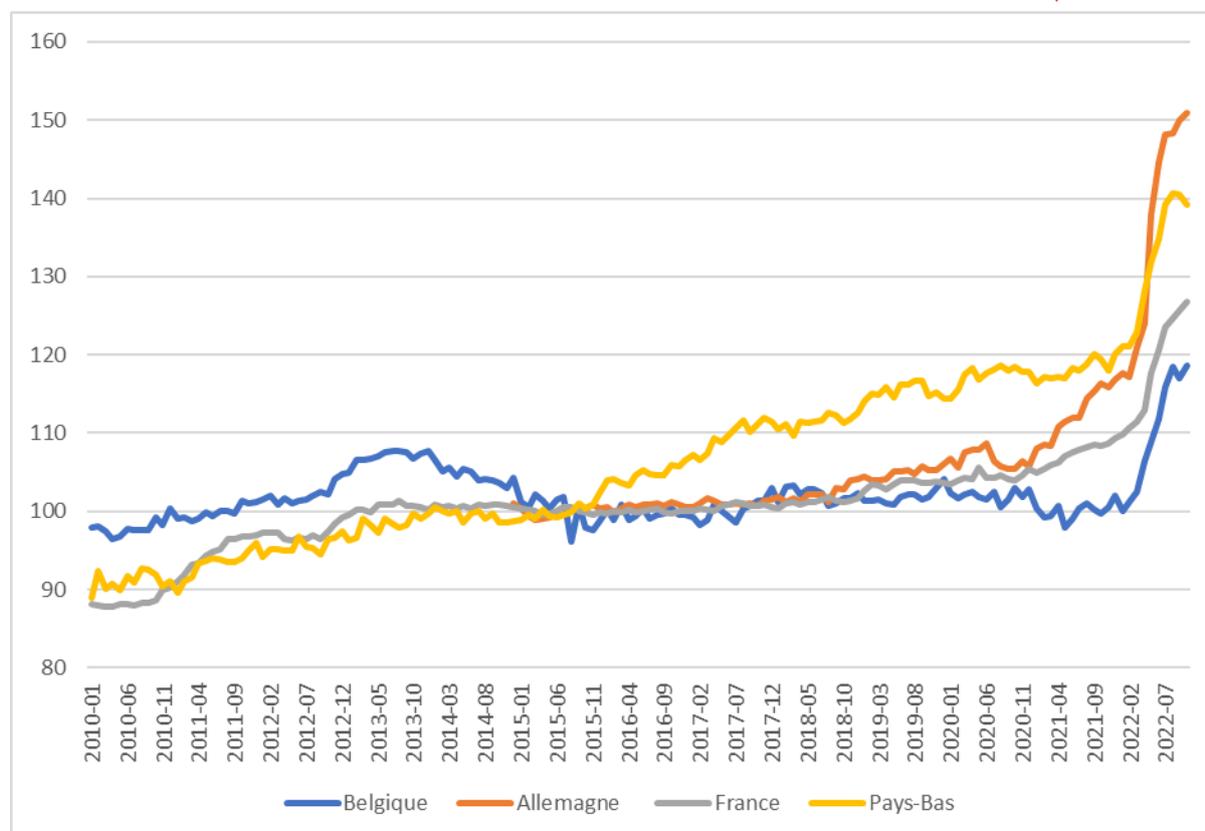


Source : CE.

- Au niveau des prix à la consommation, les hausses de prix sont très fortes depuis le début de l'année 2022, et de même ordre de grandeur en Belgique, France et Pays-Bas. En Allemagne, la hausse est encore plus forte.

Graphique 36. Évolution des prix à la consommation pour la volaille en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2015=100)

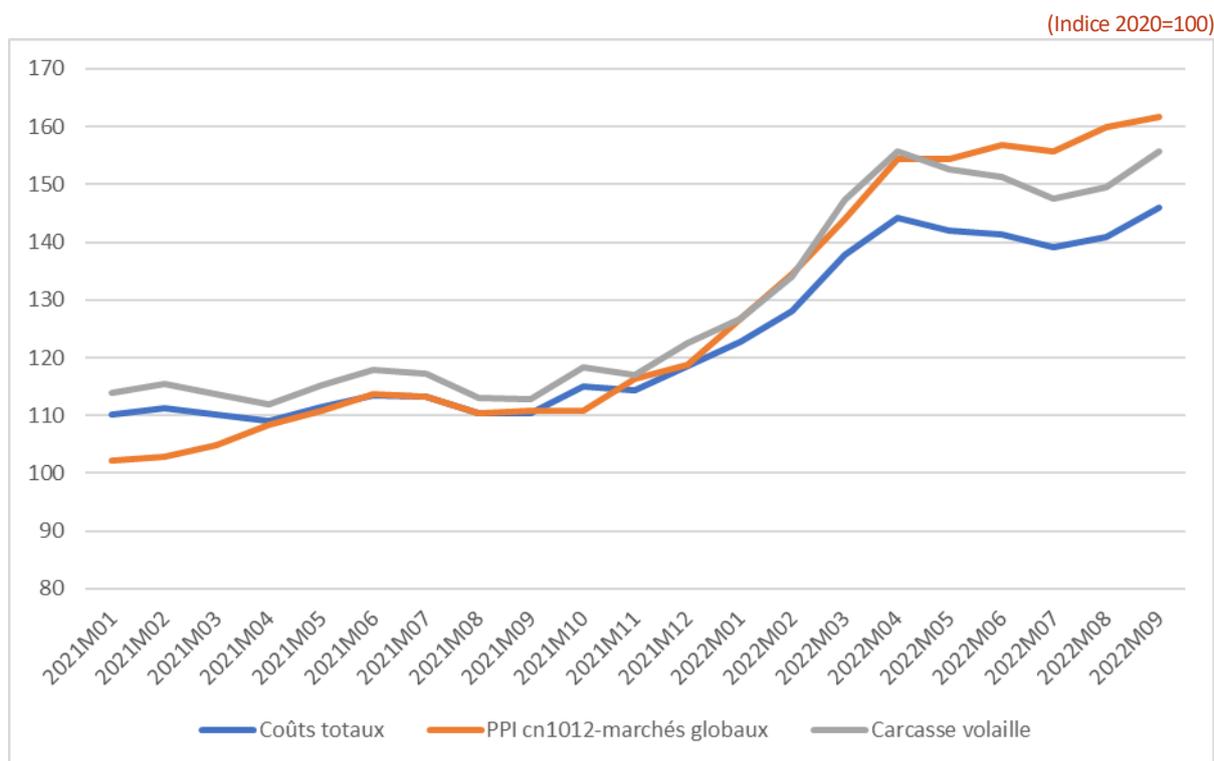


Sources : CE, Statbel.

Estimation indicative de l'évolution des marges brutes des différents maillons de la colonne Transformation et conservation de la viande de volaille (NACE 1012) en Belgique en 2021 et 2022

- Plus de 99 % des coûts de la matière première sont constitués de volaille vivante et viande de volaille; et la matière première représente 72 % des coûts totaux (données 2020). Les coûts totaux sont donc très corrélés aux prix des carcasses de volaille.
- On a vu que la hausse du prix des carcasses depuis le début de 2021 a pu être bien répercutée sur le prix de vente industriel. Cela se marque aussi dans cet exercice théorique où il apparaît que l'évolution du prix industriel suit très bien celle des coûts.
- La marge nette en 2021 du secteur est établie à 3,7 %, qui est la marge la plus élevée de la période 2017-2021. Le modèle laisse supposer que pour ce secteur, la marge ne s'est pas détériorée en 2022.

Graphique 37. Évolution d'un prix à la production théorique (coût total de production) et du prix à la production réel pour la volaille (NACE 1012)

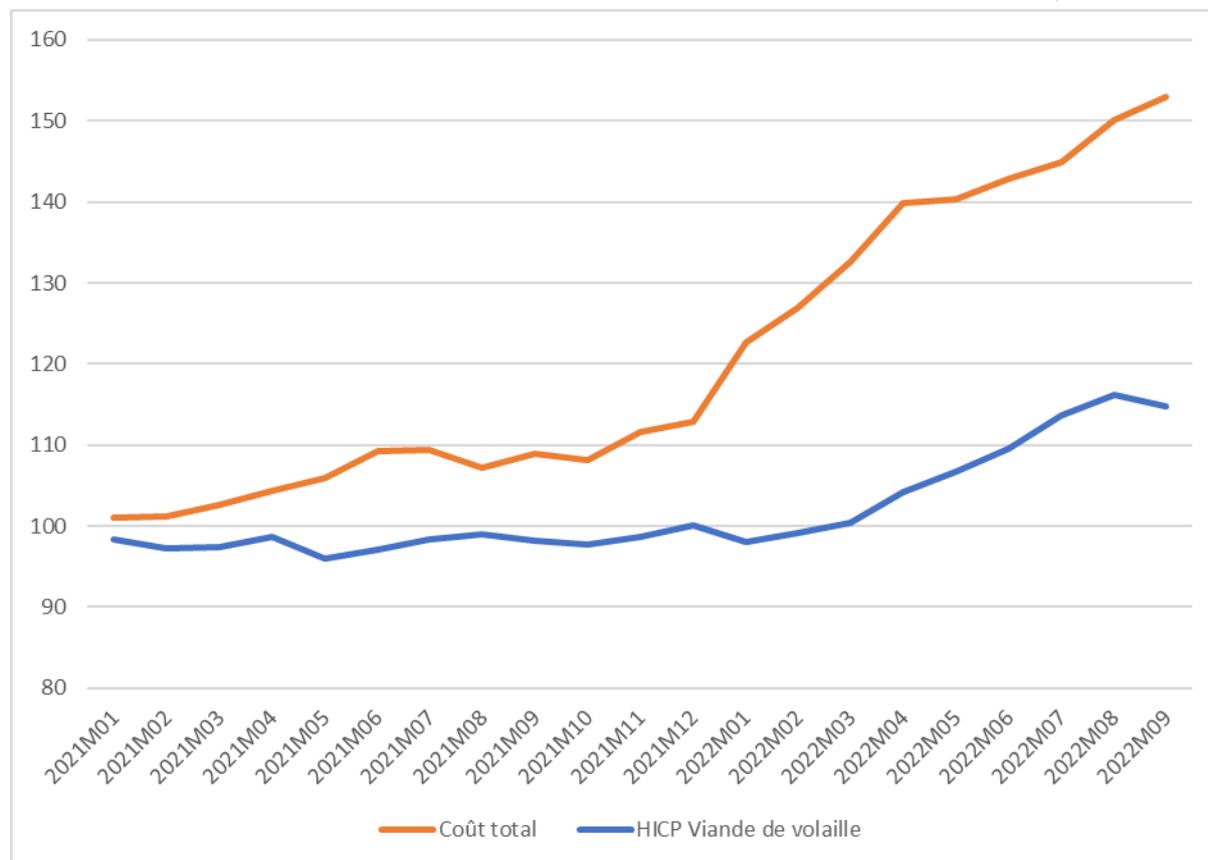


Sources : CREG, CE, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

- Au niveau du commerce de détail, par contre, il ressort une tendance à la diminution de la marge en 2021 et qui est bien plus marquée en 2022.

Graphique 38. Évolution d'un prix à la consommation théorique (coût total) et du prix à la consommation réel pour la volaille (NACE 1012)

(Indice 2020=100)



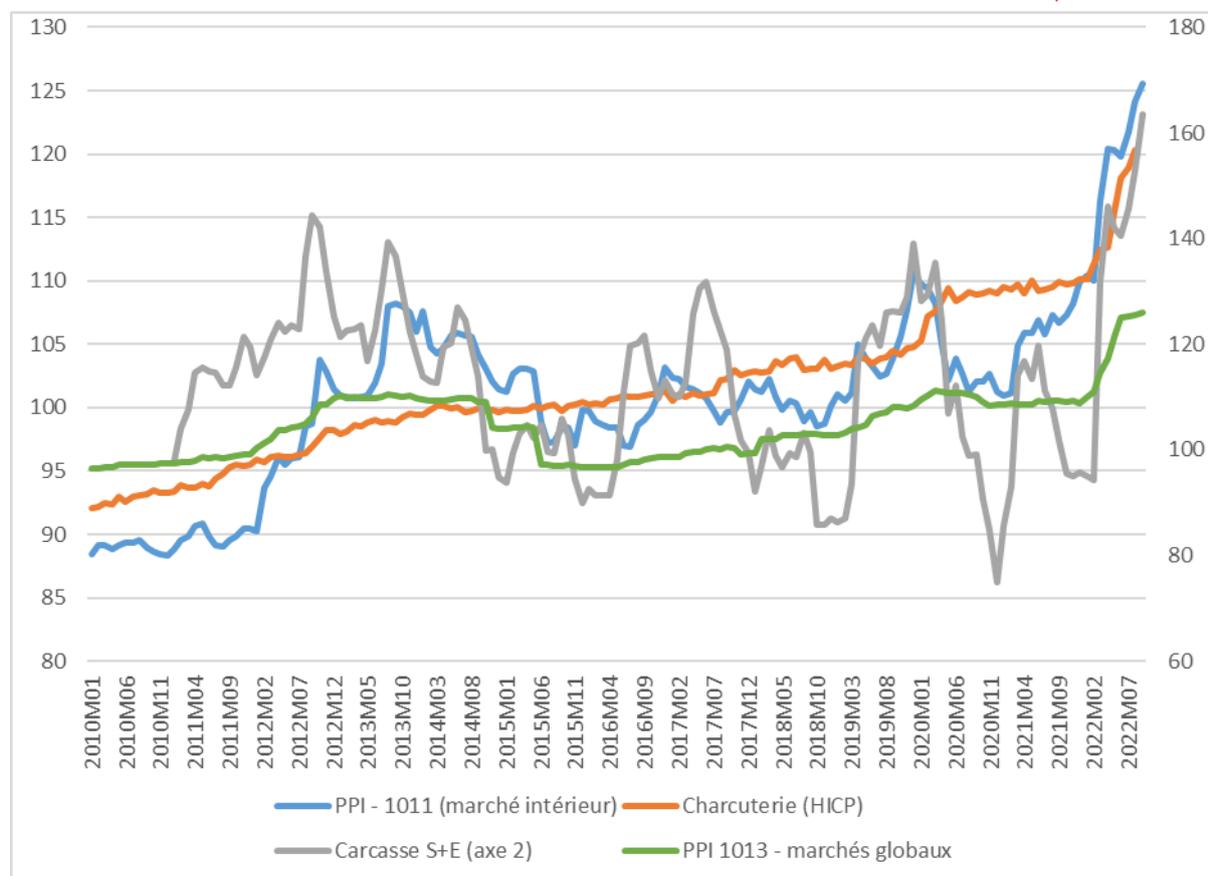
Sources : CREG, CE, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

4.4. Évolution des prix dans la filière de la charcuterie

- La filière charcuterie est alimentée à la fois par les carcasses animales (porcines, en très grande partie) et par l'activité de production de viande (NACE 1011).
- Comme mentionné au-dessus, le prix des carcasses porcines est très volatile et connaît une grande amplitude dans les variations. Dès le début de 2022, les prix sont repartis à la hausse et atteignent un record en septembre.
- Les prix industriels dans le secteur de la charcuterie (NACE 1013) sont beaucoup plus stables. Par contre, en conséquence de la hausse du prix des carcasses et des produits de l'activité de production de viande (NACE 1011), ils ont fortement grimpé dès le début de 2022, pour atteindre un pic en juillet de cette année. Depuis janvier 2022, les prix des carcasses a progressé de 72% et le prix industriel de la viande bovine et porcine (NACE 1011) de 13,7 % (après une hausse déjà très importante en 2021), tandis que le prix industriel de la charcuterie (NACE 1013) a augmenté de 14,6 % sur la même période.

Graphique 39. Evolution des prix dans la filière de la charcuterie en Belgique

(Indice 2015=100)

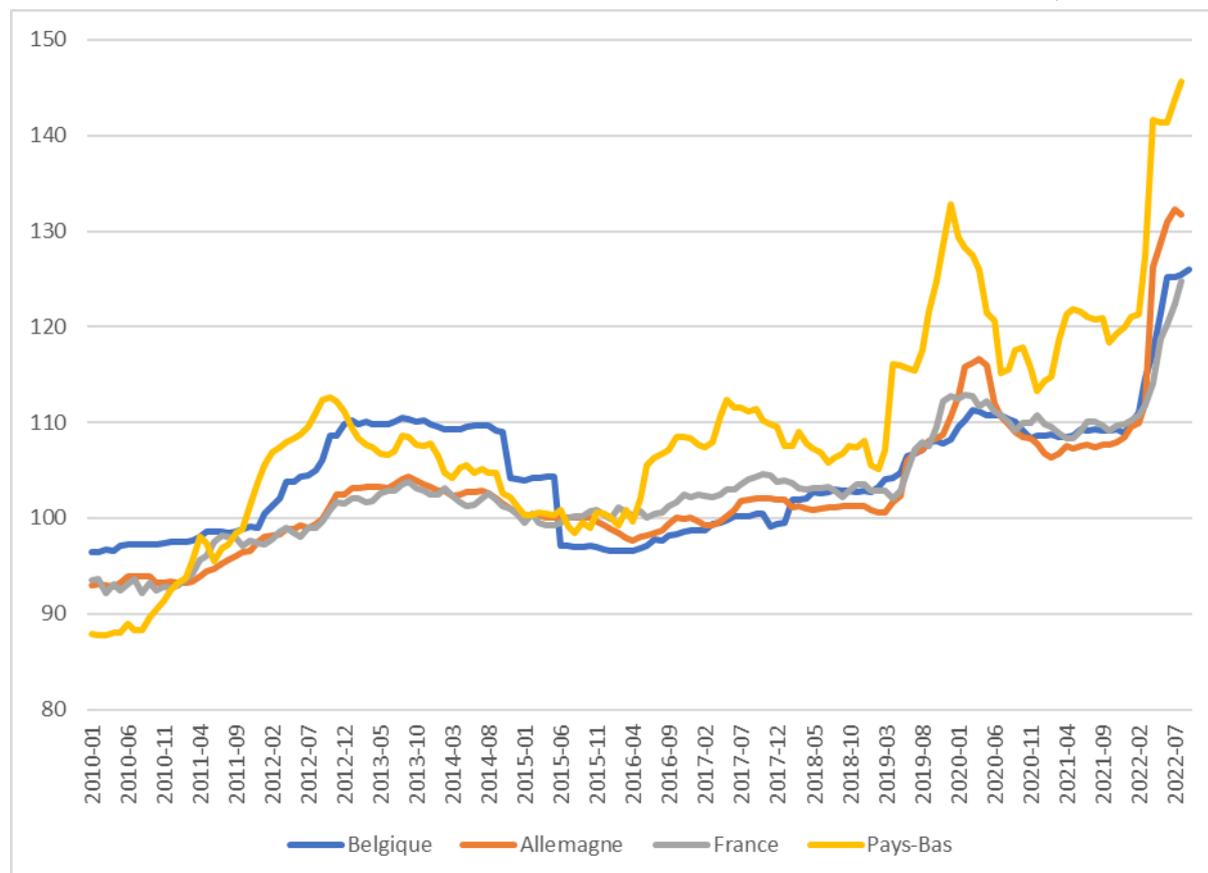


Sources : Vlaamse overheid, Statbel.

- En comparaison avec les pays voisins, la hausse des prix industriels dans le secteur de la charcuterie (NACE 1013) a été très similaire en Belgique entre janvier et juin 2022. Depuis lors, l'indice belge est resté relativement stable alors qu'il a encore fortement progressé en Allemagne et surtout aux Pays-Bas. L'indice 2015=100 est actuellement nettement plus haut aux Pays-Bas, mais c'est déjà le cas depuis 2019.

Graphique 40. Evolutions des prix à la production pour la préparation de produits à base de viande (NACE 1013) en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2015=100)

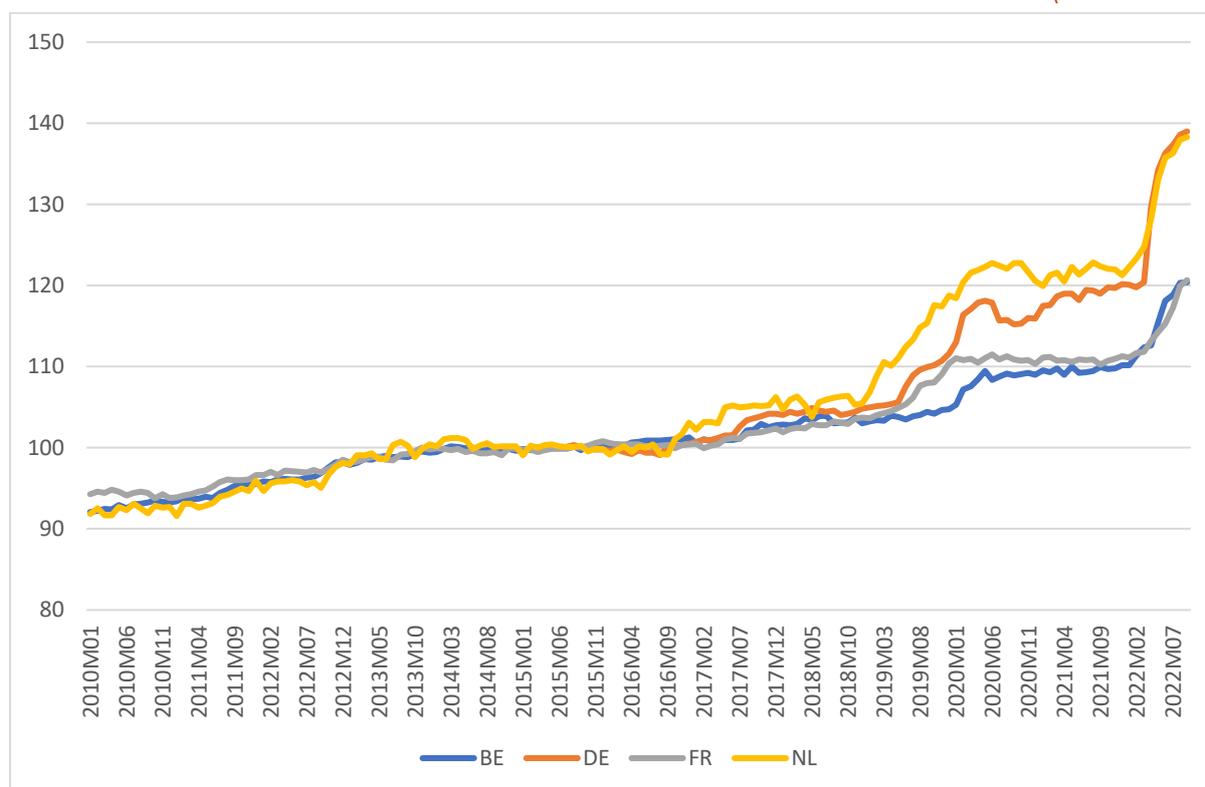


Source : CE.

- Dans les 4 pays, ces hausses se traduisent dans le prix à la consommation de manière similaire, avec une amplitude moins forte que pour le prix industriel. En Belgique et en France, les prix à la consommation ont suivi la même trajectoire. En Allemagne et en Pays-Bas, non seulement ces hausses ont été plus fortes, mais la progression avait déjà été beaucoup plus importante dans ces deux pays au cours des années 2019 et 2020.

Graphique 41. Évolution des prix à la consommation des produits préparés à base de viande (viande salée, séchée ou fumée) en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2015=100)



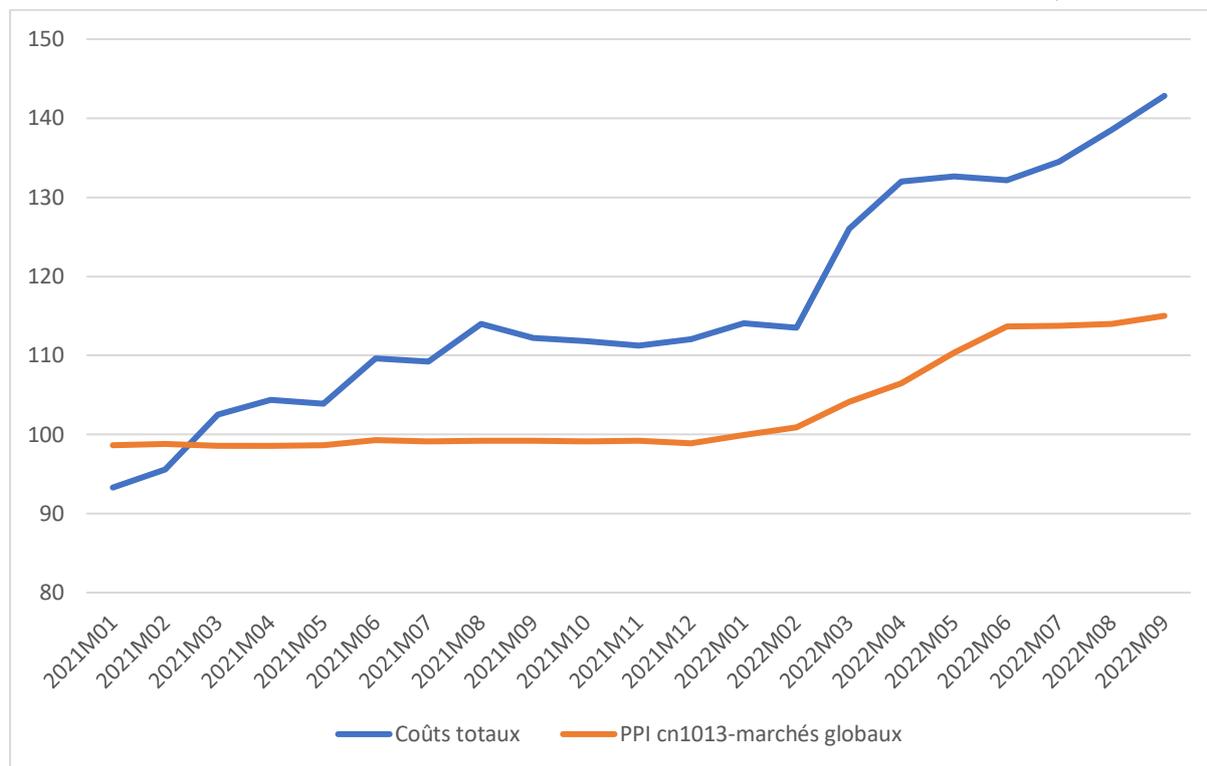
Sources : CE, Statbel.

Estimation indicative de l'évolution des marges brutes des différents maillons de la colonne Préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille (NACE 1013) en Belgique en 2022

- Les données des bilans comptables montrent que la marge nette du secteur de la charcuterie en 2021 (3,9 %) a été supérieure à celle de 2020 et que cette marge est la plus haute sur la période 2017-2021.
- Sur le graphique, on remarque que les coûts ont progressé plus vite que les prix industriels de vente du secteur, surtout à partir du début de 2022.
- Cette évolution des coûts est en grande partie liée à celle du prix de la matière première. Dans notre modèle, l'indice du prix de cette matière première est une combinaison de l'indice des prix des carcasses porcines et de l'indice des prix industriels de vente du secteur de la production de viande porcine et bovine (NACE 1011).
- Avec cette tendance de la hausse plus rapide des coûts que celle des prix de vente, on peut supposer que la marge globale du secteur va se détériorer en 2022.

Graphique 42. Évolution d'un prix à la production théorique (coût total de production) et du prix à la production réel pour les produits préparés à base de viande (NACE 1013)

(Indice 2020=100)

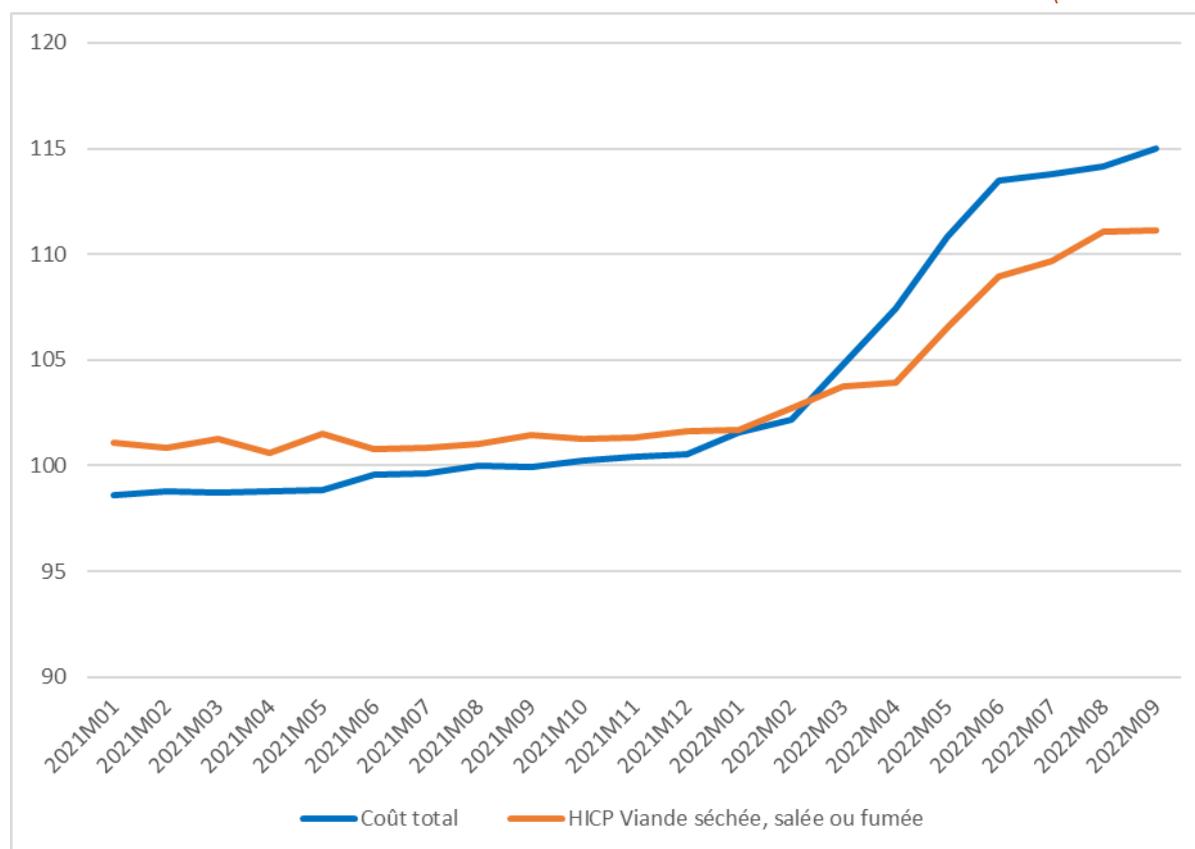


Sources : CREG, CE, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

- Au niveau du commerce de détail, au cours de la période considérée, l'évolution du prix de vente suit relativement bien (avec un léger décalage) celle du coût estimé. Il semble que le commerce a pu jusqu'à présent répercuter en assez grande partie la hausse des coûts.

Graphique 43. Évolution d'un prix théorique à la consommation (coût total) et du prix réel à la consommation pour la charcuterie (NACE 1013)

(Indice 2020=100)



Sources : CREG, CE, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

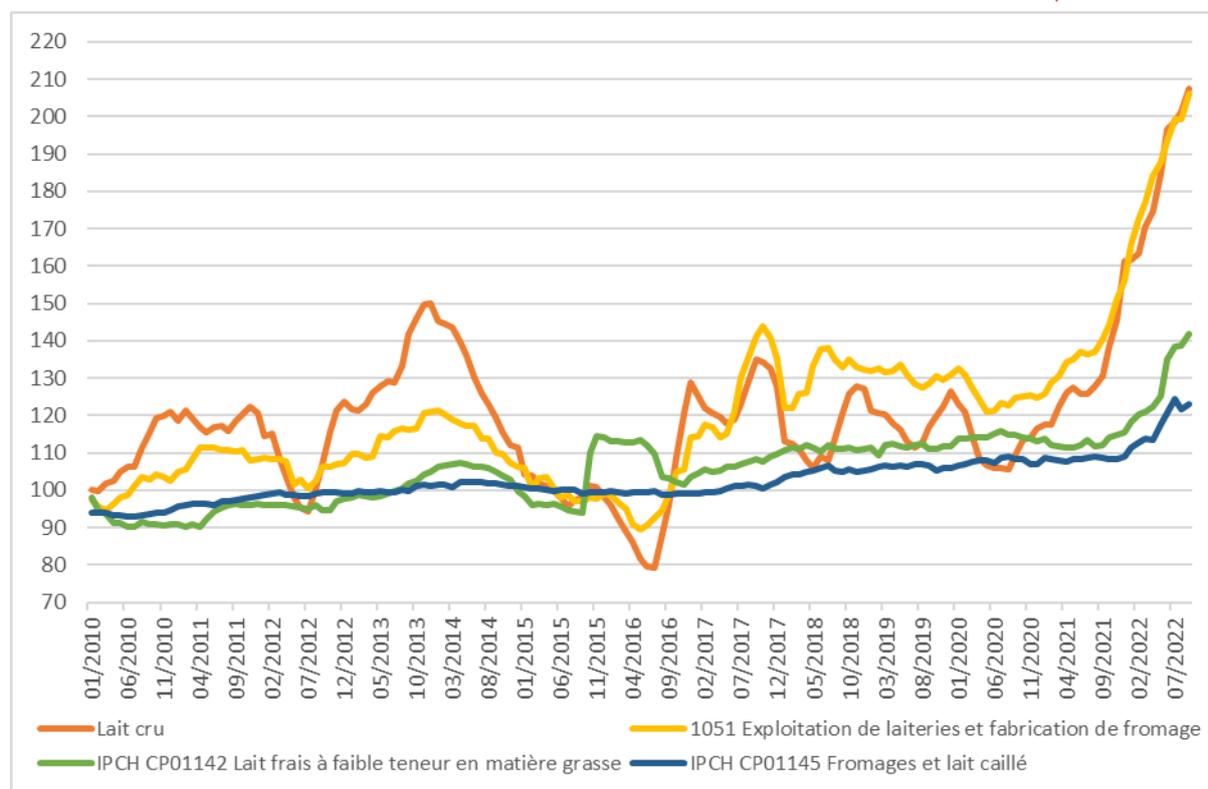
4.5. Évolution des prix dans la filière des produits laitiers

Évolution des prix de vente dans les différents maillons de la chaîne de la filière des produits laitiers en Belgique et dans les pays voisins

- Les prix du lait cru ont très fortement augmenté ces deux dernières années et étaient en septembre 2022 96,7% plus élevés qu'en août 2020. En particulier depuis juin 2021, le prix du lait s'est envolé (+65,1%).
- Dans la foulée, le prix à la production de l'industrie laitière (1051) a aussi immédiatement augmenté, mais dans une moindre mesure: il a connu une hausse de 67,9% depuis août 2020 (ou 51,2% depuis juillet 2021).
- Le prix à la consommation du lait frais demi-écrémé et écrémé n'a commencé à augmenter qu'il y a un an. Le consommateur a déboursé 27,0% de plus en septembre 2022 qu'en août 2021.
- Le prix à la consommation du fromage et du lait caillé a réagi encore plus tard aux hausses de prix des précédents maillons de la chaîne: en septembre 2022, on déboursait 13,6% de plus en magasin qu'en novembre 2021.

Graphique 44. Évolution des prix dans la filière des produits laitiers en Belgique

(Indice 2015=100)

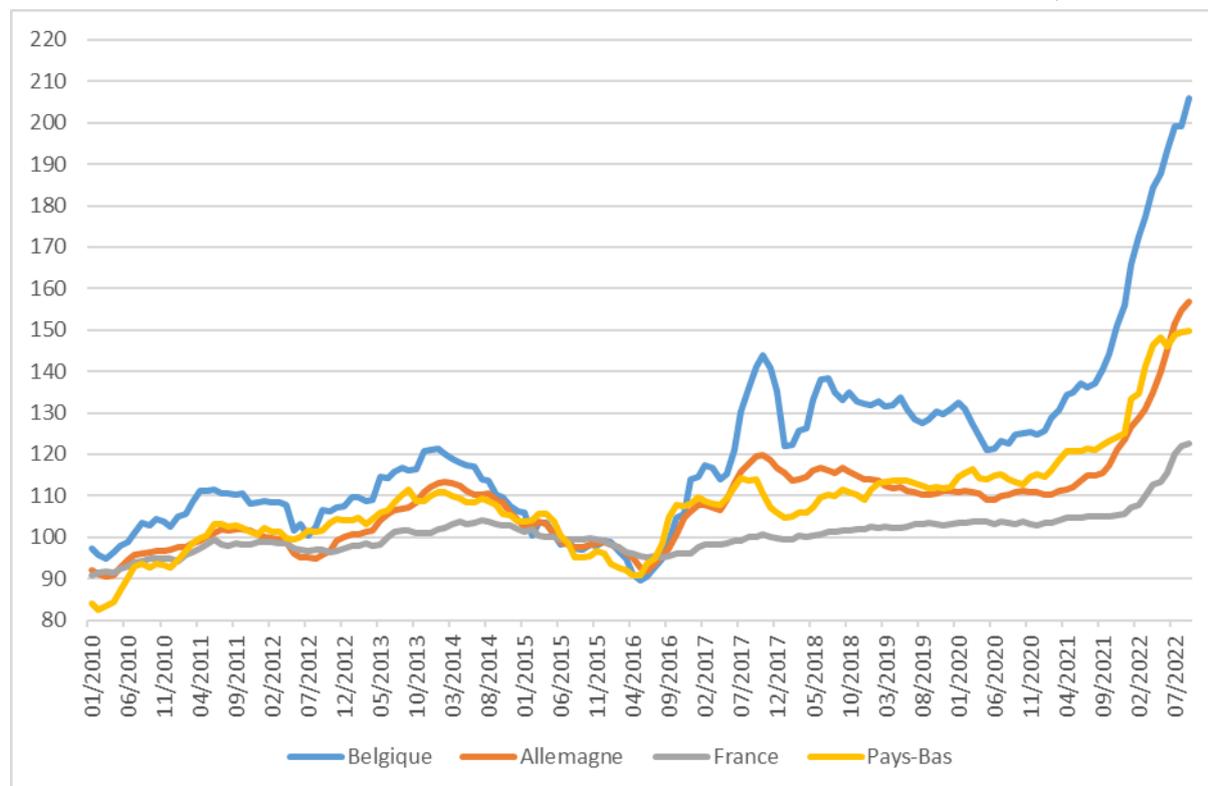


Sources : DG Agri, CBL, CE, Statbel.

- Une comparaison avec les pays voisins montre que le prix à la production de l'exploitation de laiteries et fabrication de fromage (1051) a augmenté plus fortement en Belgique que dans les pays voisins au cours de l'année écoulée.

Graphique 45. Évolution des prix à la production des laiteries et fromageries (NACE 1051) en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2015=100)

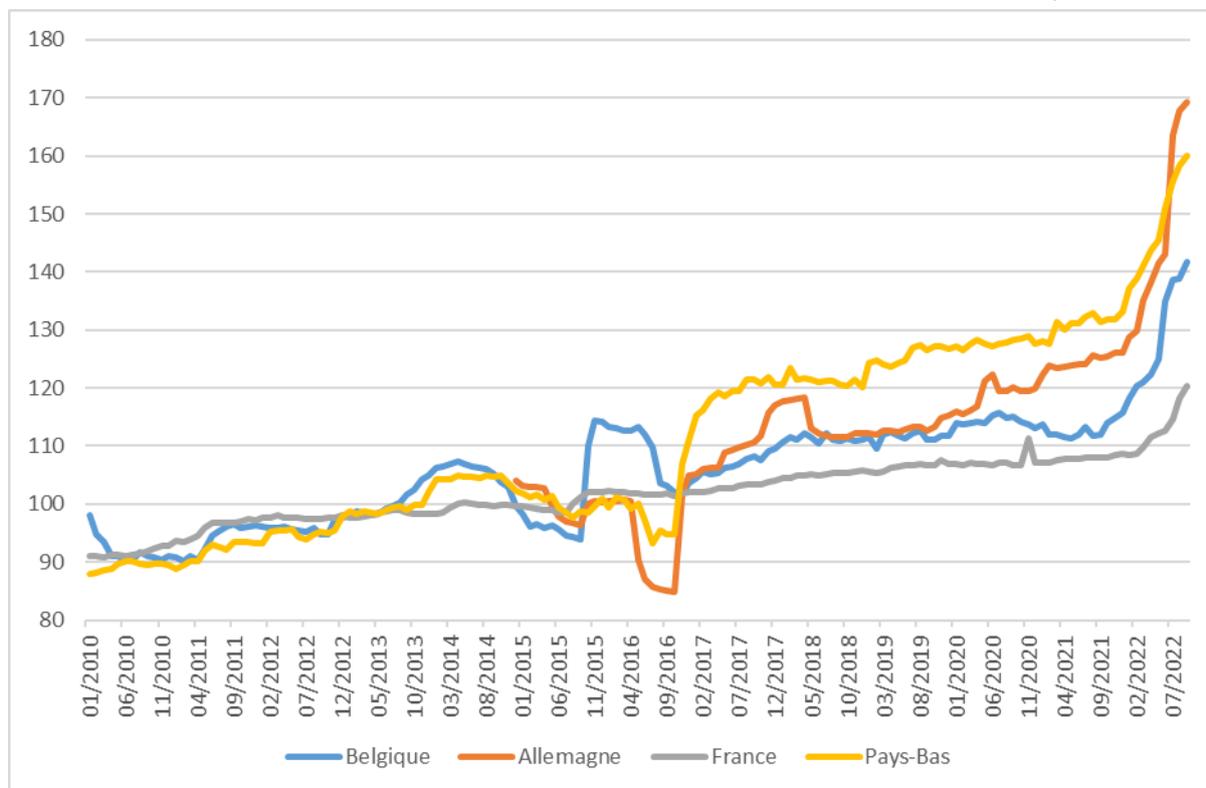


Sources : CE, Statbel.

- Au troisième trimestre 2022, l'inflation du lait écrémé et demi-écrémé était de 24,4% en Belgique, contre 33,6% en Allemagne, 9,0% en France et 19,6% aux Pays-Bas. Pour le fromage et le lait caillé, l'inflation s'élevait à 13,0% en Belgique, contre 25,8% en Allemagne, 10,6% en France et 20,2% aux Pays-Bas. Malgré le fait que le prix à la production de l'exploitation de laiteries et fabrication de fromage (1051) ait augmenté davantage en Belgique que dans nos pays voisins l'année dernière, ce ne fut pas toujours le cas pour les prix à la consommation. En effet, l'inflation du lait écrémé et demi-écrémé était plus élevée en Allemagne qu'en Belgique, et les consommateurs allemands et néerlandais ont également payé plus pour le fromage et le lait caillé au troisième trimestre 2022.
- À la suite de la hausse limitée du prix à la production (1051), la hausse du prix à la consommation du lait frais demi-écrémé et écrémé, ainsi que du fromage et du lait caillé, est également restée limitée en France. Pour ces produits, les consommateurs ont déboursé respectivement 10,9% et 11,6% de plus entre début 2022, date à laquelle les prix à la consommation ont commencé à augmenter en France, et septembre.

Graphique 46. Évolution des prix à la consommation du lait frais demi-écrémé et écrémé en Belgique et dans les pays voisins

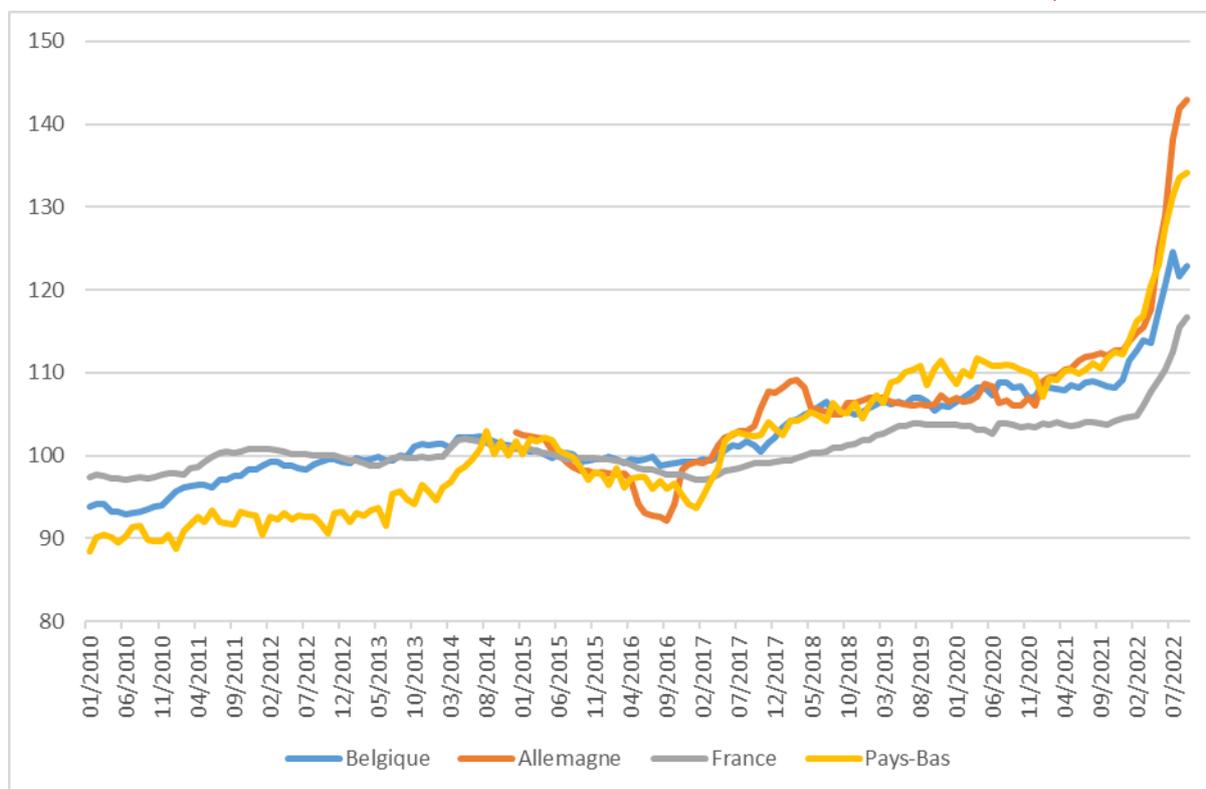
(Indice 2015=100)



Sources : CE, Statbel.

Graphique 47. Évolution des prix à la consommation du fromage et du lait caillé en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2015=100)

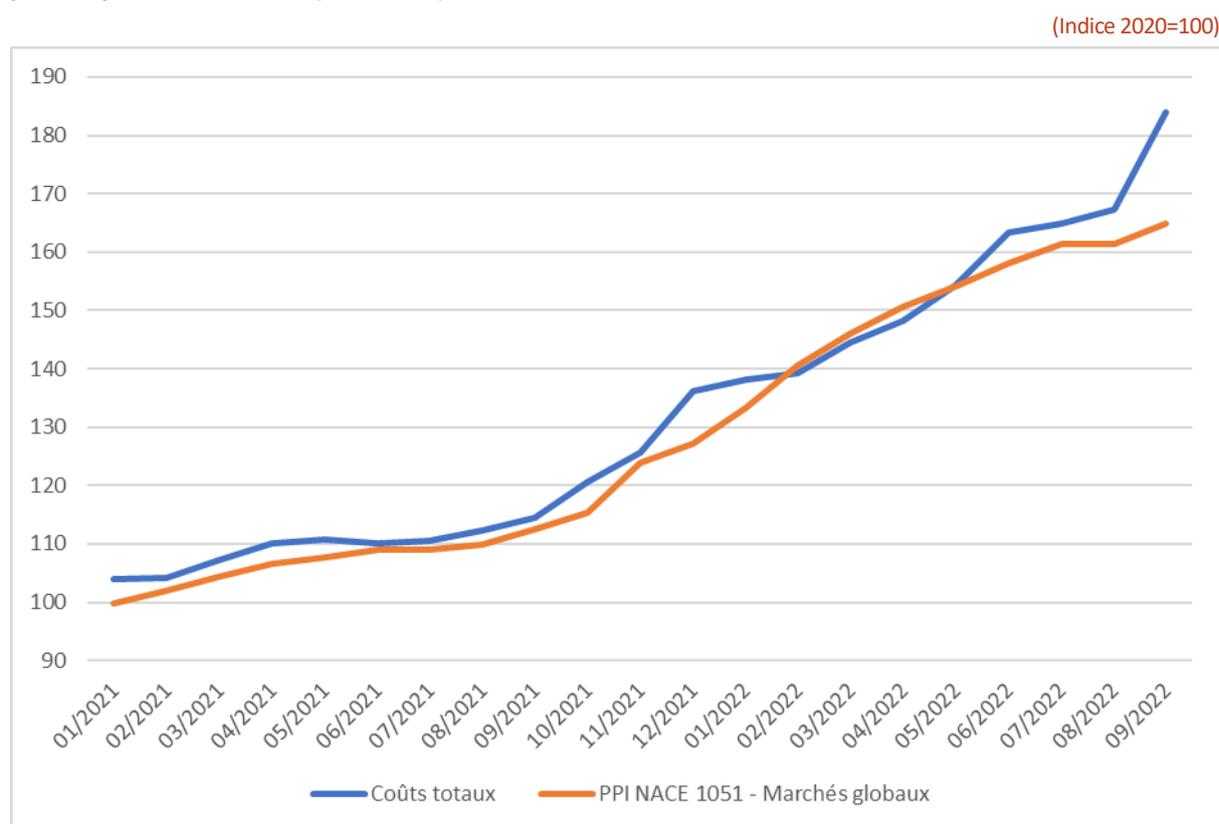


Sources : CE, Statbel.

Estimation indicative de l'évolution des marges brutes dans les différents maillons de la filière des produits laitiers en Belgique en 2022

- Dans les coûts totaux des exploitations de laiteries et fabrication de fromage (1051), les matières premières représentent le principal coût (73,5% des coûts totaux en 2020). La première des matières premières est le lait de vache cru (plus de 70% des coûts des matières premières en 2020). Par conséquent, nous utilisons le prix du lait de vache cru comme indicateur du coût de la matière première.
- Les données comptables montrent que le secteur de l'exploitation de laiteries et de la fabrication de fromage a connu une légère diminution de sa marge nette en 2021, avec un niveau de 1,1 % (contre 1,7 % en 2019).
- Au cours de la période la plus récente, les coûts totaux de production semblent être très proches du prix réel à la production en Belgique. Depuis la mi-2022, les coûts totaux calculés et l'indice des prix à la production belge semblent quelque peu désynchronisés. On peut en conclure que les exploitations de laiteries et fabrication de fromage ont pu répercuter l'augmentation de leurs coûts de production sur leurs prix de vente et que les marges sont restées stables en 2022.

Graphique 48. Évolution d'un prix théorique à la production (coût total de production) et du prix réel à la production pour les producteurs laitiers (NACE 1051)



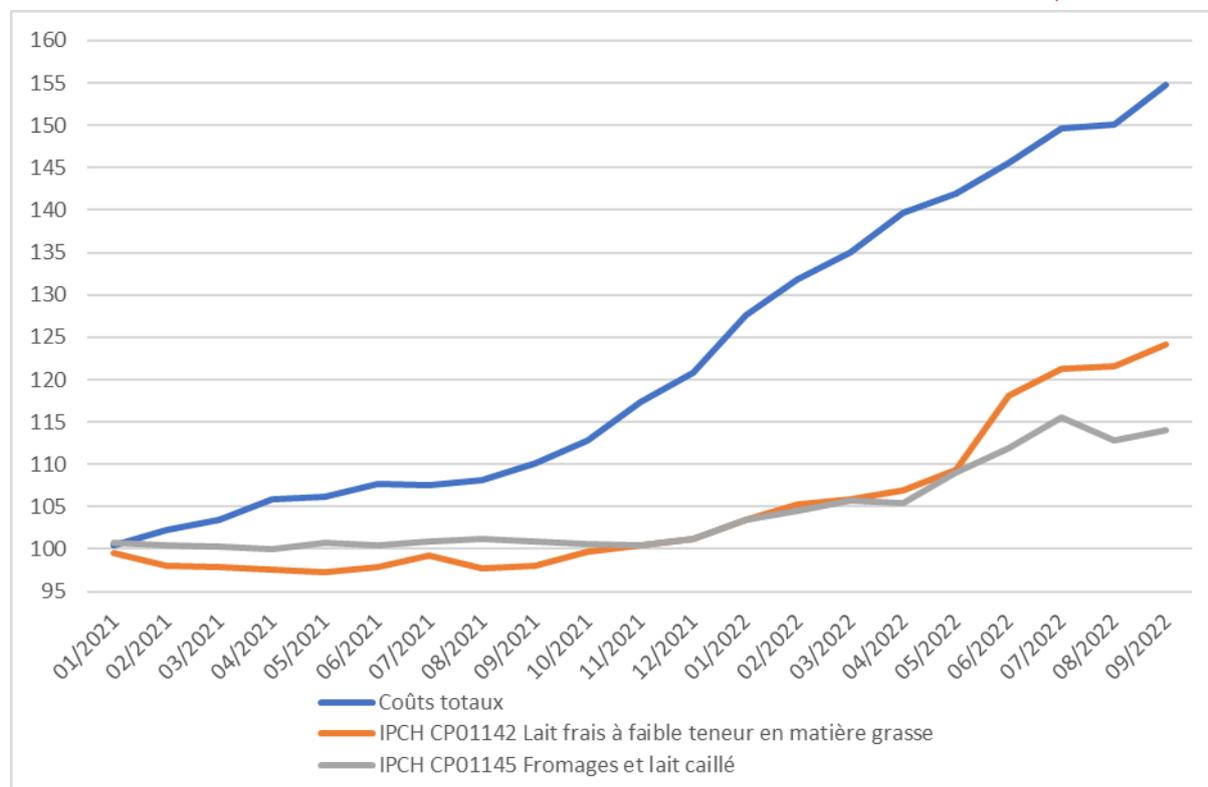
Sources : DG Agri, CBL, CREG, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

- Sur la période 2021-2022 considérée, l'IPCH réel en Belgique pour le lait frais demi-écrémé et écrémé (CP01142), d'une part, et pour le fromage et le lait caillé (CP01145), d'autre part, a enregistré des valeurs inférieures aux coûts totaux de vente de détail calculés, ou indice théorique des prix à la consommation. L'évolution des deux IPCH est beaucoup moins prononcée que celle des coûts totaux. Il semble donc qu'en moyenne, la forte augmentation

des coûts des détaillants ne se soit que partiellement répercutée sur les prix de vente de ces produits aux consommateurs.

Graphique 49. Evolution d'un prix théorique à la consommation (coût total) et d'un prix réel à la consommation pour CP01142 Lait frais demi-écrémé et écrémé et CP01145 Fromage et lait caillé

(Indice 2020=100)



Sources : CREG, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

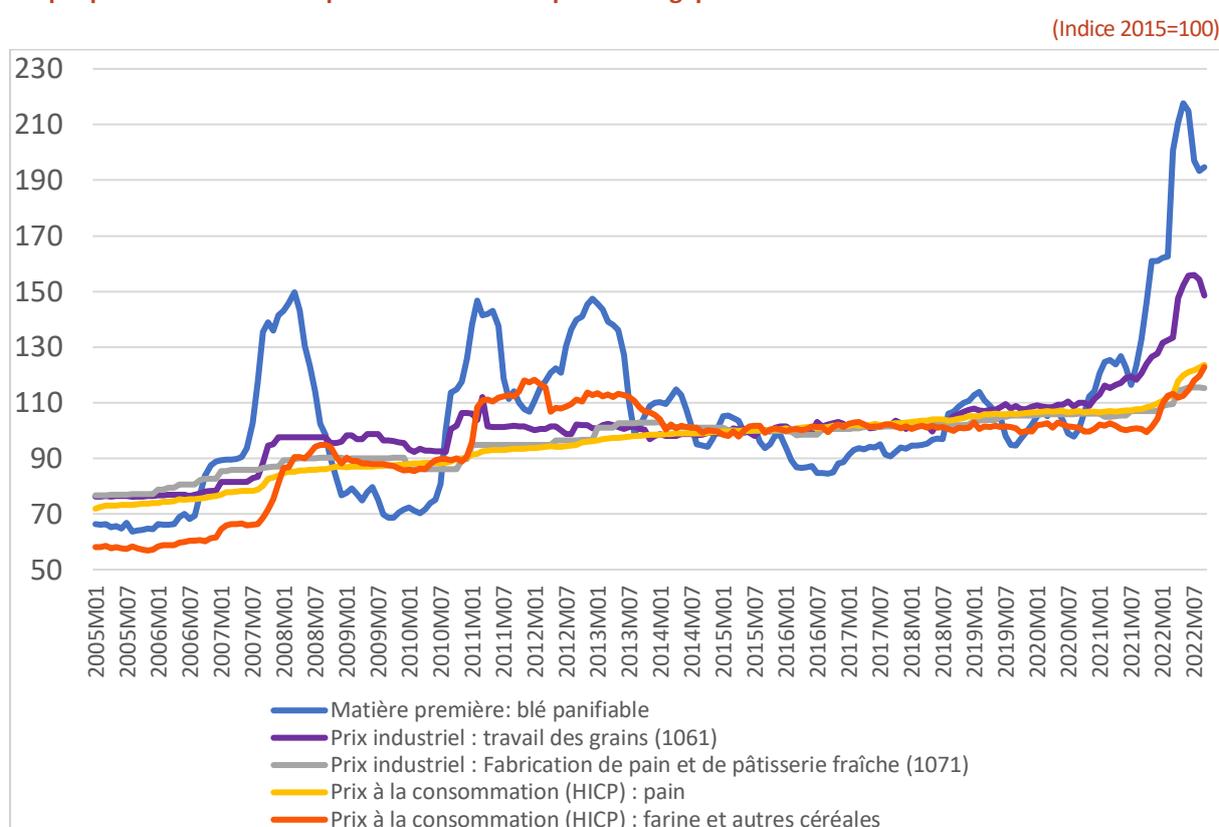
4.6. Évolution des prix dans la filière du pain et de la farine

Évolution des prix de vente dans les différents maillons de la filière du pain et de la farine en Belgique et dans les pays voisins

- Dans cette filière, la farine de céréales panifiables est à la fois un produit industriel (il s'agit du produit de la classe d'activité NACE 1061- Travail des grains) et une matière première pour l'activité 1071 (Fabrication industrielle de pain et pâtisserie fraîche). Faisant partie de la même filière, ces deux activités sont présentées ensemble dans le graphique général sur les indices de prix dans cette filière.
- Le cours du blé panifiable a, comme toutes les autres céréales, connu une hausse très importante entre fin 2020 et le pic de juin 2022. Durant cette période, le cours a plus que doublé.
- La répercussion sur le prix à la production de la farine (activité de travail des grains NACE 1061) a été rapide et nette. La hausse du prix de la matière première s'est assez fortement répercutée. Entre fin 2020 et juin 2022, la hausse du prix industriel de la farine a été de 40 %.
- La répercussion a été nettement moins importante et moins immédiate sur l'évolution des prix industriels de l'activité de production du pain et d'autres produits de la boulangerie (NACE 1071). Ces prix n'ont augmenté que de 7,9 % entre la fin de l'année passée et juin 2022.

- Une répercussion sur les prix à la consommation est également visible, particulièrement sur le prix des farines qui a augmenté de 21,5 % entre novembre 2021 et septembre 2022. L'impact sur le prix du pain est moins fort, avec une hausse de 13,5 % au cours de la même période. Les prix à la consommation du pain ont augmenté plus vite que le prix industriel de la fabrication du pain.
- La baisse du prix de la matière première (blé panifiable) depuis juin de cette année semble déjà se répercuter sur le prix industriel du travail du grain, puisque l'indice du prix industriel a baissé en août. La répercussion de la baisse doit bien sûr être confirmée dans les mois qui viennent.
- Pour le deuxième stade industriel et les prix à la consommation, la baisse des prix n'est pas encore transmise.

Graphique 50. Evolutions des prix dans la filière du pain en Belgique

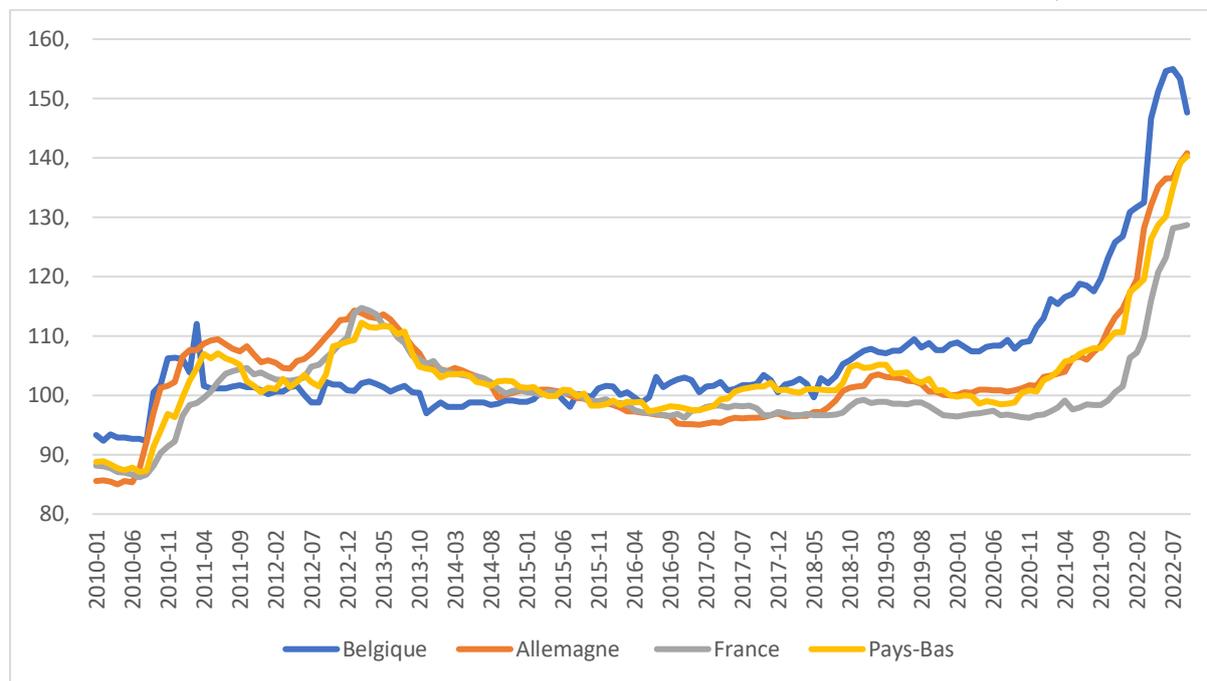


Sources : DG Agri, Statbel.

- La comparaison avec les pays voisins (PV) montre que la hausse du prix industriel au stade du travail des grains (NACE 1061) a été plus forte en Belgique ces derniers mois. Entre décembre 2020 et juillet 2022, la hausse en Belgique a été de 40 %, contre 33 % en Allemagne et en France, et 32 % aux Pays-Bas. Sur la même période, les prix de la farine dans le commerce de détail ont augmenté de 17,5 % en Belgique, 39,6 % en Allemagne, 19,1 % en France et 15,7 % aux Pays-Bas. La hausse du prix à la consommation a donc été nettement moins forte que l'augmentation du prix de la farine industrielle, sauf en Allemagne. Toutefois, la hausse des prix à la consommation a démarré avec plusieurs mois de décalage par rapport à celle du prix industriel.

Graphique 51. Évolution des prix à la production pour la fabrication de produits de meunerie (NACE 1061) en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2015=100)

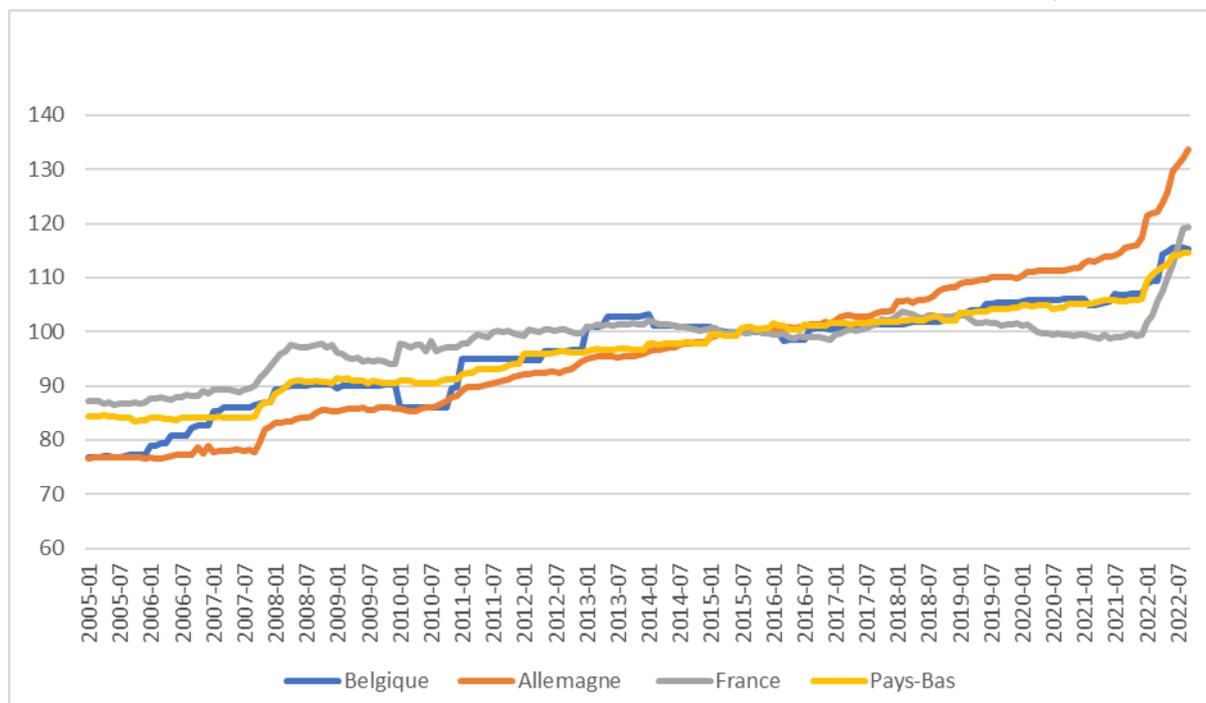


Sources : CE, Statbel.

- Par contre, au stade de la production industrielle du pain, l'augmentation récente du prix industriel est plus faible en Belgique (+ 8,2 % entre décembre 2020 et juillet 2022) et aux Pays-Bas (+7,5%) qu'en France (14,8 %) et surtout qu'en Allemagne (17,1 %). Dans les 4 pays, la hausse du prix de la matière première que constitue la farine (NACE 1061) a été assez peu répercutée sur le prix industriel (surtout en Belgique et aux Pays-Bas). Pour le prix du pain au niveau du commerce de détail, la hausse s'est surtout manifestée à partir du mois d'août 2021 (sauf en Allemagne, où elle a démarré plus tôt). Entre juillet 2021 et septembre 2022, la hausse a été de près de 14 % en Belgique. C'est une augmentation plus importante qu'en France (8,9 %) et aux Pays-Bas (9,8 %), mais plus faible qu'en Allemagne (près de 20 %).

Graphique 52. Évolution des prix à la production pour la fabrication de pain et de pâtisseries fraîches (NACE 1071) en Belgique et dans les pays voisins

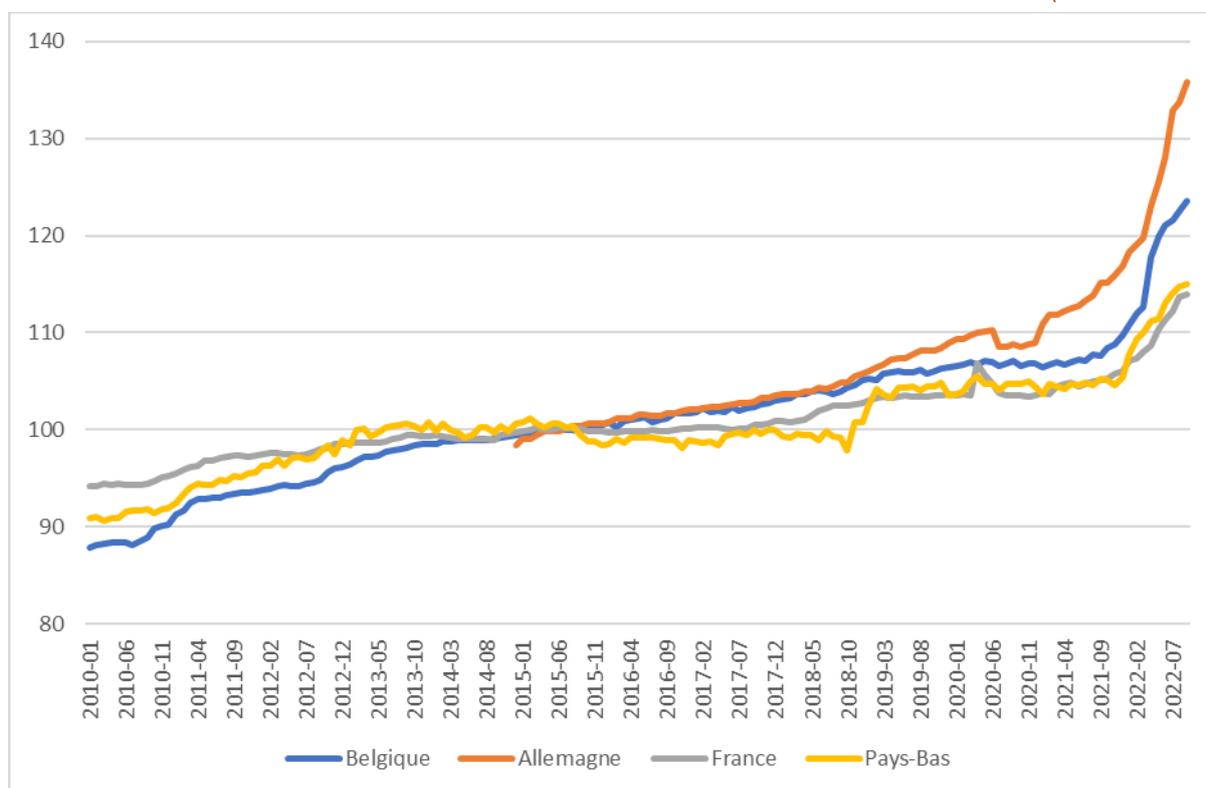
(Indice 2015=100)



Sources : CE, Statbel.

Graphique 53. Évolution des prix à la consommation du pain en Belgique et dans les pays voisins

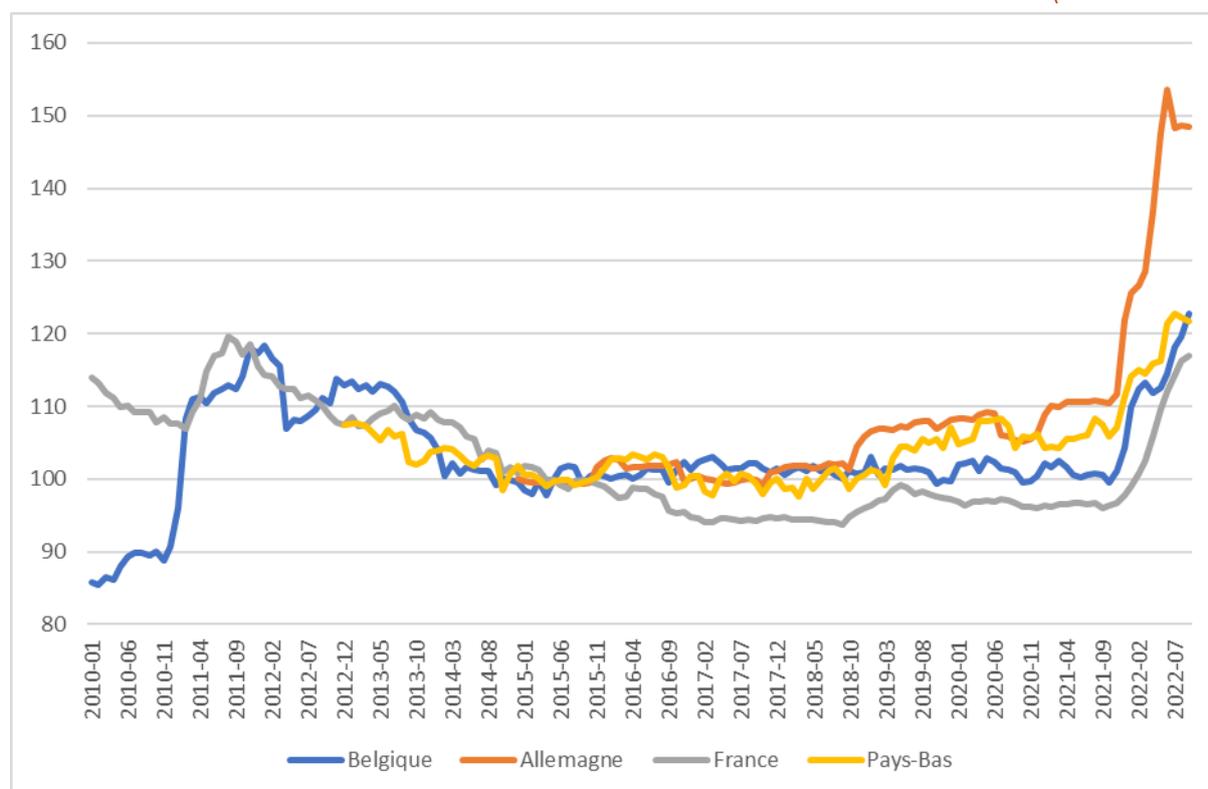
(Indice 2015=100)



Sources : CE, Statbel.

Graphique 54. Évolution des prix à la consommation de la farine et des autres céréales en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2015=100)



Sources : CE, Statbel.

Estimation indicative de l'évolution des marges brutes des différents maillons de la colonne farine et pain en Belgique en 2022

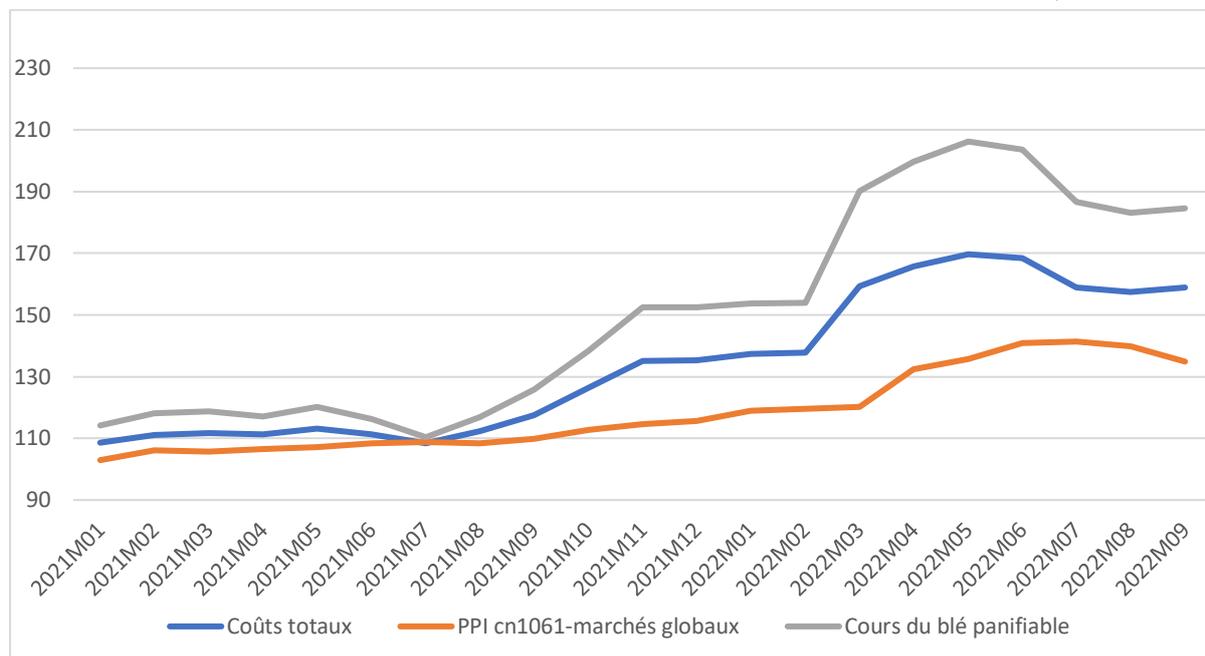
L'activité de travail des grains (NACE 1061) couvre la production de farines de céréales, de riz décortiqué, de gruaux et de céréales pour petits déjeuners. Pour les matières premières, celles-ci sont dominées par les céréales sans le riz (60 % du coût de la matière première en 2020), et l'hypothèse est alors que le blé panifiable est le plus représentatif des céréales. L'évolution du coût théorique lié à la matière première est donc déterminée par la progression du cours du blé panifiable sur le marché européen.

Le graphique suivant montre que, à partir de juillet 2021, les prix industriels ont augmenté moins fortement que les coûts théoriques. Cette observation laisse supposer que les entreprises de ce sous-secteur d'activité n'ont pu qu'en partie répercuter la hausse des coûts de production sur leurs prix de vente.¹⁷

¹⁷ Sur base de l'analyse dans le chapitre 3, il apparaît que la marge nette du secteur du travail des grains a recouvré la moyenne d'avant crise en 2021, avec un niveau de 2,9 %.

Graphique 55. Évolution d'un prix à la production théorique (coût total de production) et du prix à la production réel pour les producteurs de farine (NACE 1061)

(Indice 2020=100)



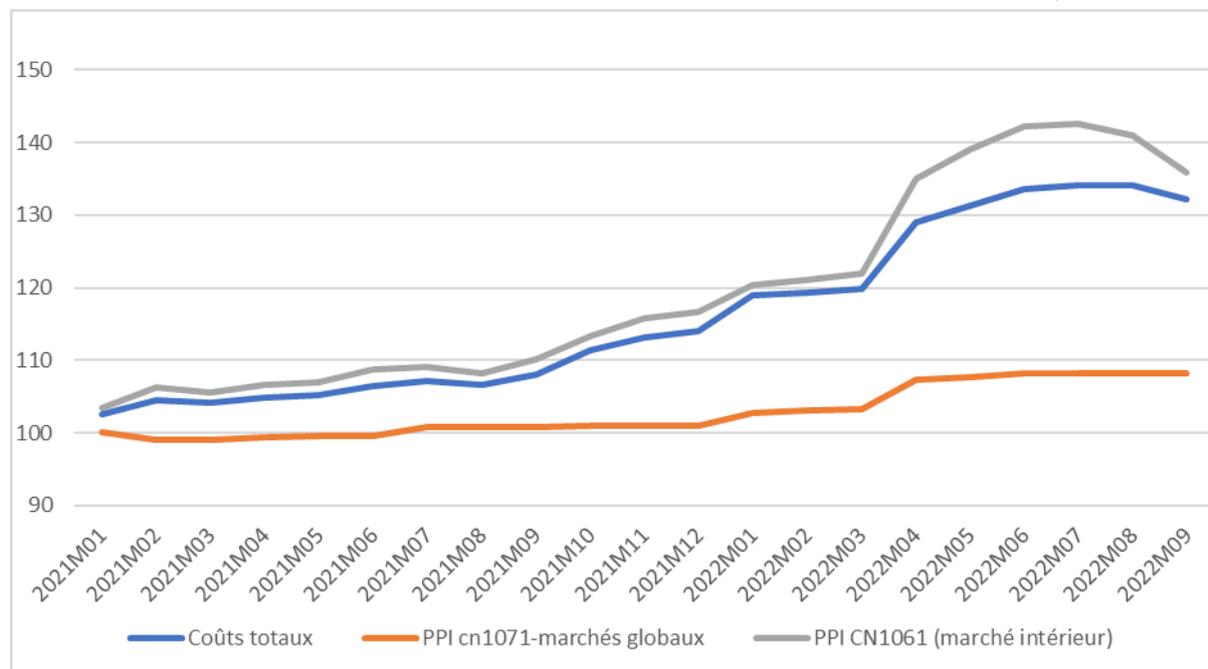
Sources : DG Agri, CREG, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

- En ce qui concerne l'activité de production de pains et pâtisseries fraîches (NACE 1071), les coûts de production sont dominés par les matières premières (64 % des coûts totaux, en 2020). Et parmi ces matières premières, 91 % des coûts proviennent des farines de céréales. L'évolution du coût des matières premières est donc estimée par celle du prix de la farine ; la statistique utilisée est dès lors l'indice des prix industriels (PPI) sur le marché intérieur de l'activité NACE 1061-travail des grains.
- Le graphique montre que l'évolution des coûts totaux est très liée à celle de l'indice des prix industriels du travail des grains (étant donné bien sûr l'importance des matières premières dans le coût total). Il montre surtout que l'évolution des prix industriels de vente de pains et pâtisseries a été nettement moins importante que celle des coûts (alors que les coûts ont progressé de 34 % entre 2020 (moyenne) et septembre 2022, l'indice des prix industriels n'a augmenté que de 8 % sur la même période). Dans ce secteur d'activité, il apparaît que la répercussion sur les prix de vente de la hausse des coûts n'a pu se faire que de manière très partielle, et on peut dès lors supposer que les marges bénéficiaires se sont réduites.¹⁸

¹⁸ En ce qui concerne le secteur de la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche, sur base de l'analyse dans la partie 3, il apparaît que la marge nette a augmenté en 2021, après une légère diminution en 2020, pour atteindre 3,1 % (contre 2,8 % en 2019).

Graphique 56. Évolution d'un prix à la production théorique (coût total de production) et du prix à la production réel pour les producteurs de pain (NACE 1071)

(Indice 2020=100)

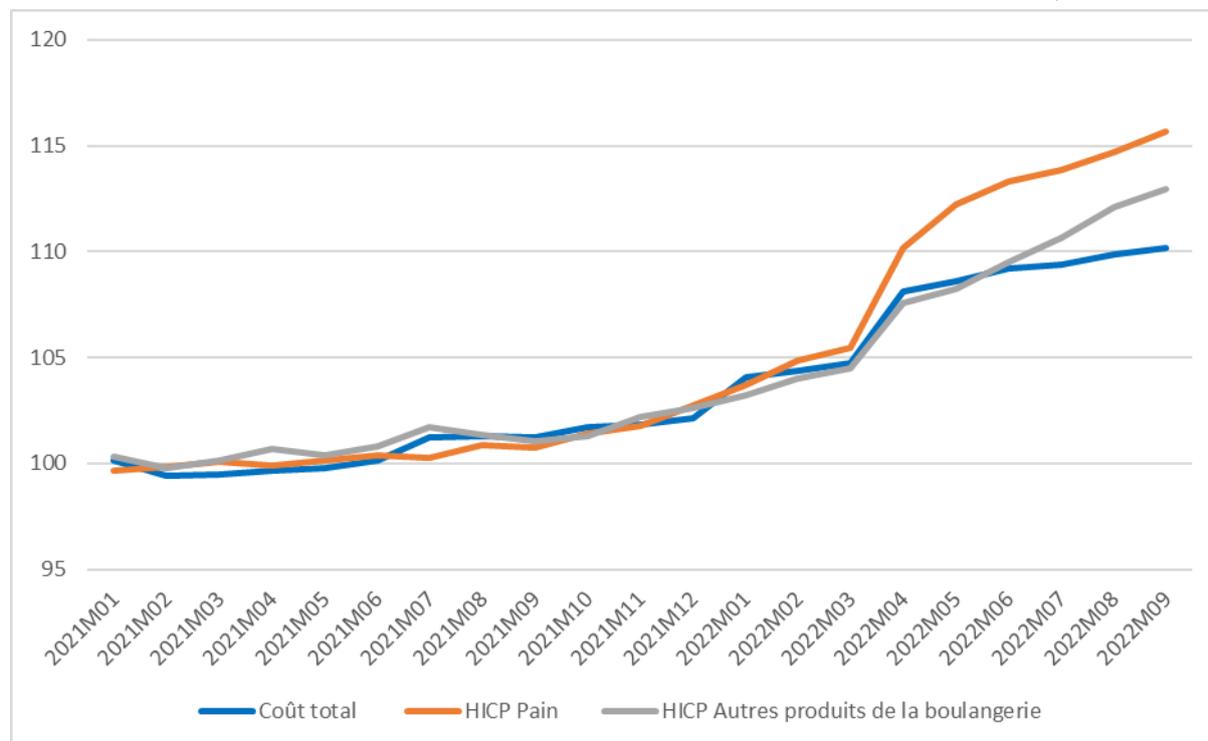


Sources : CREG, CE, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

- Le même exercice d'estimation de l'évolution des marges au cours des mois de 2021 et 2022 peut être réalisé pour le maillon de la commercialisation en grande distribution. L'exercice consiste à comparer l'évolution des prix à la consommation des produits concernés (ici, le pain d'une part et les autres produits de la boulangerie d'autre part), avec l'évolution d'un indice théorique des coûts. Pour la matière première, l'évolution de l'indice des coûts est fondée sur l'indice des prix industriels (marché intérieur) pour le secteur d'activité de fabrication du pain et des pâtisseries fraîches (NACE 1071).

Graphique 57. Évolution d'un prix théorique à la consommation (coût total) et du prix réel à la consommation du pain et des produits de boulangerie

(Indice 2020=100)



Sources : CREG, CE, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

- Jusqu'en février 2022, le prix à la consommation du pain comme des autres produits de la boulangerie suit l'évolution de l'indice des coûts.
- A partir du mois de mars, le prix à la consommation du pain augmente davantage que les coûts, et l'écart grandit au cours des mois.
- La même divergence s'observe pour les autres produits de la boulangerie à partir de juillet.

4.7. Évolution des prix dans la filière du sucre

Évolution des prix de vente dans les différents maillons de la filière du sucre en Belgique et dans les pays voisins

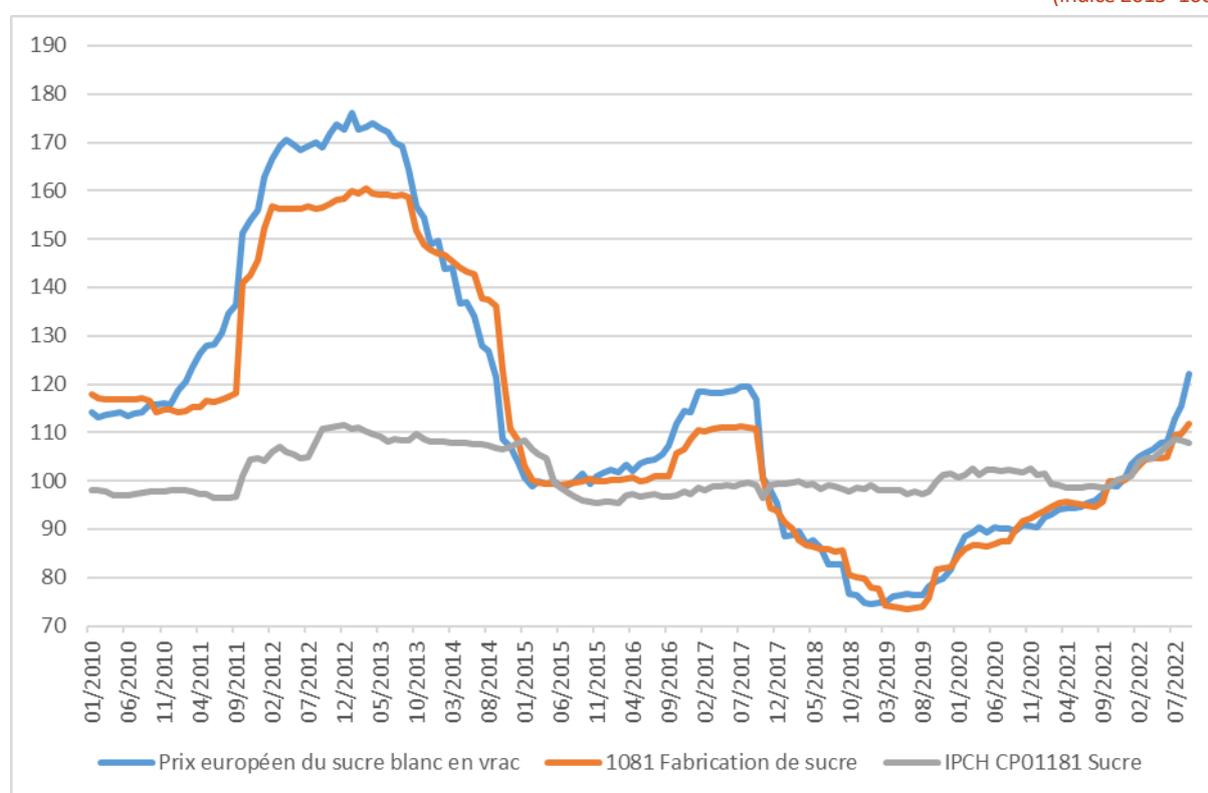
- Depuis le début de l'année 2019, le prix européen du sucre en vrac a augmenté. Au cours du second semestre de l'année 2020, le prix du sucre est toutefois resté assez constant, avant d'entamer une nouvelle hausse. En septembre 2022, le prix européen du sucre était supérieur de 35,1% à celui de fin 2020, et même de 64,1% à celui de janvier 2019. Pour rappel, le marché européen du sucre a été libéralisé en septembre 2017. Le prix européen du sucre a alors chuté. Avec la récente augmentation, le prix du sucre atteint aujourd'hui le niveau d'il y a cinq ans, juste avant la libéralisation du marché du sucre.
- Le prix à la production belge pour la fabrication de sucre (NACE 1081) n'est pas disponible. Nous utilisons donc la moyenne des indices des prix à la production allemand et français comme approximation de l'indice des prix à la production belge pour la fabrication de sucre. Sur la base d'une comparaison avec les données Prodcom, on constate que l'évolution des prix unitaires correspond à l'évolution de la moyenne des prix à la production en France et en

Allemagne. Cette moyenne est donc un bon indicateur de l'indice des prix à la production belge.

- Le prix à la production pour la fabrication de sucre (1081) a réagi à la hausse du prix européen du sucre en vrac au second semestre 2019. En septembre 2022, l'indice des prix à la production était supérieur de 51,4% à celui d'août 2019.
- Le prix à la consommation du sucre a réagi immédiatement. Le consommateur a déboursé 4,3% de plus en décembre 2019 qu'en août 2019. Au cours des mois suivants, le prix à la consommation est resté assez constant, avant de baisser à nouveau légèrement au début de 2021. À l'automne 2021, le prix à la consommation du sucre a de nouveau augmenté, de sorte qu'en septembre 2022, les consommateurs ont payé le sucre 9,3% plus cher qu'un an auparavant.

Graphique 58. Évolution des prix dans la filière du sucre en Belgique

(Indice 2015=100)

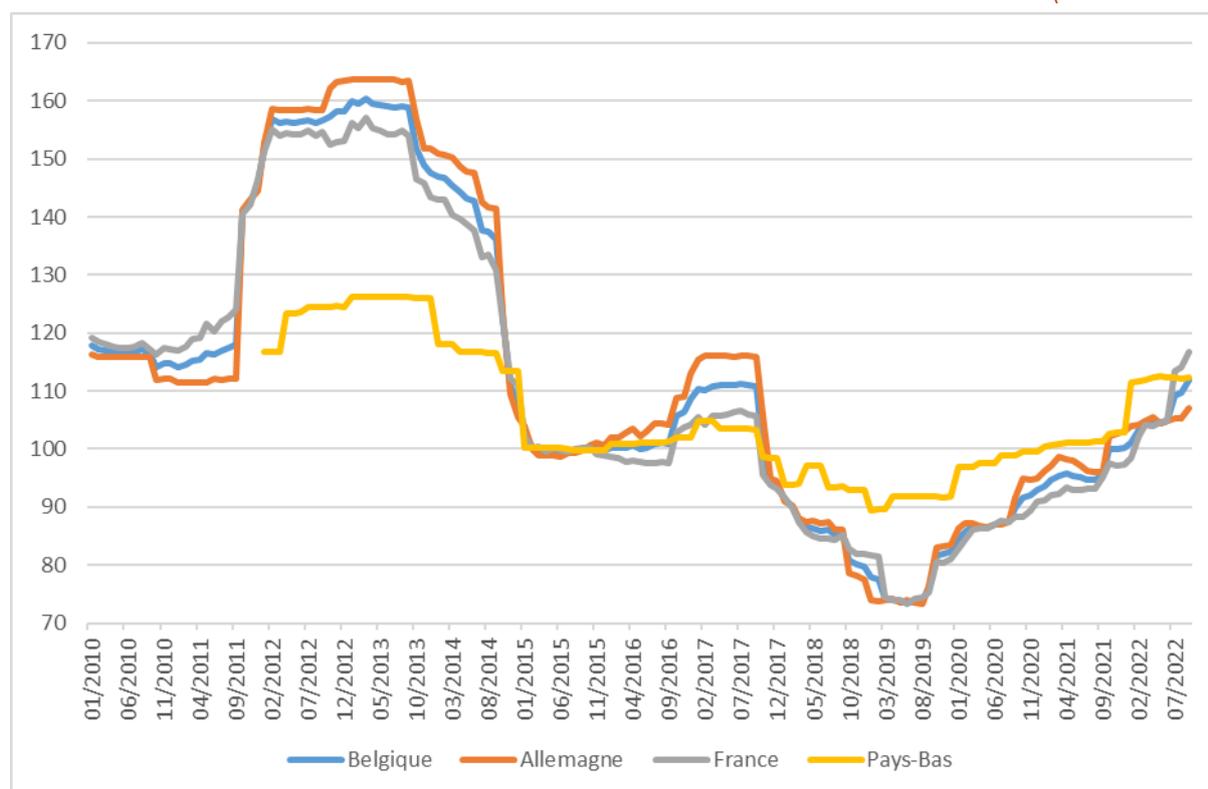


Sources : DG Agri, CE, Statbel.

- Le prix à la production de la fabrication de sucre (1081) a davantage augmenté en Belgique qu'aux Pays-Bas ces dernières années.

Graphique 59 Évolution des prix à la production pour la fabrication du sucre (NACE 1081) en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2015=100)

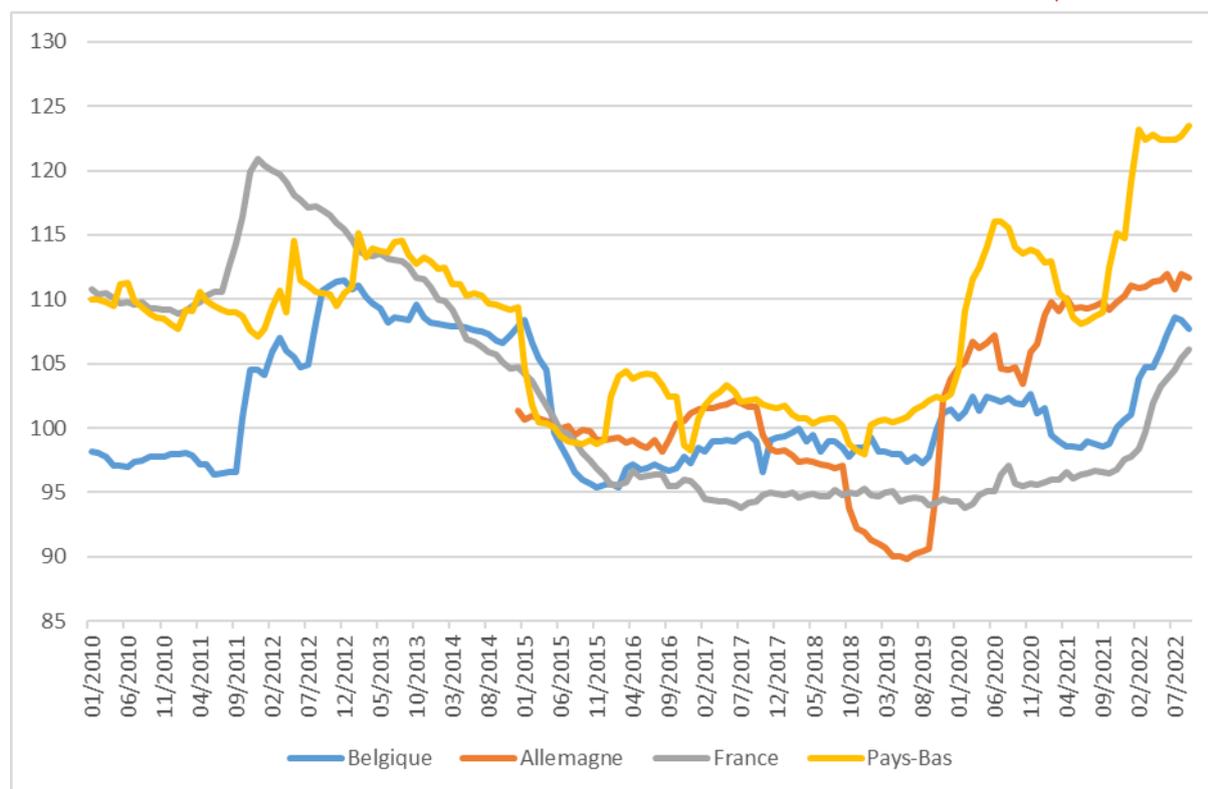


Sources : CBS, CE, Statbel.

- Au troisième trimestre 2022, l'inflation du sucre s'élevait à 9,6% en Belgique. Aux Pays-Bas, le consommateur a déboursé 13,1% de plus, en France 9,1% et en Allemagne 1,8%.
- Par rapport à août 2019, le prix à la consommation en septembre 2022 a enregistré une hausse de seulement 10,8% en Belgique, tandis que la hausse en France, aux Pays-Bas et en Allemagne a atteint respectivement 12,3%, 21,3% et 23,6%. Bien que le prix à la production de la fabrication de sucre ait augmenté davantage en Belgique qu'aux Pays-Bas, la hausse du prix à la consommation du sucre est restée plus limitée en Belgique.

Graphique 60. Évolution des prix à la consommation du sucre en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2015=100)



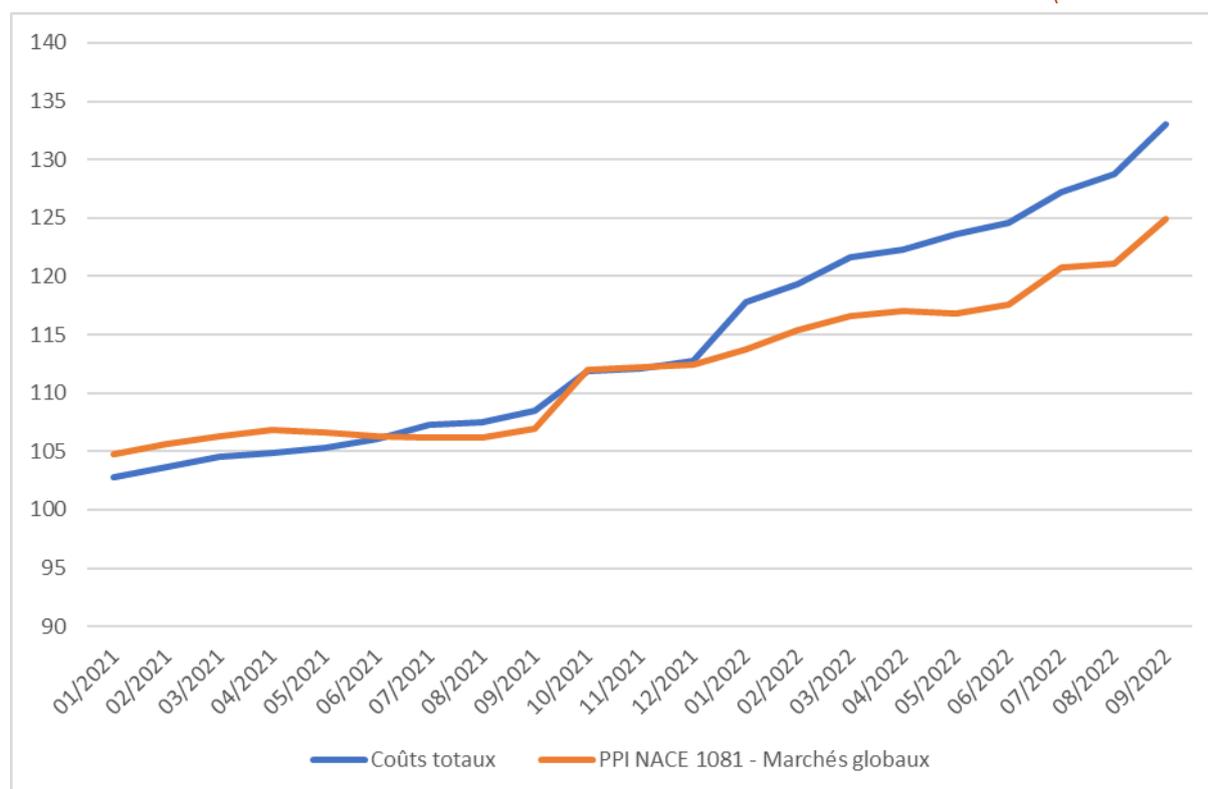
Sources : CE, Statbel.

Estimation indicative de l'évolution des marges brutes dans les différents maillons de la filière du sucre en Belgique en 2022.

- Dans les coûts totaux des sucreries (1081), les matières premières représentent le principal coût (49,3 % des coûts totaux en 2020). La première des matières premières est la betterave sucrière (plus de 95% des coûts des matières premières en 2020). Nous utilisons le prix européen du sucre en vrac comme indicateur du coût de la matière première.
- Le prix européen du sucre a augmenté de 28,8 % entre 2020 et septembre 2022.
- Les données comptables montrent que le secteur de la fabrication de sucre affichait une marge nette négative entre 2018 et 2020, avant de connaître une forte augmentation en 2021, pour atteindre 8,3 %. Toutefois, ce niveau demeure inférieur à celui de 2017 (11,9 %).
- Si l'on compare le prix à la production pour la fabrication de sucre (1081) pour le marché total avec les coûts totaux de production (théorique) de la période la plus récente, les coûts totaux de production apparaissent très proches du prix réel à la production en Belgique en 2021. Cependant, à partir du début de 2022, les coûts totaux théoriques et l'indice des prix à la production se sont désynchronisés quelque peu, l'augmentation des coûts totaux dépassant l'indice des prix à la production. Ainsi, l'augmentation des coûts semble n'avoir été que partiellement répercutée sur les prix de vente du secteur, ce qui nous permet de supposer que les marges bénéficiaires des producteurs de sucre ont diminué.

Graphique 61. Évolution d'un prix à la production théorique (coût total de production) et du prix à la production réel pour les producteurs de sucre (NACE 1081)

(Indice 2020=100)

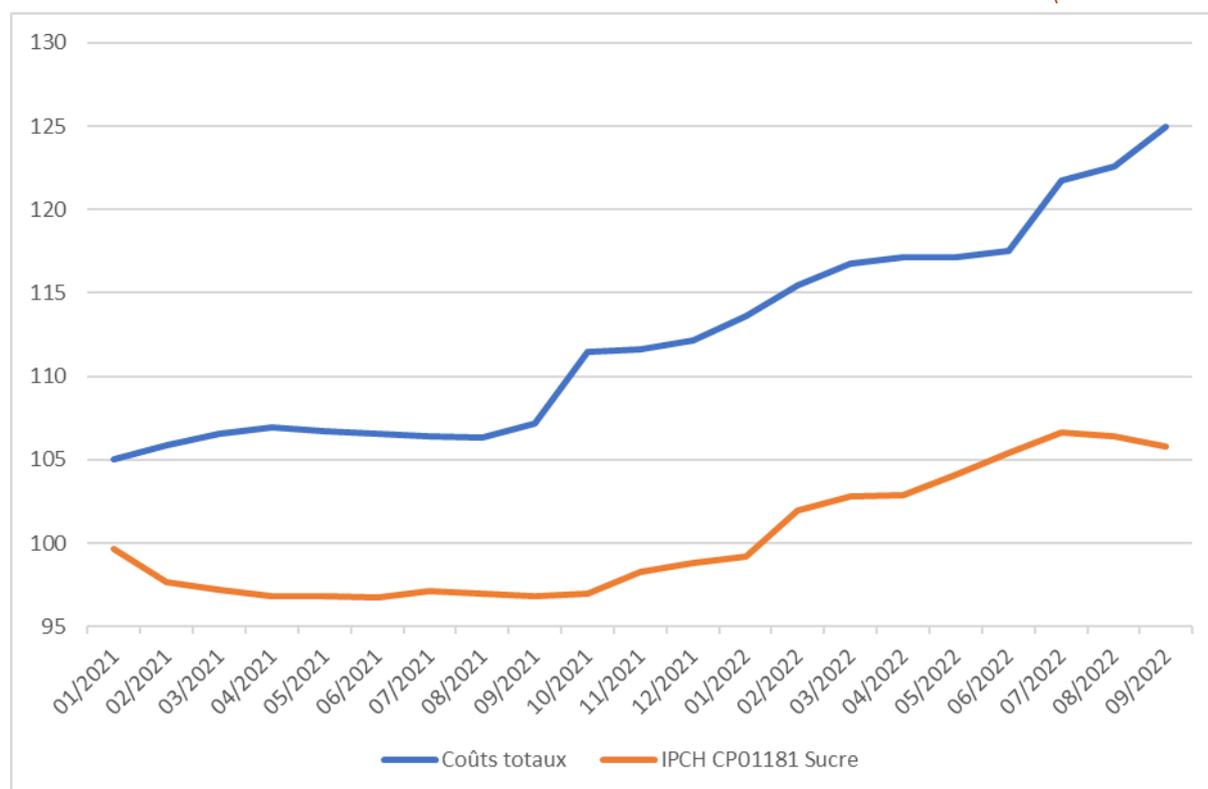


Sources : DG Agri, CREG, CE, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

- Si l'on compare l'IPCH réel pour le sucre en Belgique (CP01181) avec les coûts totaux calculés du commerce de détail, ou l'indice théorique des prix à la consommation, l'évolution de l'IPCH pour le sucre semble moins prononcée que celle des coûts totaux. À partir de la mi-2022, les deux courbes divergent encore davantage. Ainsi, même pour les ventes de sucre, il semble qu'en moyenne, l'augmentation des coûts des détaillants ne se reflète que partiellement dans les prix de vente aux consommateurs.

Graphique 62. Évolution d'un prix à la consommation théorique (coût total) et du prix à la consommation réel pour le sucre CP01181

(Indice 2020=100)



Sources : CREG, CE, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

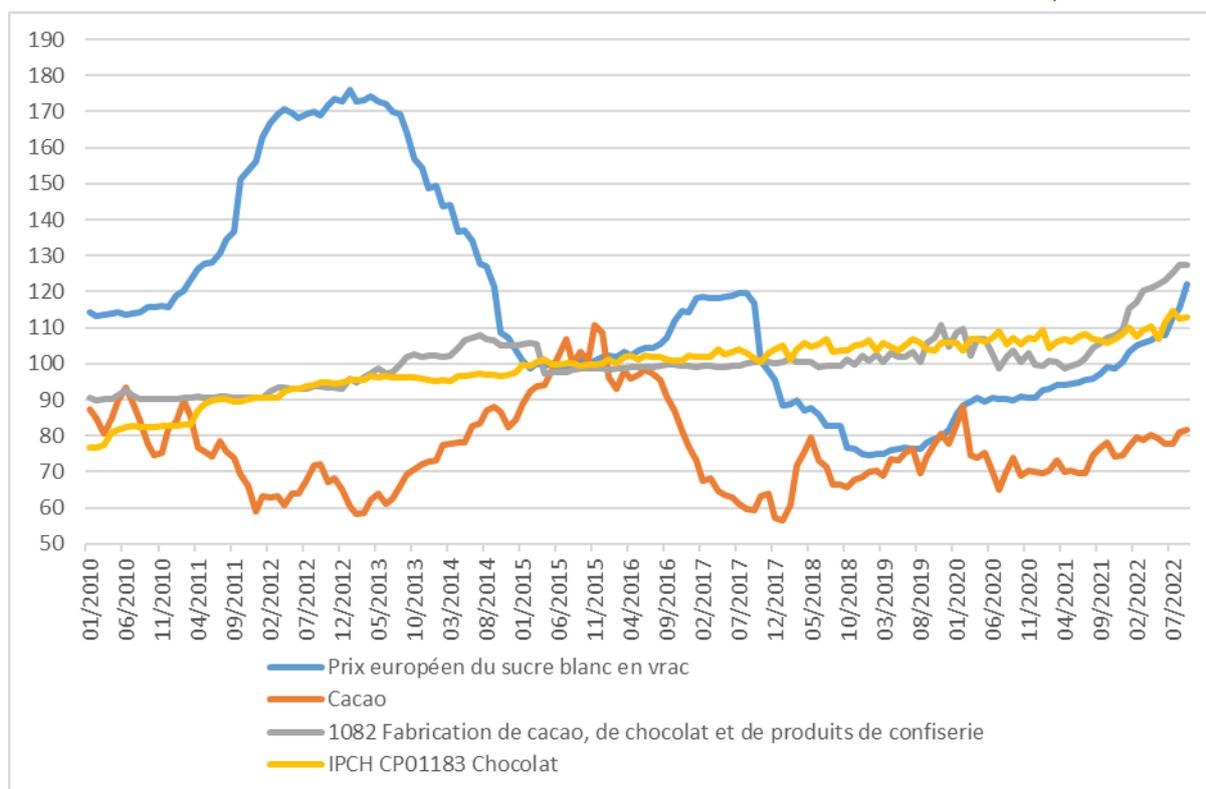
4.8. Évolution des prix dans la filière du chocolat

Évolution des prix de vente dans les différents maillons de la filière du chocolat en Belgique et dans les pays voisins

- Depuis le début de l'année 2019, le prix européen du sucre en vrac a augmenté. Au cours du second semestre de l'année 2020, le prix du sucre est toutefois resté assez constant, avant d'entamer une nouvelle hausse. En septembre 2022, le prix européen du sucre était supérieur de 35,1% à celui de fin 2020.
- Le cours du cacao est assez volatile, mais affiche une tendance à la hausse depuis mi-2020 et était 26,2% plus élevé en septembre 2022 qu'en juillet 2020.
- Le prix à la production de la fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie (NACE 1082) a augmenté depuis le printemps 2021, et a donc réagi avec un certain retard à la hausse du cours du cacao. Entre avril 2021 et septembre 2022, le prix à la production a déjà augmenté de 28,7%.
- Le prix à la consommation du chocolat a connu une augmentation constante tout au long de la période considérée. La forte hausse du prix à la production n'a pas encore entraîné la même augmentation du prix à la consommation du chocolat. Les consommateurs ont payé le chocolat 5,8% plus cher en septembre 2022 qu'en avril 2021, date à laquelle le prix à la production a commencé à augmenter.

Graphique 63. Évolution des prix dans la filière du chocolat en Belgique

(Indice 2015=100)

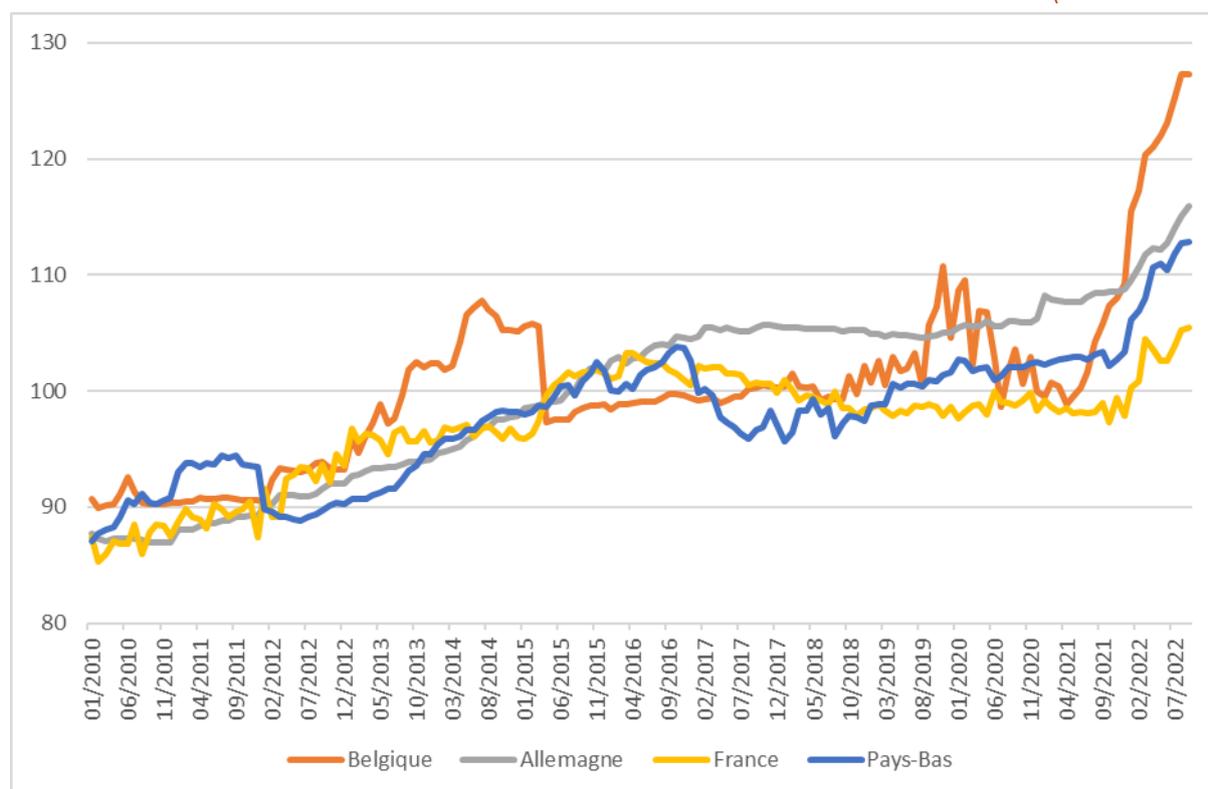


Sources : DG Agri, Banque Mondiale, CE, Statbel.

- Le prix à la production pour la fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie (1082) a augmenté beaucoup plus en Belgique que dans nos pays voisins.

Graphique 64. Évolution des prix à la production pour la fabrication de cacao, chocolat et confiserie (NACE 1082) en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2015=100)

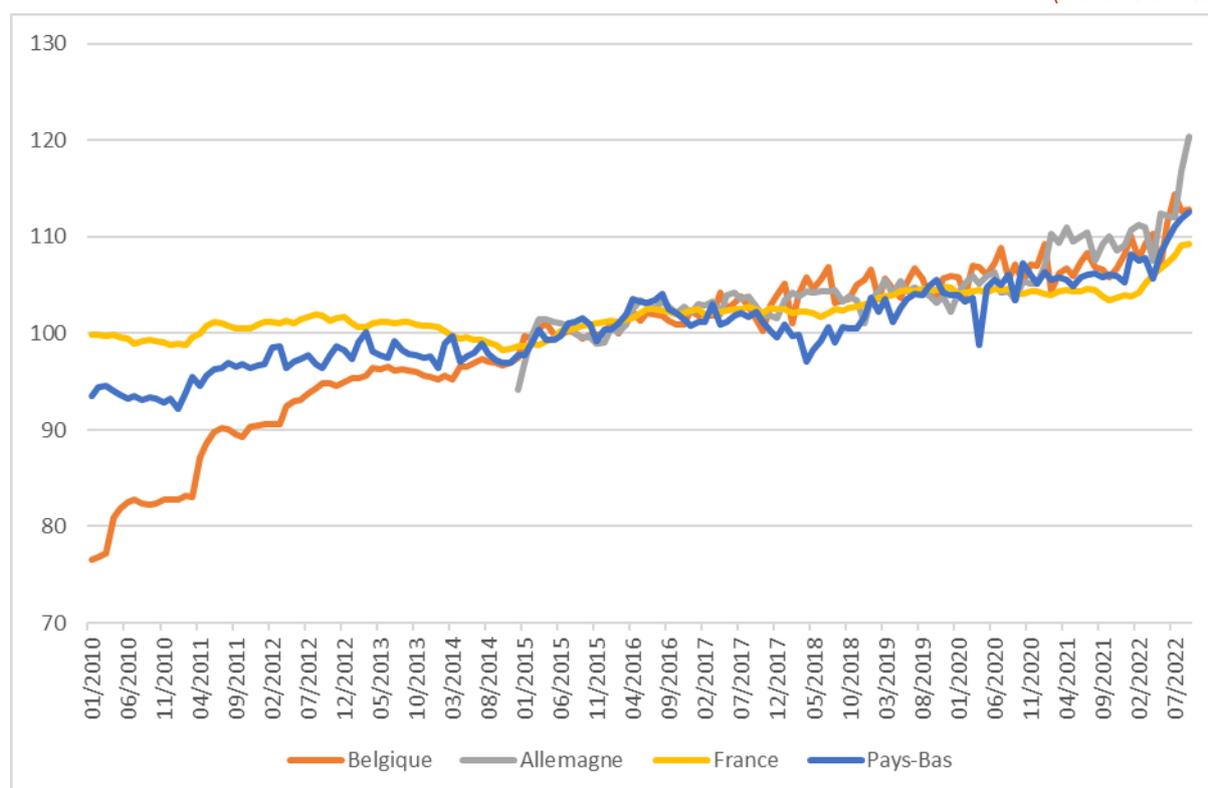


Sources : CE, Statbel.

- L'inflation du chocolat en Belgique était de 5,6% au troisième trimestre 2022, alors qu'elle s'élevait à 6,7% en Allemagne, 5,5% aux Pays-Bas et 4,4% en France. La hausse des prix à la consommation a donc été plus forte en Allemagne qu'en Belgique, bien que les prix à la production aient augmenté beaucoup plus en Belgique qu'en Allemagne. Aux Pays-Bas, l'inflation a atteint presque le même niveau qu'en Belgique, bien que le prix à la production ait augmenté beaucoup plus en Belgique qu'aux Pays-Bas.

Graphique 65. Évolution des prix à la consommation du chocolat en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2015=100)



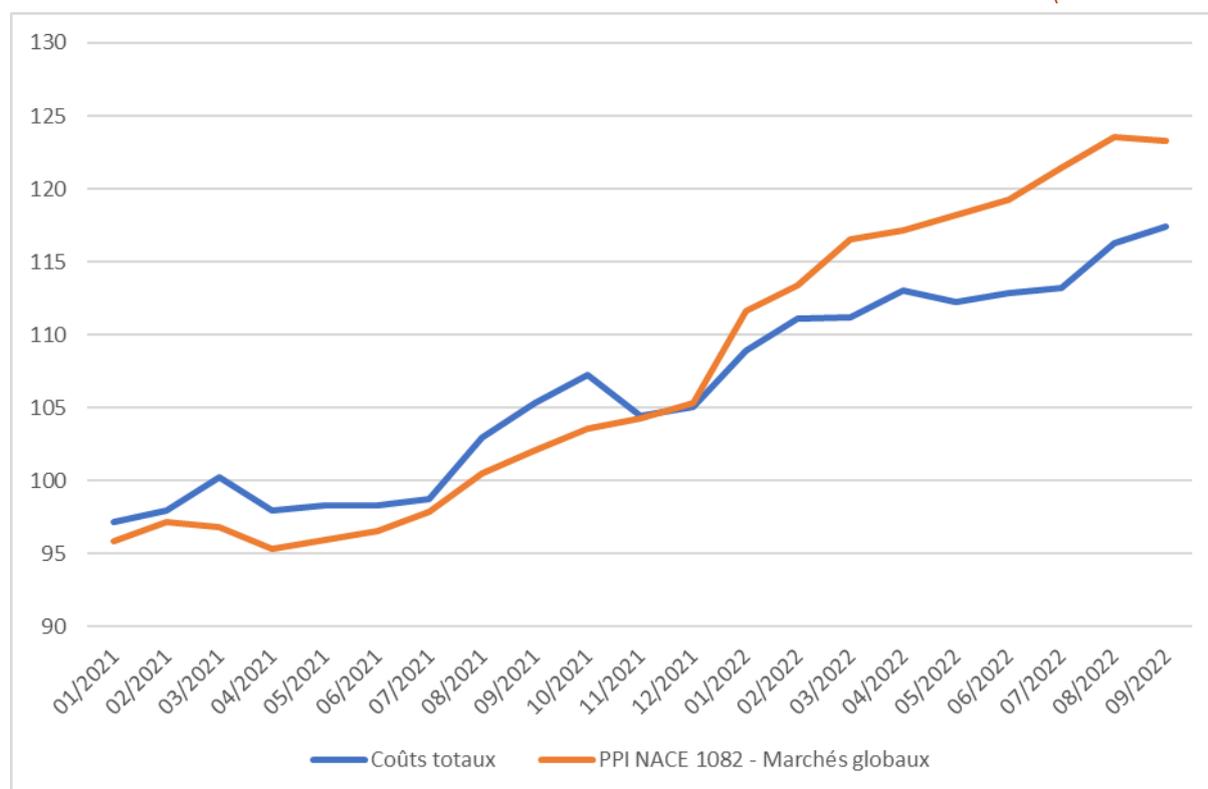
Sources : CE, Statbel.

Estimation indicative de l'évolution des marges brutes dans les différents maillons de la filière du chocolat en Belgique en 2022.

- Les coûts des matières premières représentent 56,3 % des coûts totaux (en 2020) dans le secteur de la fabrication de cacao, du chocolat et des produits de confiserie (1082). Le cacao, le beurre de cacao, la poudre de cacao, les fèves de cacao et les préparations à base de chocolat représentent 56 % du coût des matières premières en 2020. C'est pourquoi nous utilisons le prix du cacao comme indicateur du coût des matières premières.
- La cotation du cacao (exprimé en euro) a augmenté de 11 % entre 2020 et septembre 2022
- Les données comptables montrent que le secteur de la fabrication de chocolat et de produits de confiserie a connu une augmentation de sa marge en 2021, après une légère contraction en 2020, pour atteindre 4,5 %, soit le niveau le plus haut de la période analysée (2017-2021).
- Si l'on compare le prix à la production pour la fabrication de cacao, chocolat et produits de confiserie (1082) pour le marché total avec le coût de production total (théorique) dans la période la plus récente, les coûts totaux de production semblent se rapprocher assez bien du prix réel à la production en Belgique en 2021. Cependant, à partir du début de 2022, les coûts totaux théoriques et l'indice des prix à la production divergent quelque peu et l'augmentation de l'indice des prix à la production dépasse le coût total. Ainsi, il semble que les marges dans le secteur de la fabrication de cacao, chocolat et produits de confiserie aient augmenté par rapport à 2021.

Graphique 66. Évolution d'un prix à la production théorique (coût total de production) et du prix à la production réel pour les producteurs de chocolat (NACE 1082)

(Indice 2020=100)

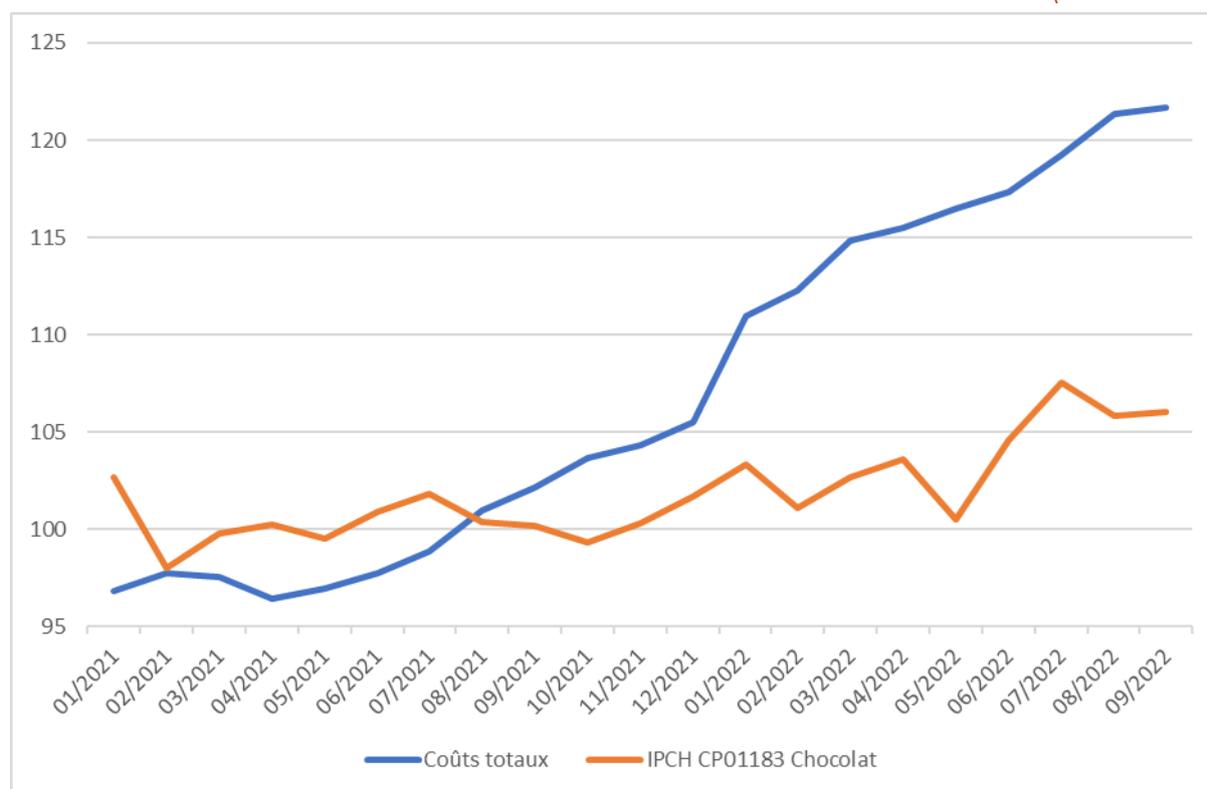


Sources : Banque Mondiale, CREG, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

- Si l'on compare l'IPCH réel pour le chocolat (CP01183) en Belgique avec les coûts totaux calculés du commerce de détail, ou l'indice théorique des prix à la consommation, l'évolution de l'IPCH pour le chocolat semble moins prononcée que celle des coûts totaux. Au cours de la première partie de l'année 2021, l'IPCH officiel pour le chocolat est supérieur à l'indice théorique des prix à la consommation, mais les coûts totaux (calculés) ont pris le dessus à l'automne 2021 et les deux courbes divergent encore davantage. Dès lors, pour les ventes de chocolat également, il semble qu'en moyenne, l'augmentation des coûts pour les détaillants n'ait été que partiellement répercutée sur les prix de vente aux consommateurs.

Graphique 67. Évolution d'un prix à la consommation théorique (coût total) et du prix à la consommation réel pour CP01183 chocolat

(Indice 2020=100)



Sources : CREG, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

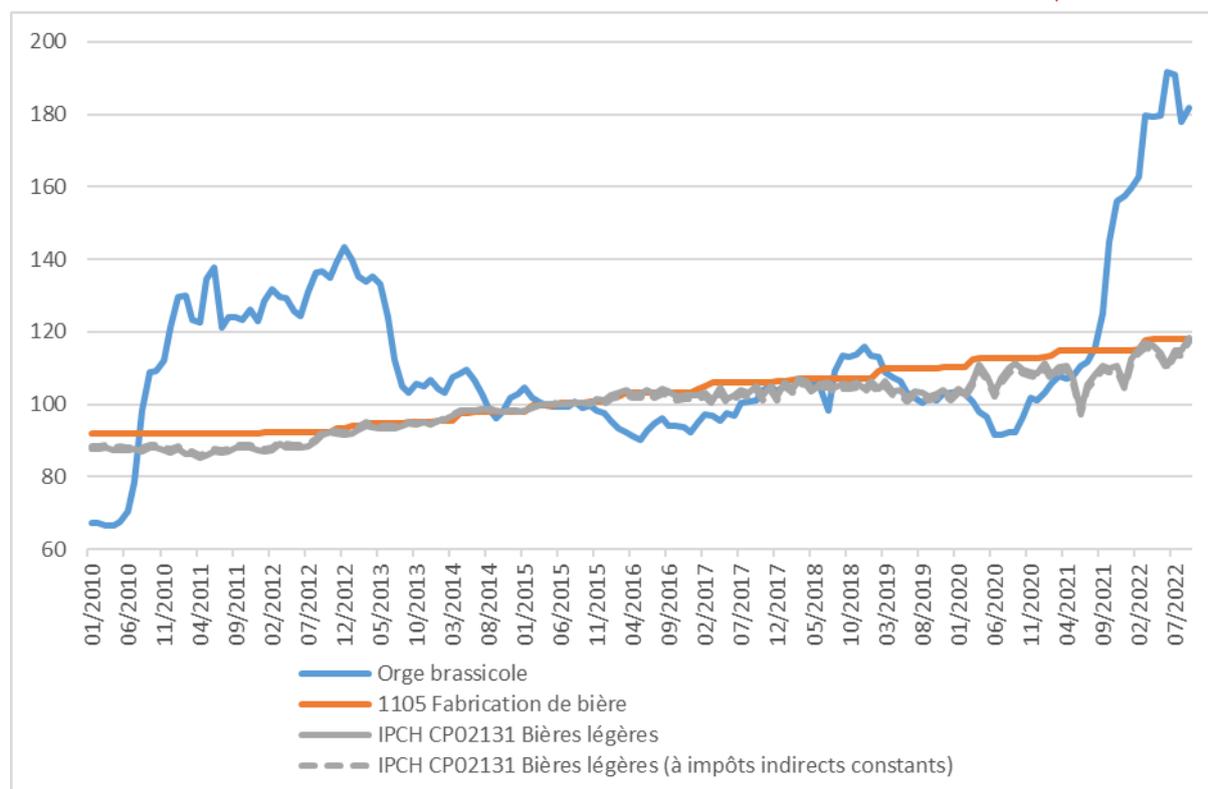
4.9. Évolution des prix dans la filière de la bière blonde

Évolution des prix de vente dans les différents maillons de la filière de la bière en Belgique et dans les pays voisins

- À l'automne 2020, le cours de l'orge brassicole a explosé. En septembre 2022, l'orge coûtait 97,5% de plus que deux ans plus tôt. Le cours de l'orge a toutefois baissé de 6,8% entre juillet et août 2022.
- Le prix à la production de la fabrication de bière (NACE 1105) augmente chaque année au printemps (février-mars). Le reste de l'année, le prix à la production reste à peu près constant. Ce n'est qu'au printemps 2021 que le prix à la production a réagi à la hausse du cours de l'orge, mais cette augmentation a été limitée. En septembre 2022, le prix à la production n'était supérieur que de 4,5% à celui de septembre 2020.
- À la mi-2021, le prix à la consommation de la bière blonde a également commencé à augmenter, les consommateurs déboursant 20,4% de plus en septembre 2022 par rapport à juin 2021. Les prix en magasin ont donc augmenté davantage que les prix de vente de l'industrie.

Graphique 68. Évolution des prix dans la filière de la bière en Belgique

(Indice 2015=100)

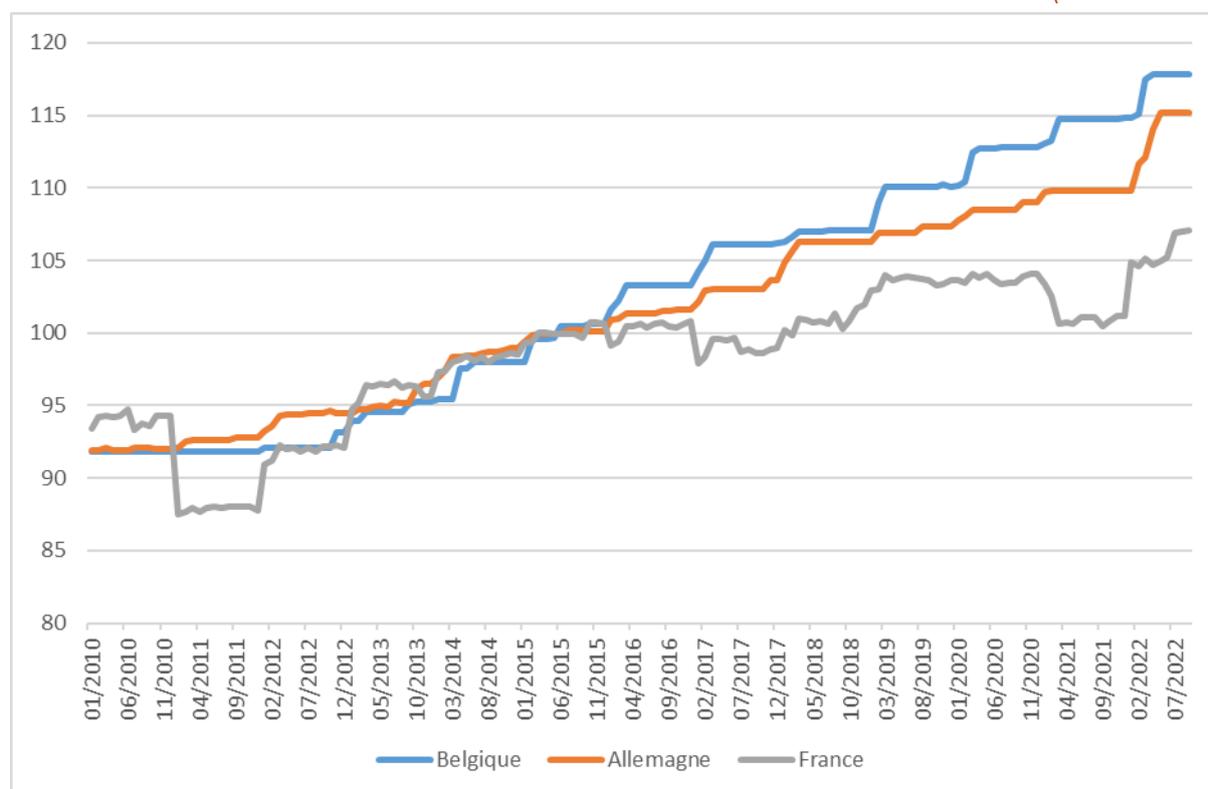


Sources : DG Agri, CE, Statbel.

- Le prix à la production pour la fabrication de bière (1105) a beaucoup plus augmenté en Belgique qu'en Allemagne et en France depuis fin 2015. En ce qui concerne le récent rebond du cours des matières premières, le prix à la production belge pour la fabrication de bière a augmenté de 4,5% entre septembre 2020 et septembre 2022. Cette hausse est plus significative qu'en France (3,5%), mais moins élevée qu'en Allemagne (6,1%). Le prix à la production néerlandais pour la fabrication de bière n'est pas disponible.

Graphique 69. Évolution des prix à la production pour la fabrication de la bière (NACE 1105) en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2015=100)

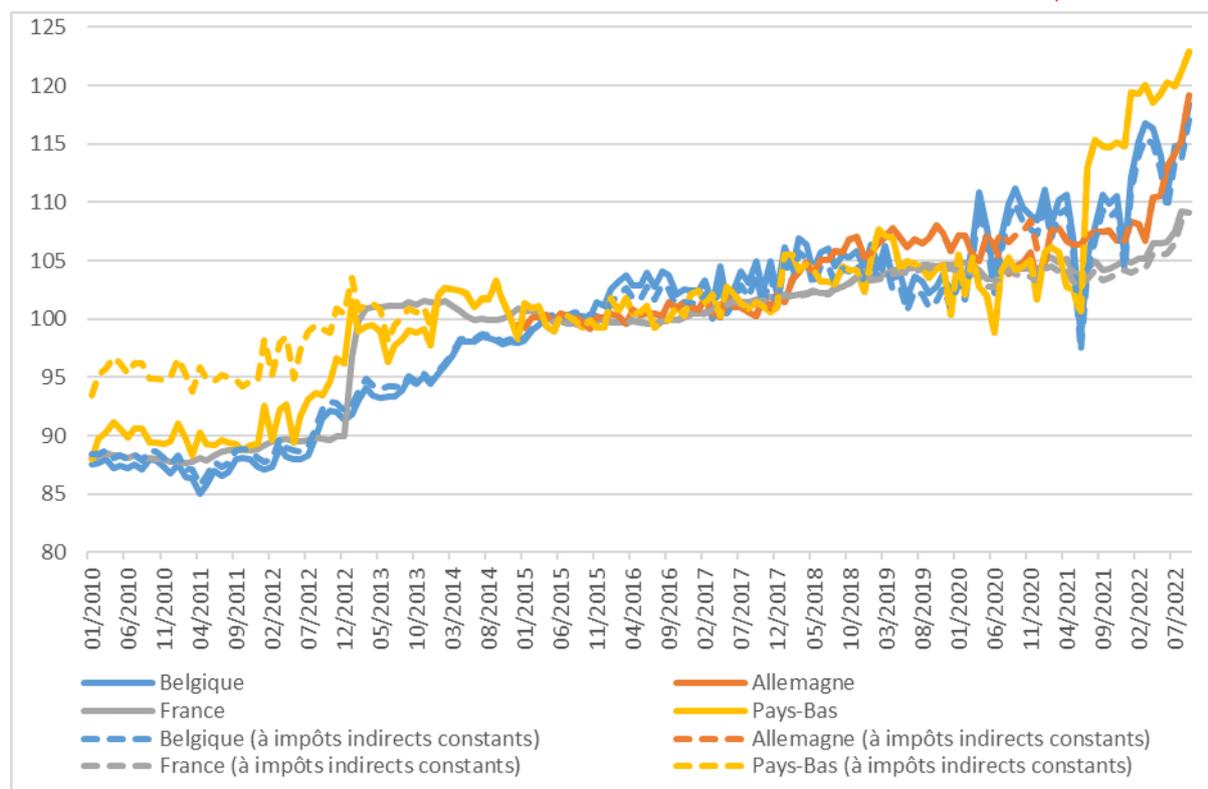


Sources : CE, Statbel.

- L'inflation de la bière blonde s'élevait à 7,5% au troisième trimestre 2022 en Belgique, contre 8,2% en Allemagne, 6,1% aux Pays-Bas et 3,9% en France. Par rapport à juin 2021, où les prix à la consommation ont fortement augmenté, les bières blondes coûtaient 20,4% de plus en Belgique en septembre 2022, contre 12,0% en Allemagne (bien que les prix à la production aient encore augmenté davantage que les prix belges ces deux dernières années) et 5,2% en France. Aux Pays-Bas, les consommateurs ont payé encore plus qu'en Belgique, soit 22,6%.

Graphique 70. Évolution des prix à la consommation des bières blondes en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2015=100)



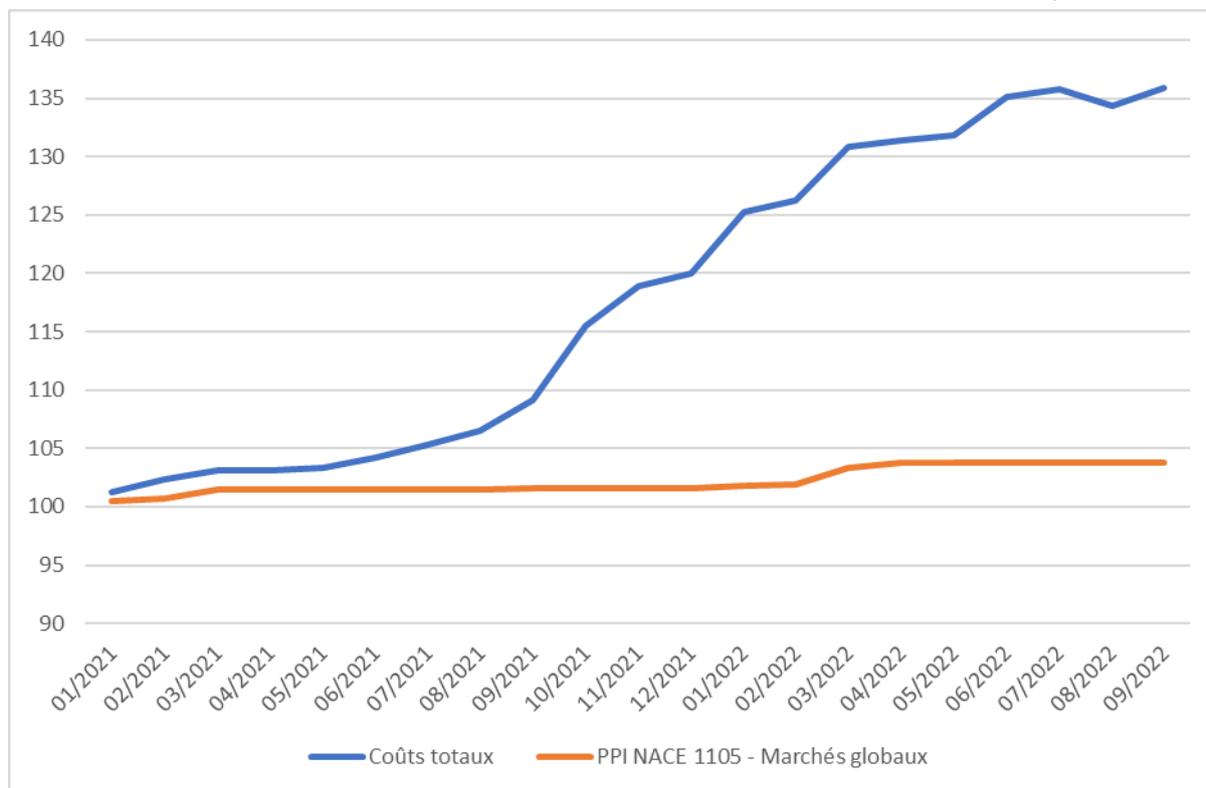
Sources : CE, Statbel.

Estimation indicative de l'évolution des marges brutes dans les différents maillons de la filière de la bière en Belgique en 2022

- Les coûts des matières premières représentent 24,9 % des coûts totaux (en 2020) dans le secteur de la fabrication de la bière (1105). Les céréales, le houblon et le malt constituent 54,1 % du coût des matières premières en 2020. Le prix de l'orge de brasserie est utilisé comme un indicateur du coût de la matière première.
- La cotation de l'orge de brasserie a augmenté de 86,4% entre 2020 et septembre 2022.
- Les données comptables montrent que le secteur de la fabrication de bière a été particulièrement touché par la première année de la crise du COVID, avec une forte diminution de sa marge nette en 2020. Malgré un rebond, la marge demeurerait inférieure au niveau pré-crise en 2021 (soit 7,0 % contre 8,9 % en 2019). Toutefois, la marge de ce secteur est relativement élevée par rapport aux autres filières analysées.
- Si l'on compare le prix à la production pour la fabrication de la bière (1105) pour le marché total avec les coûts totaux (théorique) de production dans la période la plus récente, les deux courbes semblent s'éloigner de plus en plus depuis le printemps 2021. L'évolution de l'indice des prix à la production est beaucoup moins prononcée que celle des coûts totaux.

Graphique 71. Évolution d'un prix à la production théorique (coût total de production) et du prix à la production réel pour les producteurs de bière (NACE 1105)

(Indice 2020=100)

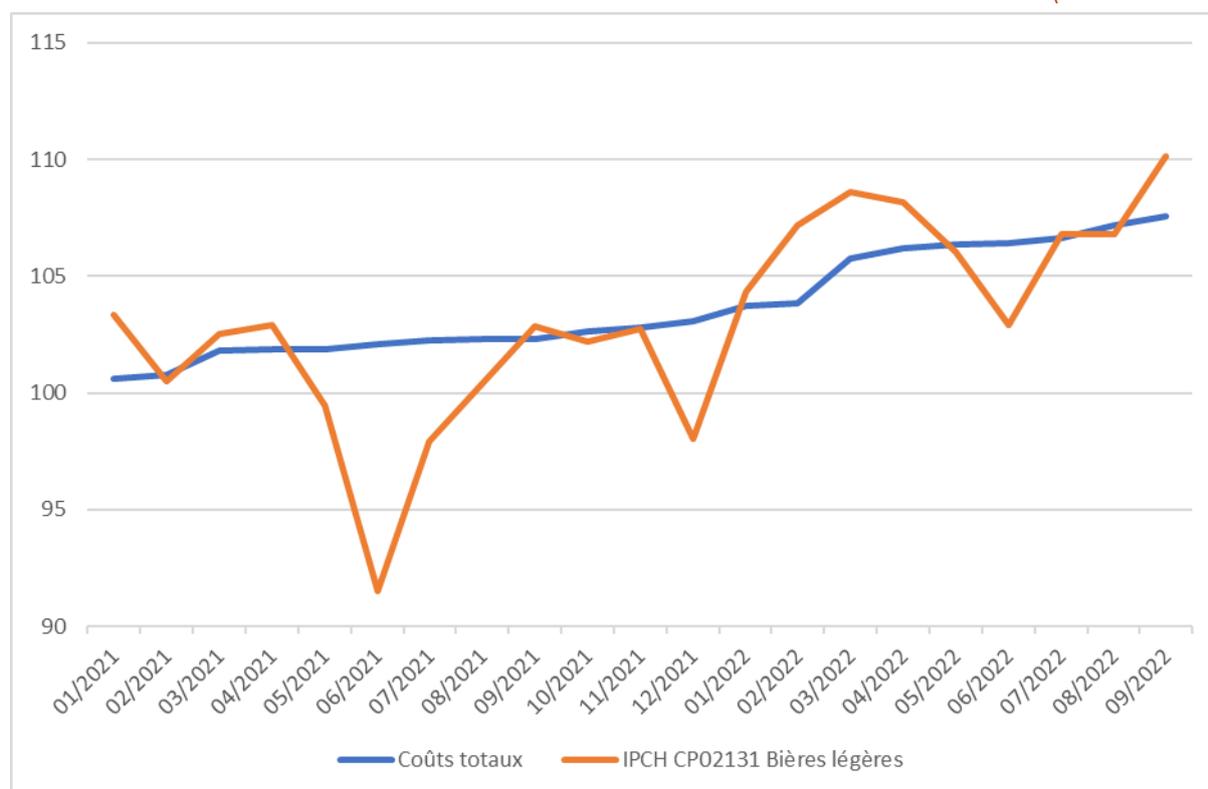


Sources : DG Agri, CREG, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

- L'évolution de l'IPCH pour les bières légères (CP02131) a connu une tendance très volatile. Le coût total calculé du commerce de détail, ou l'indice théorique des prix à la consommation, pour les bières légères a connu une augmentation constante au cours de la même période. Pour les ventes de bière, il semble qu'en moyenne, les détaillants ont répercuté l'augmentation de leurs coûts sur les consommateurs.

Graphique 72. Évolution d'un prix à la consommation théorique (coût total) et du prix à la consommation réel pour CP02131 bières blondes

(Indice 2020=100)



Sources : CREG, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.

5. Conclusion

Après avoir été très basse au cours de la première moitié de l'année 2021, l'inflation des aliments a commencé en août 2021 un mouvement de forte croissance. L'évolution à la hausse s'est accélérée dès le début de 2022 et l'inflation pour ces produits a dépassé le seuil de 10 % en septembre, ce qui est un niveau historique. Sur la période récente (depuis août 2021), l'inflation belge est comparable à celle observée en France et aux Pays-Bas. L'Allemagne se distingue avec une inflation nettement supérieure. La croissance de l'inflation est encore plus prononcée pour les aliments transformés (sans alcool et tabac).

Cette inflation est à mettre en parallèle avec l'évolution du coût des matières premières agricoles, qui a atteint un pic historique en mai-juin 2022. Depuis la mi-2020, époque où cet indice a commencé à croître nettement, le prix de ces matières premières a presque doublé.

Avec un décalage dans le temps et une amplitude moins forte, les hausses de prix des matières premières ont été répercutées dans les prix de vente de l'industrie alimentaire. Depuis juillet 2021, les prix alimentaires industriels ont commencé leur mouvement important de hausse, ils ont augmenté de 19 % (situation de septembre 2022). Toutefois, la manière dont la hausse des prix des matières premières a pu être répercutée est très variable d'une filière à l'autre.

L'impact de ces hausses a commencé à se faire clairement sentir sur les prix à la consommation à partir de janvier 2022. Les prix à la consommation des produits alimentaires transformés (hors alcool et tabac) ont augmenté de 11 % depuis lors (situation de septembre 2022).

À partir de juillet de cette année, les cours des matières premières agricoles ont commencé à refluer, mais ce recul ne se marque pas encore sur les prix dans les autres maillons des différentes filières agroalimentaires, qui continuent à croître.

Au niveau des marges nettes, la fabrication de boissons fut fortement touchée en 2020 par la crise sanitaire, tandis que les industries alimentaires maintenaient des résultats stables et le commerce de détail non spécialisé améliorait sa marge. En 2021, la grande majorité des secteurs analysés avaient recouvré, voire dépassé pour certains, leur marge d'avant la crise. Toutefois, une dégradation de la situation s'est notamment observée cette année-là dans le commerce de détail non spécialisé.

Pour l'estimation de l'évolution des marges en 2022, un modèle théorique a été développé. Ce modèle, fondé sur la structure des coûts en 2020 et sur les évolutions mensuelles de différents indices de prix en 2021 et 2022, permet de comparer l'évolution des coûts théoriques avec celle des prix de vente dans la période la plus récente. L'estimation de l'évolution de ces marges indicatives a été faite pour neuf filières différentes, tant au niveau de l'industrie qu'au niveau du commerce de détail pour les produits concernés.

Au niveau de l'industrie, dans la plupart des filières étudiées (six des neuf filières), la tendance au cours de ces deux années est une évolution à la hausse des coûts plus forte (parfois nettement) que celle des prix industriels de vente, avec une divergence qui s'observe généralement à partir de la mi-2021 et s'accroît en 2022.

Au niveau de la distribution, maillon dans lequel les données sur la structure de coûts ne permettent pas une ventilation aussi fine que voulu, dans quasiment tous les groupes de produits analysés, se dessine une tendance nette à une évolution à la hausse des coûts plus forte que celle des prix de vente, surtout à partir de la mi-2021.

Ce modèle a bien sûr des limites, mais les tendances nettes suggèrent une dégradation presque généralisée des marges dans l'industrie alimentaire en 2022. Cette hypothèse doit bien sûr être confirmée par l'analyse des comptes annuels de 2022. Par ailleurs, les constats d'ensemble ne doivent pas non plus faire perdre de vue qu'ils peuvent cacher des situations très différentes entre entreprises du même secteur. Pour le secteur de la distribution, les limites du modèle sont davantage présentes. En effet, en raison de l'indisponibilité de données de structure de coûts par catégorie de produits, une structure des coûts globale a servi de base à l'exercice.

Étant donné les autres limites de l'approche, les conclusions concernant ce maillon doivent être prises avec encore plus de prudence.

6. ANNEXES

Tableau annexe 1. Marge nette des secteurs des industries alimentaires et des boissons, 2017-2021

Code NACE	Secteur	Chiffre d'affaires (2021, mio EUR)	Marge nette 2017	Marge nette 2018	Marge nette 2019	Marge nette 2020	Marge nette 2021
1011	Transformation et conservation de la viande de boucherie	2.769,21	1,7%	0,8%	0,9%	2,2%	2,6%
1012	Transformation et conservation de la viande de volaille	1.057,44	3,6%	1,6%	2,8%	2,8%	3,7%
1013	Préparation de produits à base de viande	1.440,80	3,6%	2,5%	2,2%	3,2%	3,9%
1020	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	536,06	2,6%	2,0%	2,8%	3,8%	3,6%
1031	Transformation et conservation de pommes de terre	1.906,33	3,1%	1,6%	2,0%	2,4%	1,3%
1032	Préparation de jus de fruits et légumes	104,01	5,7%	5,8%	6,4%	6,3%	6,3%
1039	Autre transformation et conservation de fruits et légumes	975,79	5,7%	5,0%	4,2%	4,1%	4,4%
1041	Fabrication d'huiles et graisses	2.547,81	1,0%	1,5%	1,3%	0,7%	1,5%
1042	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires	569,05	0,1%	1,7%	4,1%	1,3%	-3,9%
1051	Exploitation de laiteries et fabrication de fromage	4.492,08	1,5%	1,9%	1,7%	1,6%	1,1%
1052	Fabrication de glaces et sorbets	432,80	-1,8%	0,1%	0,9%	2,9%	1,5%
1061	Travail des grains	1.986,26	2,4%	2,8%	3,3%	2,1%	2,9%
1071	Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche	2.044,79	3,4%	2,6%	2,8%	2,3%	3,1%
1072	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	1.277,74	4,4%	4,0%	4,2%	3,8%	4,9%
1073	Fabrication de pâtes alimentaires	132,29	3,5%	0,7%	1,6%	5,2%	3,6%
1081	Fabrication de sucre	417,70	11,9%	-3,6%	-7,3%	-1,0%	8,3%
1082	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	3.938,94	2,6%	2,8%	2,7%	1,8%	4,5%
1083	Transformation du thé et du café	352,71	4,3%	4,3%	4,3%	1,6%	-0,4%
1084	Fabrication de condiments et assaisonnements	1.001,55	4,7%	4,4%	3,6%	5,4%	5,4%
1085	Fabrication de plats préparés	491,76	3,3%	3,4%	2,9%	2,6%	3,6%
1089	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	759,60	7,4%	8,5%	7,8%	9,0%	9,5%
1091	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	3.658,26	1,8%	1,4%	0,9%	1,3%	0,9%
1092	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	434,33	3,8%	3,7%	3,6%	4,9%	4,3%

1101	Production de boissons alcooliques distillées	101,56	-0,6%	0,9%	0,0%	0,2%	3,0%
1105	Fabrication de bière	2.895,19	10,8%	4,1%	8,9%	2,0%	7,0%
1106	Fabrication de malt	231,18	4,1%	4,0%	1,8%	0,9%	2,6%
1107	Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes	2.246,82	7,8%	11,6%	11,1%	10,3%	9,6%

Sources : Comptes annuels des entreprises (BNB – Centrale des bilans), Statistiques TVA (Statbel).

Tableau annexe 2. Marge nette des secteurs du commerce de produits alimentaires, 2017-2021

Code NACE	Secteur	Chiffre d'affaires (2021, mio EUR)	Marge nette 2017	Marge nette 2018	Marge nette 2019	Marge nette 2020	Marge nette 2021
4631	Commerce de gros de fruits et légumes	4.089,42	1,45%	1,44%	1,58%	1,94%	1,79%
4632	Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande	2.412,63	1,60%	1,20%	1,15%	1,75%	2,61%
4633	Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles	2.645,40	1,68%	1,97%	1,98%	2,22%	2,23%
4634	Commerce de gros de boissons	1.933,61	3,97%	4,35%	4,26%	4,19%	4,71%
4636	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie	1.513,12	2,12%	2,47%	1,93%	2,21%	2,71%
4637	Commerce de gros de café, thé, cacao et épices	443,14	3,30%	3,94%	2,71%	2,99%	3,78%
4638	Commerce de gros d'autres produits alimentaires, y compris poissons, crustacés et mollusques	2.584,66	3,47%	3,77%	3,61%	4,33%	4,27%
4639	Commerce de gros non spécialisé de denrées, boissons et tabac	7.349,12	2,79%	2,83%	2,31%	3,01%	2,83%
4711	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire	28.557,45	2,18%	1,69%	2,21%	2,58%	1,29%
4719	Autre commerce de détail en magasin non spécialisé	2.688,33	2,98%	2,32%	2,80%	2,60%	3,22%
4721	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé	65,30	2,79%	2,42%	2,79%	5,29%	4,89%
4722	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé	835,55	2,39%	2,93%	2,96%	3,87%	3,45%
4723	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé	50,00	4,55%	5,24%	6,21%	9,22%	7,79%
4724	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	138,26	0,93%	3,22%	2,93%	2,43%	4,35%
4725	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé	202,02	1,52%	1,95%	2,69%	0,42%	1,84%
4729	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	134,10	4,32%	3,28%	4,81%	6,94%	7,05%

Sources : Comptes annuels des entreprises (BNB – Centrale des bilans), Statistiques TVA (Statbel).

Tableau annexe 4. Calcul de l'évolution d'un prix à la production et d'un prix à la consommation théoriques

(Indice 2020=100)

Production de viande porcine et bovine (1011)

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	6,9%	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3
	Electricité	0,6%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Gaz	0,2%	120,1	126,3	121,6	125,0	128,9	135,1	160,5	170,3	181,2	270,7	300,4	298,3	420,9	383,2	379,8	470,6	419,7	403,2	407,8	461,6	545,8
	Pétrole	0,1%	123,0	140,8	150,4	147,9	154,2	166,2	173,6	164,6	173,1	196,9	194,1	179,9	209,2	233,5	290,9	264,4	292,3	315,8	300,5	271,8	247,7
	Matières premières	80,9%	81,6	88,2	106,4	108,8	106,0	111,4	104,3	101,3	96,0	90,7	90,1	90,7	90,1	89,5	122,2	134,8	131,5	130,3	134,8	141,3	150,4
	Emballage	3,1%	100,8	102,4	103,9	109,6	111,2	115,9	119,1	118,8	119,8	128,1	129,5	131,4	132,5	134,3	136,8	141,9	143,5	145,1	147,1	146,7	146,5
	Autres coûts (incl. transport)	8,3%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	PPI théorique		85,4	90,7	105,5	107,7	105,5	110,1	104,6	102,2	98,0	94,4	94,1	94,8	95,2	94,7	121,3	131,9	129,2	128,4	132,2	137,8	145,6
	PPI belge observé (marchés globaux)		97,8	98,0	100,4	101,3	101,5	102,8	102,1	102,7	102,6	102,8	103,9	105,0	106,8	107,3	112,6	116,9	118,0	118,9	120,3	122,4	125,3

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	9,5%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	104,0	104,0	104,0	106,1	106,1	108,2	108,2	108,2	110,4	110,4
	Electricité	0,6%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Achats pour la revente	79,4%	96,8	97,1	100,7	101,6	101,6	102,6	101,5	103,0	102,4	102,9	103,9	105,5	106,0	105,5	111,6	115,6	115,5	115,0	116,8	119,2	120,5
	Autres coûts (incl. transport)	10,5%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	HICP théorique		97,6	97,8	100,7	101,5	101,5	102,5	101,8	103,0	102,5	103,3	104,2	105,7	106,7	106,3	111,4	114,7	114,8	114,5	116,1	118,5	119,9
	HICP Viande porcine observé		99,1	99,9	99,5	98,2	100,0	99,0	101,4	100,0	100,2	100,5	98,1	103,2	99,3	99,4	101,4	102,5	102,4	103,2	106,9	106,4	105,5
	HICP viande bovine observé		100,1	99,0	99,3	100,0	100,4	101,5	100,5	102,0	102,3	101,5	101,3	102,0	102,8	102,9	104,0	105,2	105,7	108,3	108,3	110,5	111,0

Production de viande de volaille (1012)

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	6,9%	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3
	Electricité	0,8%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Gaz	0,0%	120,1	126,3	121,6	125,0	128,9	135,1	160,5	170,3	181,2	270,7	300,4	298,3	420,9	383,2	379,8	470,6	419,7	403,2	407,8	461,6	545,8
	Pétrole	0,1%	123,0	140,8	150,4	147,9	154,2	166,2	173,6	164,6	173,1	196,9	194,1	179,9	209,2	233,5	290,9	264,4	292,3	315,8	300,5	271,8	247,7
	Matières premières	72,3%	113,9	115,4	113,7	111,9	115,2	117,8	117,2	112,9	112,9	118,4	117,1	122,6	126,7	134,0	147,2	155,7	152,6	151,2	147,6	149,6	155,6
	Emballage	2,3%	100,2	101,3	101,9	102,9	103,2	108,3	108,7	111,0	116,5	118,9	119,0	121,3	125,6	128,3	132,3	137,0	138,0	151,2	151,2	151,8	152,2
	Autres coûts (incl. transport)	5,2%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	PPI théorique		110,2	111,4	110,2	109,0	111,4	113,5	113,3	110,4	110,4	115,0	114,3	118,5	122,7	128,0	137,7	144,2	142,0	141,4	139,0	141,0	145,9
	PPI belge observé (marchés globaux)		102,3	102,9	104,9	108,3	110,8	113,6	113,2	110,4	110,8	110,9	116,4	118,7	126,7	134,5	144,0	154,5	154,4	156,9	155,8	159,9	161,6

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	9,5%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	104,0	104,0	106,1	106,1	108,2	108,2	108,2	110,4	110,4	
	Electricité	0,6%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Achats pour la revente	79,4%	101,2	101,4	103,1	105,3	107,3	111,1	111,1	108,2	110,6	109,1	113,2	114,6	126,0	131,5	138,4	147,2	147,5	150,6	153,0	159,0	162,1
	Autres coûts (incl. transport)	10,5%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	HICP théorique		101,0	101,2	102,6	104,4	106,0	109,2	109,4	107,2	109,0	108,2	111,6	112,9	122,6	127,0	132,7	139,8	140,3	142,8	144,8	150,1	152,9
	HICP observé		98,3	97,2	97,4	98,7	95,9	97,1	98,4	99,0	98,2	97,7	98,6	100,0	98,0	99,1	100,4	104,3	106,6	109,6	113,6	116,2	114,7

Préparation de produits à base de viande (1013)

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	13,8%	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3
	Electricité	1,4%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Gaz	0,3%	120,1	126,3	121,6	125,0	128,9	135,1	160,5	170,3	181,2	270,7	300,4	298,3	420,9	383,2	379,8	470,6	419,7	403,2	407,8	461,6	545,8
	Pétrole	0,2%	123,0	140,8	150,4	147,9	154,2	166,2	173,6	164,6	173,1	196,9	194,1	179,9	209,2	233,5	290,9	264,4	292,3	315,8	300,5	271,8	247,7
	Matières premières	59,8%	88,4	92,0	103,6	105,3	103,7	107,1	102,7	101,7	98,6	96,0	96,2	97,4	97,3	96,7	117,3	125,9	124,0	123,0	126,2	130,9	136,5
	Emballage	8,9%	98,8	99,6	99,2	107,4	112,5	153,3	173,6	232,3	233,0	235,7	223,8	223,9	224,5	223,9	224,8	228,3	251,5	251,3	251,9	257,8	256,9
	Autres coûts (incl. transport)	15,5%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	PPI théorique		93,3	95,6	102,5	104,4	103,9	109,7	109,2	114,0	112,2	111,8	111,2	112,1	114,0	113,5	126,0	132,0	132,7	132,2	134,5	138,6	142,8
	PPI belge observé (marchés globaux)		98,6	98,8	98,6	98,6	98,6	99,3	99,1	99,2	99,2	99,2	99,2	98,9	99,9	100,9	104,2	106,5	110,3	113,7	113,8	114,0	114,5

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	9,5%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	104,0	104,0	104,0	106,1	106,1	108,2	108,2	108,2	110,4	110,4
	Electricité	0,6%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Achats pour la revente	79,4%	98,1	98,3	98,2	98,3	98,3	98,9	98,8	99,2	99,2	99,1	99,2	99,0	99,5	100,3	103,3	106,4	110,5	113,7	113,8	113,7	114,3
	Autres coûts (incl. transport)	10,5%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	HICP théorique		98,6	98,8	98,8	98,8	98,8	99,6	99,6	100,0	100,0	100,3	100,4	100,5	101,6	102,2	104,8	107,5	110,8	113,5	113,8	114,1	115,0
	HICP observé		101,1	100,9	101,3	100,6	101,5	100,8	100,8	101,0	101,4	101,2	101,3	101,6	101,7	102,7	103,7	103,9	106,5	109,0	109,7	111,0	111,1

Travail du grain (1061)

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	7,9%	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3
	Electricité	0,8%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Gaz	0,0%	120,1	126,3	121,6	125,0	128,9	135,1	160,5	170,3	181,2	270,7	300,4	298,3	420,9	383,2	379,8	470,6	419,7	403,2	407,8	461,6	545,8
	Pétrole	0,1%	123,0	140,8	150,4	147,9	154,2	166,2	173,6	164,6	173,1	196,9	194,1	179,9	209,2	233,5	290,9	264,4	292,3	315,8	300,5	271,8	247,7
	Matières premières	59,0%	114,2	118,1	118,7	117,2	120,2	116,3	110,4	116,8	125,8	138,4	152,4	152,4	153,7	154,0	190,2	199,6	206,2	203,5	186,6	183,1	184,5
	Emballage	7,9%	100,8	102,4	103,9	109,6	111,2	115,9	119,1	118,8	119,8	128,1	129,5	131,4	132,5	134,3	136,8	141,9	143,5	145,1	147,1	146,7	146,5
	Autres coûts (incl. transport)	24,4%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	PPI théorique		108,7	111,1	111,7	111,3	113,2	111,3	108,4	112,3	117,6	126,3	135,0	135,3	137,4	137,8	159,4	165,6	169,7	168,4	158,9	157,4	158,8
	PPI belge observé (marchés globaux)		102,9	106,2	105,6	106,5	107,1	108,5	108,8	108,3	109,9	112,7	114,7	115,6	119,0	119,6	120,1	132,4	135,6	140,9	141,4	139,8	134,8

Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (1071)

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	21,7%	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3
	Electricité	2,0%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Gaz	0,4%	120,1	126,3	121,6	125,0	128,9	135,1	160,5	170,3	181,2	270,7	300,4	298,3	420,9	383,2	379,8	470,6	419,7	403,2	407,8	461,6	545,8
	Pétrole	0,1%	123,0	140,8	150,4	147,9	154,2	166,2	173,6	164,6	173,1	196,9	194,1	179,9	209,2	233,5	290,9	264,4	292,3	315,8	300,5	271,8	247,7
	Matières premières	64,0%	103,4	106,3	105,5	106,5	107,1	108,7	109,1	108,2	110,1	113,3	115,7	116,7	120,4	121,2	121,9	135,0	139,1	142,2	142,6	141,0	135,9
	Emballage	2,6%	100,2	101,3	101,9	102,9	103,2	108,3	108,7	111,0	116,5	118,9	119,0	121,3	125,6	128,3	132,3	137,0	138,0	151,2	151,2	151,8	152,2
	Autres coûts (incl. transport)	8,8%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	PPI théorique		102,6	104,6	104,1	104,8	105,2	106,4	107,1	106,7	108,1	111,3	113,2	114,0	119,0	119,3	119,8	129,0	131,3	133,6	134,2	134,2	132,2
	PPI belge observé (marchés globaux)		100,1	99,1	99,1	99,3	99,5	99,6	100,8	100,8	100,8	101,0	101,0	101,0	102,7	103,0	103,2	107,3	107,7	108,3	108,3	108,3	108,2

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	9,5%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	104,0	104,0	104,0	106,1	106,1	108,2	108,2	108,2	110,4	110,4
	Electricité	0,6%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Achats pour la revente	79,4%	100,1	99,1	99,1	99,3	99,5	99,6	100,8	100,8	100,8	101,0	101,0	101,0	102,7	103,0	103,2	107,3	107,7	108,3	108,3	108,3	108,3
	Autres coûts (incl. transport)	10,5%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	HICP théorique		100,1	99,4	99,5	99,6	99,8	100,1	101,2	101,3	101,2	101,7	101,9	102,1	104,1	104,4	104,7	108,1	108,6	109,2	109,4	109,9	110,2
	HICP observé Pain		99,7	99,9	100,1	99,9	100,1	100,4	100,3	100,8	100,7	101,4	101,8	102,7	103,7	104,9	105,5	110,2	112,3	113,3	113,8	114,7	115,7
	HICP observé Autres produits de la boulangerie		100,3	99,8	100,2	100,7	100,4	100,8	101,7	101,4	101,1	101,3	102,2	102,6	103,2	104,0	104,5	107,6	108,2	109,5	110,7	112,1	113,0

Filière des produits laitiers (1051)

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	8,7%	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3
	Electricité	0,6%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Gaz	0,5%	120,1	126,3	121,6	125,0	128,9	135,1	160,5	170,3	181,2	270,7	300,4	298,3	420,9	383,2	379,8	470,6	419,7	403,2	407,8	461,6	545,8
	Pétrole	0,2%	123,0	140,8	150,4	147,9	154,2	166,2	173,6	164,6	173,1	196,9	194,1	179,9	209,2	233,5	290,9	264,4	292,3	315,8	300,5	271,8	247,7
	Matières premières	73,5%	105,0	105,0	109,1	112,7	113,6	112,2	112,2	114,2	116,5	123,5	129,9	143,9	144,2	145,7	152,3	156,0	164,7	175,3	177,3	179,6	201,3
	Emballage	7,7%	100,2	101,3	101,9	102,9	103,2	108,3	108,7	111,0	116,5	118,9	119,0	121,3	125,6	128,3	132,3	137,0	138,0	151,2	151,2	151,8	152,2
	Autres coûts (incl. transport)	8,7%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	PPI théorique	-	104,0	104,2	107,2	110,0	110,7	110,2	110,5	112,2	114,4	120,5	125,6	136,1	138,2	139,3	144,6	148,2	154,5	163,2	164,9	167,2	183,9
	PPI belge observé (marchés globaux)	-	99,7	102,0	104,3	106,6	107,7	109,0	108,9	109,9	112,5	115,4	123,8	127,2	133,3	140,4	146,1	150,7	154,2	158,0	161,4	161,3	164,8

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	9,5%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	104,0	104,0	104,0	106,1	106,1	108,2	108,2	108,2	110,4	110,4
	Electricité	0,6%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Achats pour la revente	79,4%	100,4	102,8	104,3	107,3	107,7	109,3	108,8	109,5	112,1	115,1	120,6	124,6	132,3	137,7	141,4	147,1	149,7	154,3	159,1	158,9	164,5
	Autres coûts (incl. transport)	10,5%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	HICP théorique	-	100,4	102,3	103,5	105,9	106,3	107,8	107,5	108,1	110,2	112,8	117,4	120,8	127,6	131,8	135,0	139,7	141,9	145,6	149,6	150,0	154,8
	HICP belge observé CP01142 Lait frais à faible teneur en matière grasse	-	99,5	98,0	97,9	97,6	97,3	98,0	99,2	97,7	98,0	99,8	100,4	101,2	103,5	105,3	105,9	107,0	109,4	118,1	121,2	121,5	124,1
	HICP belge observé CP01145 Fromages et lait caillé	-	100,7	100,5	100,3	100,1	100,7	100,5	101,0	101,2	100,9	100,6	100,4	101,2	103,4	104,5	105,7	105,4	109,0	111,9	115,6	112,8	114,1

Filière du sucre (1081)

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	14,0%	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3
	Electricité	0,7%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Gaz	0,8%	120,1	126,3	121,6	125,0	128,9	135,1	160,5	170,3	181,2	270,7	300,4	298,3	420,9	383,2	379,8	470,6	419,7	403,2	407,8	461,6	545,8
	Pétrole	3,1%	123,0	140,8	150,4	147,9	154,2	166,2	173,6	164,6	173,1	196,9	194,1	179,9	209,2	233,5	290,9	264,4	292,3	315,8	300,5	271,8	247,7
	Matières premières	49,3%	103,2	103,7	104,8	105,1	105,3	105,6	106,4	106,9	108,5	110,7	110,1	112,0	115,2	117,0	117,8	118,6	120,2	120,5	125,8	128,8	136,2
	Emballage	2,3%	100,8	102,4	103,9	109,6	111,2	115,9	119,1	118,8	119,8	128,1	129,5	131,4	132,5	134,3	136,8	141,9	143,5	145,1	147,1	146,7	146,5
	Autres coûts (incl. transport)	29,7%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	PPI théorique	-	102,8	103,7	104,5	104,9	105,3	106,0	107,2	107,4	108,5	111,8	112,1	112,8	117,8	119,3	121,6	122,2	123,6	124,6	127,2	128,8	133,0
	PPI belge observé (marchés globaux)	-	104,7	105,7	106,3	106,8	106,7	106,3	106,2	106,2	107,0	112,0	112,2	112,5	113,7	115,4	116,6	117,0	116,8	117,6	120,7	121,0	124,9

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	9,5%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	104,0	104,0	104,0	106,1	106,1	108,2	108,2	108,2	110,4	110,4
	Electricité	0,6%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Achats pour la revente	79,4%	106,3	107,3	108,2	108,6	108,2	107,8	107,4	107,3	108,4	113,3	113,3	113,7	114,7	117,0	118,4	118,8	118,6	119,0	124,0	124,3	126,9
	Autres coûts (incl. transport)	10,5%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	HICP théorique	-	105,0	105,9	106,6	106,9	106,7	106,5	106,4	106,3	107,2	111,4	111,6	112,2	113,6	115,4	116,7	117,2	117,2	117,5	121,7	122,6	125,0
	HICP belge observé CP01181 Sucre	-	99,7	97,6	97,2	96,8	96,8	96,7	97,1	96,9	96,8	97,0	98,3	98,8	99,2	101,9	102,8	102,9	104,1	105,4	106,7	106,4	105,8

Filière du chocolat (1082)

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	12,4%	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3
	Electricité	0,6%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Gaz	0,1%	120,1	126,3	121,6	125,0	128,9	135,1	160,5	170,3	181,2	270,7	300,4	298,3	420,9	383,2	379,8	470,6	419,7	403,2	407,8	461,6	545,8
	Pétrole	0,1%	123,0	140,8	150,4	147,9	154,2	166,2	173,6	164,6	173,1	196,9	194,1	179,9	209,2	233,5	290,9	264,4	292,3	315,8	300,5	271,8	247,7
	Matières premières	56,3%	94,4	95,6	99,4	95,0	95,5	94,4	94,6	101,4	104,5	106,4	100,8	101,3	104,8	108,1	107,3	109,1	107,5	105,6	105,7	110,3	111,2
	Emballage	11,6%	100,2	101,3	101,9	102,9	103,2	108,3	108,7	111,0	116,5	118,9	119,0	121,3	125,6	128,3	132,3	137,0	138,0	151,2	151,2	151,8	152,2
	Autres coûts (incl. transport)	18,9%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	PPI théorique	-	97,2	98,0	100,2	98,0	98,3	98,3	98,8	103,0	105,3	107,2	104,4	105,1	108,9	111,1	111,2	113,0	112,2	112,8	113,2	116,3	117,4
	PPI belge observé (marchés globaux)	-	95,8	97,1	96,8	95,4	95,9	96,6	97,9	100,5	102,1	103,6	104,2	105,3	111,7	113,4	116,6	117,1	118,2	119,2	121,5	123,5	123,3

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	9,5%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	104,0	104,0	104,0	106,1	106,1	108,2	108,2	108,2	110,4	110,4
	Electricité	0,6%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Achats pour la revente	79,4%	95,9	97,1	96,8	95,3	96,0	96,7	98,0	100,5	102,1	103,5	104,1	105,3	111,4	113,1	116,1	116,6	117,7	118,7	120,8	122,8	122,7
	Autres coûts (incl. transport)	10,5%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	HICP théorique	-	96,8	97,8	97,6	96,4	96,9	97,7	98,9	101,0	102,2	103,7	104,3	105,5	111,0	112,3	114,9	115,5	116,5	117,3	119,2	121,3	121,7
	HICP belge observé CP01183 Chocolat	-	102,7	98,0	99,8	100,2	99,5	100,9	101,8	100,4	100,2	99,3	100,3	101,7	103,3	101,1	102,6	103,6	100,5	104,6	107,5	105,8	106,0

Filière de la bière (1105)

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	15,9%	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3
	Electricité	1,7%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Gaz	0,2%	120,1	126,3	121,6	125,0	128,9	135,1	160,5	170,3	181,2	270,7	300,4	298,3	420,9	383,2	379,8	470,6	419,7	403,2	407,8	461,6	545,8
	Pétrole	0,2%	123,0	140,8	150,4	147,9	154,2	166,2	173,6	164,6	173,1	196,9	194,1	179,9	209,2	233,5	290,9	264,4	292,3	315,8	300,5	271,8	247,7
	Matières premières	24,9%	106,1	108,4	110,9	110,1	110,7	113,5	114,9	118,7	128,5	148,6	160,1	161,8	163,8	167,0	184,6	184,2	184,7	196,7	196,3	182,9	186,4
	Emballage	19,4%	96,5	98,6	98,9	99,3	99,5	99,5	100,9	100,7	102,2	102,6	102,1	104,4	115,4	116,8	117,0	117,0	119,7	120,0	120,2	124,2	121,2
	Autres coûts (incl. transport)	37,6%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	PPI théorique	-	101,3	102,4	103,1	103,1	103,3	104,2	105,3	106,5	109,1	115,5	118,9	120,0	125,2	126,3	130,8	131,4	131,9	135,2	135,8	134,3	135,9
	PPI belge observé (marchés globaux)	-	100,5	100,6	101,5	101,5	101,5	101,5	101,5	101,5	101,5	101,5	101,5	101,5	101,6	101,9	103,3	103,8	103,8	103,8	103,8	103,8	103,8

		Structure des coûts en 2020 (en %)	jan/21	fév/21	mar/21	avr/21	mai/21	jun/21	juil/21	aoû/21	sep/21	oct/21	nov/21	déc/21	jan/22	fév/22	mar/22	avr/22	mai/22	jun/22	juil/22	aoû/22	sep/22
Composantes	Salaires	9,5%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	104,0	104,0	104,0	106,1	106,1	108,2	108,2	108,2	110,4	110,4
	Electricité	0,6%	104,5	106,5	105,9	105,0	107,2	107,2	118,1	118,9	119,5	149,9	156,8	164,5	216,6	206,0	200,4	219,6	202,1	199,5	212,0	247,2	291,3
	Achats pour la revente	79,4%	100,7	100,9	102,1	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,3	102,5	104,6	105,0	105,0	105,0	105,0	105,0	105,0
	Autres coûts (incl. transport)	10,5%	100,3	100,4	100,5	100,8	100,9	101,2	102,0	102,5	102,1	103,6	104,7	105,1	107,5	107,9	108,2	108,7	109,3	110,0	111,2	112,4	113,6
Evolution de l'indice	HICP théorique	-	100,6	100,8	101,8	101,9	101,9	102,1	102,3	102,3	102,3	102,6	102,8	103,1	103,7	103,9	105,8	106,2	106,4	106,4	106,6	107,2	107,6
	HICP belge observé CP02131 Bières légères	-	103,3	100,5	102,5	102,9	99,4	91,5	97,9	100,4	102,9	102,2	102,8	98,0	104,3	107,2	108,6	108,2	106,0	102,9	106,8	106,8	110,2

Sources: DG Agri, CBL, Banque Mondiale, CREG, CE, SPF Emploi, Statbel, calculs propres.